



3087 C

“ Veritas liberabit vos ”

# La Revue

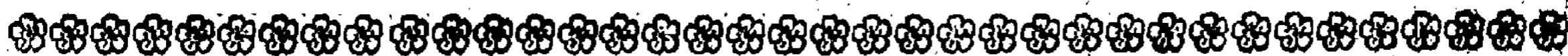
# Antimaçonnique



## SOMMAIRE

<b>Bénédiction pontificale.</b>	1
<b>Cinquième Congrès de la Ligue française antimaçonnique.</b>	3
FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — <b>Les idées et les faits.</b>	6
FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — <b>Les dessous du « Sillon » : maçonnisme et juiverie.</b>	37
LE F.: VISITEUR. — <b>Carnet du F.: visiteur.</b>	41
LE F.: VISITEUR. — <b>L'état-major des Loges de Paris.</b>	55
HERVÉ DE RAUVILLE. — <b>Les Philadelphes.</b>	80
HENRY BRONGNIART. — <b>Solidarité maçonnique et charité catholique.</b>	88
THADDÆUS HEISBORN. — <b>Une loge originale.</b>	99
EUGÈNE GATEBOIS. — <b>Un livre à lire et à propager: « le Secret du Juif errant ».</b>	106
EUGÈNE GATEBOIS. — <b>Les années de Pierre</b>	112
HENRI BARAUD. — <b>Le Moulin de Chantemerle.</b>	117

Voir dans ce numéro : le dessin de BRUNO



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 5, Rue de l'Odéon, PARIS (VI<sup>e</sup>)

*La Revue Antimaçonnique paraît le 15 de chaque mois.*

L'Abonnement :  
 France : 12 fr. ; Etranger : 13 fr. 50  
 Le Numéro : 1 fr. 50

Les Abonnements partent du  
 1<sup>er</sup> Mai ou du 1<sup>er</sup> Novembre de  
 chaque année.





# La Revue Antimaçonique

---

TOME VII●

~~1913~~ 1914

---



La Revue

Antimagorique

---

TOME ~~II~~

*7<sup>e</sup>*  
~~II~~ 1914

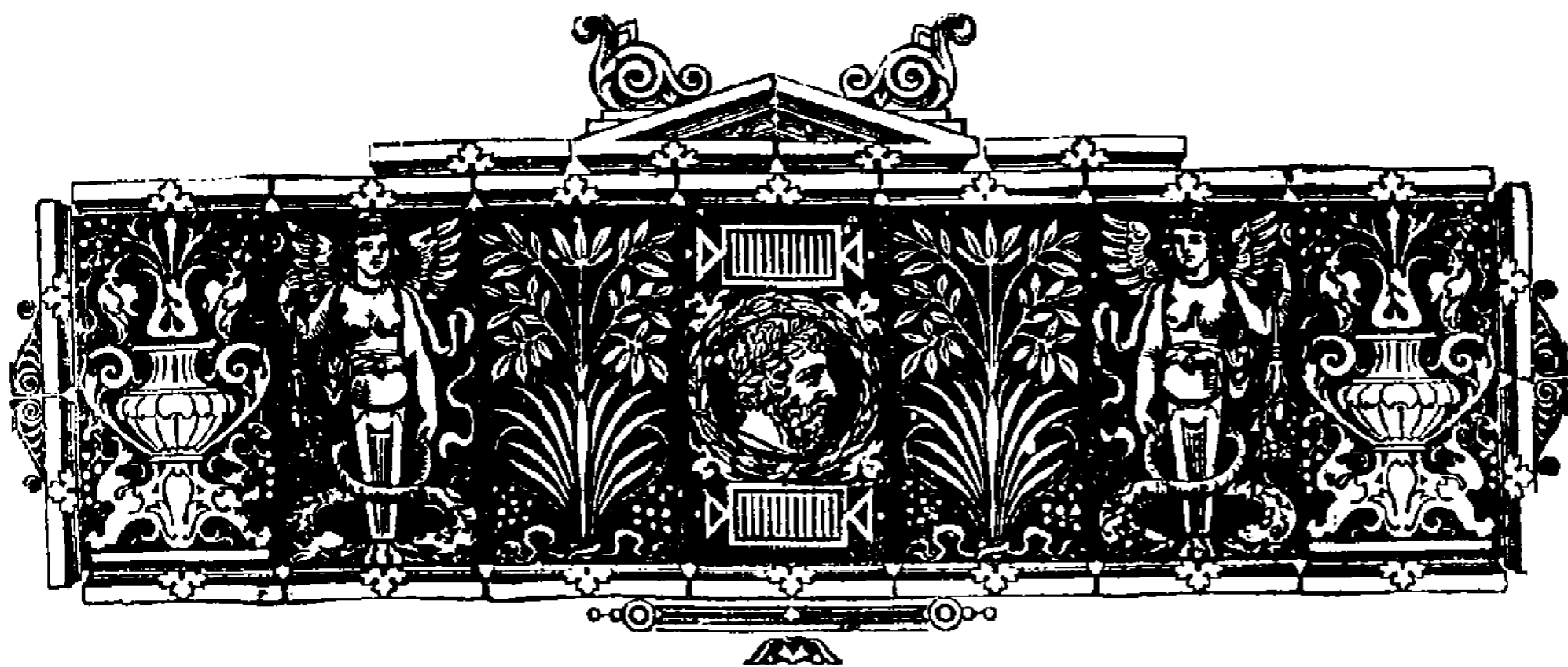


RÉDACTION & ADMINISTRATION :

*5, rue de l'Odéon*

PARIS





Quatrième Année : Nos 2 et 3      Décembre 1913-Janvier 1914

---

## Bénédition Pontificale

---

LE 9 DÉCEMBRE 1913, A L'OUVERTURE DU CINQUIÈME CONGRÈS DE LA « LIGUE FRANÇAISE ANTIMAÇONNIQUE », L'ADRESSE CI-APRÈS A ÉTÉ ADOPTÉE D'ACCLAMATION PAR LES CONGRESSISTES, QUI EN ONT ÉCOUTÉ LA LECTURE DEBOUT :

**CARDINAL MERRY DEL VAL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTÉTÉ, PALAIS DU VATICAN. ROME.**

A l'issue de la messe d'ouverture de leur Congrès et au moment d'en commencer les travaux, les délégués des sections de la « Ligue Française Antimaçonnique » tiennent à assurer Sa Sainteté de leur entière et filiale soumission et de leur fidélité inaltérable. Ils sollicitent humblement la bénédiction pontificale pour obtenir le succès de leurs délibérations.

**Le président de la L. F. A. : Comte PARRA D'ANDERT.**

AU REÇU DE CETTE DÉPÊCHE, SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERRY DEL VAL A DAIGNÉ TÉLÉGRAPHIER QUE LE SAINT-PÈRE ACCORDAIT LA BÉNÉDICTION DEMANDÉE.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL AMETTE, ARCHEVÊQUE DE PARIS, A BIEN VOULU COMMUNIQUER LUI-MÊME LA BÉNÉDICTION PONTIFICALE A M. L'ABBÉ DUPERRON, VICE-PRÉSIDENT DE LA LIGUE.







## CINQUIÈME CONGRÈS

DE LA

# Ligue Française Antimaçonnique

---

**L**ES délégués des sections de la « Ligue Française Antimaçonnique » se sont réunis à Paris, en Congrès, les 9 et 10 Décembre 1913, rue de l'Odéon. Quarante-sept sections sur les quarante-neuf existantes étaient représentées, chacune par un ou deux délégués ; les deux sections non représentées, en raison de leur éloignement, avaient adhéré d'avance aux décisions du Congrès.

Dans sa première séance, après vérification des pouvoirs de ses membres, le Congrès a consacré quatre heures de discussion attentive à un important débat, relatif aux modifications intervenues, pendant le courant de l'année 1913, dans l'administration de la Ligue. Ce débat a été clôturé par l'adoption à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

### *Le Congrès,*

*Après avoir entendu M. le comte Parra d'Andert, Président de la Ligue, en son discours d'ouverture ; M. Flavien Brenier, Secrétaire Général, en son rapport annuel, en ses conclusions et répliques, au cours du débat engagé sur la question..., et*

sur les incidents et mesures qui en ont été les conséquences, notamment à l'égard...

Déclare :

Qu'il se trouve en parfait accord avec la Direction sur tous les points exposés ;

Qu'il approuve les décisions prises, et que, persuadé que les modifications faites dans les statuts et règlements sont une garantie de tranquillité et de continuité de vues pour l'avenir, il tient à assurer la Direction et le Conseil Central de toute sa confiance, et les félicite pour l'énergie, le dévouement et le zèle avec lesquels ils ont défendu les intérêts supérieurs de la « Ligue Française Antimaçonnique » et de la cause antimaçonnique en général.

Cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité des soixante-douze votants.

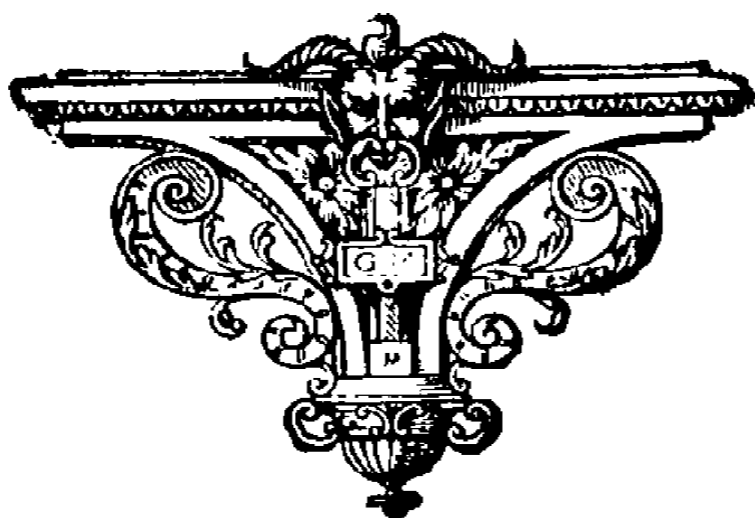
Après ratification de leurs pouvoirs, les membres de la Direction ont prêté serment.

Trois séances longues et animées ont ensuite été consacrées : au rapport sur la *Revue Antimaçonnique*, au rapport sur l'exercice financier, au rapport sur la *Ligue Jeanne d'Arc*, au rapport sur le *Bureau Antimaçonnique International*, au rapport sur la section *Clément XII*, à l'élection de trois membres du Conseil Central (MM. Paul Feuillette, Bruno, et le commandant Forestier), au rapport du Conseil de Discipline, au rapport du Comité de Vigilance, à un débat sur l'action antimaçonnique à exercer pendant les élections de mai prochain, au rapport sur les Maçonneries occultistes, etc.

Le Congrès ayant décidé que le compte rendu de ses séances ne devrait être, à l'avenir, connu que des membres réguliers de la Ligue, nous ne pouvons que passer en revue ces matières et signaler que l'ardeur des Congressistes ne s'est pas démentie un instant au cours de ces dures séances de travail. (Un compte rendu complet des débats du Congrès sera lu dans chaque section de la Ligue.)

Le mercredi 10, les Congressistes se sont réunis en un banquet d'adieu, qui s'est prolongé jusqu'à minuit. Après les

toasts traditionnels, les délégués de chacune des provinces françaises représentées (il y en avait dix-sept) ont bu à la régénération de la France par l'action de la « Ligue Française Antimaçonnique ». Le représentant de l'Alsace-Lorraine a été particulièrement acclamé.





## Les idées et les faits

---

### LA MORT DU CARDINAL RAMPOLLA.

**A**u cours de ces dernières semaines, le Sacré Collège avait été éprouvé par la mort du cardinal Oreglia di San Stefano, camerlingue de la Sainte Eglise et archichancelier de l'Université Romaine, décédé à l'âge de 86 ans. Il vient de subir une perte non moins grande, et plus imprévue, en la personne du cardinal Rampolla, ancien Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, qui a succombé presque subitement, à Rome, le 17 décembre, à une attaque d'angine de poitrine. L'émotion causée par cette mort a été ressentie non seulement dans les milieux romains, mais dans tous les pays catholiques.

Peu de vies auront été aussi bien remplies que celle du cardinal Rampolla; peu d'intelligences ont été aussi belles que la sienne; peu de caractères aussi sympathiques que le sien. Ceux qui l'ont approché se sont toujours accordés à reconnaître la rare affabilité de son accueil, qui n'était rien à la distinction de ses manières de très grand seigneur. Ceux qui, récemment encore, ont eu l'honneur de l'entretenir des grands intérêts de l'Eglise et de la France, ont été surpris de la netteté avec laquelle il distinguait les causes réelles des maux présents.

Au premier rang de ces causes, le cardinal Rampolla plaçait l'action sourde et continue de la Franc-Maçonnerie, cette grande corruptrice de la civilisation chrétienne; la Franc-Maçonnerie contre laquelle les Papes, depuis deux siècles n'ont cessé d'exhorter les Catholiques à faire porter tous leurs efforts. Le cardinal Rampolla manifestait hautement le regret de voir se perdre en stériles querelles de partis les ressources d'activité et d'argent qui, employées à la lutte contre la Secte, auraient depuis longtemps assaini l'atmosphère politique, en France et ailleurs.

D'une clairvoyance admirable dans cette question maçonnique, si

difficile à connaître, le cardinal Rampolla distinguait parfaitement le rôle joué par les Juifs comme inspirateurs de la « Contre-Eglise » ; et c'est pourquoi, lorsque parut le livre de notre collaborateur Flavien Brenier sur *Les Juifs et le Talmud*, l'ancien Secrétaire d'Etat du Saint-Siège daigna, tout en assurant l'auteur de « sa sincère et particulière estime », le féliciter de son travail. Le cardinal Rampolla rappelait, en même temps, le vif intérêt qu'il portait aux questions antimaçonniques.

De lointaine origine espagnole, Mariano Rampolla, prince del Tindaro, était né en Sicile, le 27 août 1843, à Polizzi, diocèse de Cefalu. Venu de bonne heure à Rome, il fut élevé au Séminaire du Vatican, puis au Collège Capranica, où il disputait régulièrement les premiers prix au jeune Vincent Vannutelli — aujourd'hui cardinal, et non moins cher que l'illustre défunt aux antimaçons français.

Après avoir passé par le Collège des Nobles Ecclésiastiques, le prince del Tindaro fut ordonné prêtre. Il publiait peu après, sur la question alors la plus controversée, — l'Infaillibilité papale, — un opuscule latin, *De authentico Romani magisterio*, qui fut remarqué par Pie IX. D'abord stagiaire dans la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, Don Mariano Rampolla devenait, bientôt après, prélat de la maison pontificale, puis chanoine de la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Après un séjour de deux ans à Madrid, comme auditeur de la Nonciature, il se voyait confier, en 1877, la Secrétairerie de la Propagande pour l'Orient, et, quelques mois plus tard, un poste politique important : la Secrétairerie des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Léon XIII, élevé au Pontificat le 20 février 1878, préconisa Mgr Rampolla archevêque d'Héraclée, et l'envoya de nouveau à Madrid, mais cette fois comme Nonce. Sa nonciature fut marquée par l'établissement d'importants accords entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol et par l'arbitrage du Pape entre l'Espagne et l'Allemagne, au sujet des îles Carolines.

Rappelé, après quatre années de nonciature, Mgr Rampolla fut créé, le 14 mars 1887, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile. Quelques mois plus tard, il devenait Secrétaire d'Etat, fonctions qu'il devait conserver jusqu'à la mort de Léon XIII, c'est-à-dire pendant plus de seize ans.

Successivement, l'activité du Secrétaire d'Etat se consacra à la renaissance catholique de l'Angleterre, au rapprochement entre l'Allemagne et le Saint-Siège (rapprochement qui aboutit à l'abrogation des fameuses *Lois de Mai* et à la visite officielle de Guillaume II au Vatican, le 23 avril 1893), à la lutte contre les erreurs de l'Américanisme, au retour à l'unité des Chrétiens d'Orient. Il réussit, partiellement ou complètement, sur tous ces points. La politique du Ralliement lui ménagea, par contre, d'amères déceptions.

Elle était condamnée depuis longtemps dans son esprit quand le voyage à Rome de M. Loubet et de ses ministres vint combler la mesure : on n'a pas oublié la protestation que rédigea, à cette occasion, le cardinal Rampolla, protestation qui amena la rupture entre le Vatican et le gouvernement de la République.

Pendant le Conclave qui se réunit en 1903, à la mort de Léon XIII, le cardinal Rampolla vit se porter sur son nom un chiffre toujours croissant de suffrages : son élection paraissait assurée, quand le cardinal Puzina, archevêque de Cracovie, prononça contre lui « l'exclusive » au nom du gouvernement autrichien. Avec une grande dignité, le cardinal Rampolla protesta contre cette intervention temporelle, jadis tolérée de la part du Saint Empire Romain Germanique et des royaumes de France et d'Espagne. Le premier acte du pontificat de Pie X fut, d'ailleurs, de supprimer ce droit de *veto*, vestige d'une époque où les gouvernements de l'Europe étaient foncièrement chrétiens.

Dans la retraite où il vécut désormais, le cardinal Rampolla se consacra au protectorat de nombreuses congrégations et œuvres religieuses, ainsi qu'à des travaux d'érudition. On lui doit notamment une savante dissertation sur le lieu du martyre et de la sépulture des sept frères Macchabées, ainsi qu'une *Vie de sainte Mélanie la Jeune*.

Ajoutons que le cardinal Rampolla, dont la fortune privée était considérable, était connu à Rome par son inépuisable générosité : il a, notamment, dépensé des millions pour la restauration de la basilique de Sainte-Cécile.

Ses obsèques ont eu lieu le 19 décembre, à Saint-Pierre de Rome, au milieu d'une immense affluence. Son corps a été déposé au Campo Verano, dans le monument des chanoines de Saint-Pierre, en attendant que son tombeau, dans l'église Sainte-Cécile, soit achevé.

---

#### LA SITUATION POLITIQUE.

Dans le dernier numéro de la *Revue Antimaçonnique*, le F. :. Obaidallah, que nous avons (au prix des plus grands sacrifices, cela va sans dire) attaché à notre Rédaction, rendait compte du Convent du Grand Orient de France. Il insistait sur la fréquence et la violence des attaques que les FF. :. délégués de Loges avaient dirigées contre le ministère Barthou, alors au pouvoir, et il ajoutait (page 400) : « Décidément, le son de cloche devient inquiétant pour le ministère. »

Moins de deux semaines après cette constatation, le cabinet Barthou tombait sur la question de l'immunité de la rente, inopportunément soulevée par le ministre des Finances. Comme ce ministre des Finances, M. Charles Dumont, est franc-maçon, et comme la

Franc-Maçonnerie, dans les séances du Convent, venait de décider la mort du ministère. peut-être n'est-il pas téméraire de supposer que ce membre franc-maçon d'un ministère insuffisamment maçonnique a commis volontairement l'imprudence qui devait faire choir tout ensemble ses collègues et lui-même... La Maçonnerie excelle à fournir des pilotes naufrageurs aux navires qu'elle veut couler : malheur aux équipages qui ne savent pas s'en débarrasser à temps.

Pourquoi — demanderont peut-être nos lecteurs — la Franc-Maçonnerie nourrissait-elle de si noirs desseins contre le ministère Barthou, qui s'associait pourtant à son action anticatholique en forgeant des lois contre les pères de famille chrétiens, et en envoyant le premier ministre présider le Congrès de la maçonnique *Ligue de l'Enseignement* ?... L'hostilité de la secte s'explique malgré cette complaisance. En effet, si le ministère Barthou se faisait gloire d'être anticatholique, il était aussi le ministère qui a fait voter la « loi de trois ans » ; par politique et pour se ménager une popularité dans le pays, il avait favorisé le renouveau patriotique qui s'est manifesté pendant l'année 1913. Il n'en fallait pas plus pour lui aliéner la Franc-Maçonnerie, qui est antimilitariste tout autant qu'anticatholique, et qui ne tient pas à revivre les mauvaises heures que le Nationalisme lui fit passer il y a quinze ans. D'où l'hostilité des Loges, hostilité encore accrue par la crainte perpétuelle de voir le ministère Barthou établir la Représentation Proportionnelle — laquelle est évidemment incapable de régénérer, à elle seule, le pays, mais qui aurait pu entraîner l'échec d'une trentaine de F.F. : parmi les plus connus qui siègent à la Chambre.

Il était une troisième raison pour laquelle le renversement du ministère Barthou s'imposait au point de vue maçonnique. L'heure approche où la secte va tenter de frapper le grand coup que la résistance opposée aux Inventaires lui fit ajourner. il y a sept ans : nous voulons parler de la désaffectation des églises. LE CONVENT DE 1913 A VOTÉ, A L'UNANIMITÉ, UN VŒU TENDANT A CE QUE LA JOUISSANCE DES ÉDIFICES DU CULTE SOIT ENLEVÉE AU CLERGÉ AUSSI TÔT APRÈS LES ÉLECTIONS DE 1914. Voilà ce que nous ne devons perdre à aucun moment de vue.

Pour que cette mesure de guerre civile puisse être prise par le gouvernement, il faut qu'il soit sûr, non seulement du Sénat, où les F.F. sont en majorité, mais encore de la Chambre, où ils ne sont guère que 150, appuyés par un nombre égal de maçonnisés plus ou moins fluctuants. Augmenter dans des proportions considérables le chiffre des députés francs-maçons, de manière à être assurés de la Chambre comme ils le sont du Sénat, telle devait être la préoccupation des dirigeants du Grand Orient. Pour cela, il était nécessaire d'appeler aux affaires un ministère purement maçonnique, dont le seul programme serait de vivre, coûte que coûte, jusqu'aux élections, et de faire ces élections, non seulement contre la droite et les libéraux,

mais encore contre tous les maçonnisés suspects d'être insuffisamment dociles. Voilà pourquoi le F. : Charles Dumont a placé sur la route du ministère la pelure d'orange de l'immunité de la rente ; voilà pourquoi M. Barthou est tombé ; voilà pourquoi le F. : Doumergue le remplace...

Si tout se passe comme le Grand Orient l'escompte, si le ministère Doumergue fait les élections et ramène une Chambre infestée de 250 francs-maçons, l'année 1914 ne s'achèvera pas sans que la « reprise » des églises au Clergé soit chose décidée par le Parlement et sans que les cambrioleurs légaux se mettent à l'ouvrage. C'est le libre exercice du Culte en France qui est l'enjeu de la partie qui se joue, depuis quelques semaines, sous les yeux des Catholiques, prostrés comme à leur ordinaire. Puissent-ils avoir un sursaut d'énergie et profiter du court délai qui leur reste pour organiser la défense.

---

#### COMMENT SE DÉFENDRE.

Nous pensons que ceux-là ne sont pas nombreux qui croient encore que le péril dont le ministère Doumergue nous menace est susceptible d'être conjuré par une intervention de M. Poincaré.

Nous avons applaudi à l'élection de M. Poincaré, et nous ne le regrettons pas : cette élection était, en effet, un échec pour la Franc-Maçonnerie, solidarisée avec le F. : Pams. Chaque fois qu'un franc-maçon est en compétition avec un non-maçon et que le non-maçon l'emporte, même si ce dernier est séparé de nous « par toute la question religieuse », nous estimons que notre cause obtient une demi-victoire : *le franc-maçon, en effet, est un ennemi systématique et irréductible, tandis qu'il est toujours des points sur lesquels on peut tomber d'accord avec son concurrent.* C'est ce que l'on a vu avec M. Poincaré, dont l'attitude, nettement blâmable au point de vue religieux, a été bonne au point de vue patriotique. A la présidence de la République, le F. : Pams eût présenté, à un degré pire, les mêmes inconvénients que son vainqueur, et n'aurait pas offert les mêmes avantages. Nous ne regrettons donc pas d'avoir accueilli favorablement cet échec de la Maçonnerie que fut l'élection de M. Poincaré.

Mais nous nous félicitons, d'autre part, de n'avoir jamais compté sur le président de la République pour assainir l'atmosphère par un coup d'une baguette magique qu'il ne possède pas. Au lendemain de son élection, nous écrivions ici même : « La Constitution « actuelle donne à la Franc-Maçonnerie cent moyens de paralyser « les velléités d'indépendance de M. Poincaré, s'il vient à en « manifester. Le président aura peut-être des vues personnelles en « politique extérieure ? Mais, en admettant que son ministre des



« Affaires Etrangères n'y mette pas nettement le holà, il est hors  
« de doute que la pensée présidentielle ne pourra prévaloir contre  
« les traditions d'un personnel diplomatique que la secte a formé  
« longue date... M. Poincaré voudra peut-être sincèrement  
« l'apaisement ? Comment l'imposera-t-il à des ministres, à des  
« députés, à un Sénat, à une Administration pour lesquels *guerre*  
« *religieuse* a toujours été synonyme de *portefeuille*, *réélection* et  
« *avancement* ?... Ou l'élu du Congrès de Versailles s'entêtera, et il  
« sera brisé, comme l'a été jadis M. Casimir Périer ; ou il se sou-  
« mettra aux influences de son entourage, et alors il n'y aura  
« presque rien de changé. Nous pensons qu'il se soumettra -- au  
« moins sur la question religieuse, qui est celle qui domine tout le  
« débat. »

Ces lignes sont vieilles d'onze mois, et ce qu'elles annonçaient s'est réalisé de point en point. M. Poincaré s'est soumis sur la question religieuse : on ne l'a que trop vu. Il a tenté de faire de son mieux au point de vue de la défense nationale et de la figure faite par la France devant l'étranger : mais ses initiatives ont été en grande partie paralysées par la résistance passive d'une Administration et d'une Diplomatie maçonnisées. Quant à être pour le Pays, dans les circonstances actuelles, un suprême recours contre la vague de Combisme qui déferle, c'est à quoi M. Poincaré ne peut pas songer : bien heureux sera-t-il s'il n'est pas emporté, à bref délai, par la bourrasque. Les éternels fatigués de l'Opposition, qui voyaient déjà en lui le « sauveur » qui les dispenserait de se sauver eux-mêmes, devront se mettre à la recherche d'un autre personnage susceptible d'incarner d'abord leurs espérances, puis leurs désillusions.

Que doivent faire les Catholiques pour sauver leurs églises de la confiscation qui les menace ?... Ils la différeraient sans doute, et peut-être pour longtemps, s'ils étaient en mesure de livrer la bataille électorale de mai prochain dans des conditions de préparation et d'organisation convenables. Même s'ils n'infligeaient pas une défaite complète au clan maçonnique, l'échec d'un certain nombre de blocards connus dérangerait les plans de la secte et ajournerait ses projets. Mais il n'est guère possible, en l'état présent des choses, d'espérer ce succès partiel. Jamais, en effet, la division n'a été plus profonde entre les diverses fractions de l'Opposition ; jamais le désarroi n'a été plus grand au sein de la plupart de ses fractions. Quand les assauts (relativement concertés et organisés) de 1902, 1906 et 1910 n'ont donné que des résultats négatifs, comment espérer quelque chose des élections qui auront lieu dans quelques mois et auxquelles l'Opposition ne s'est préparée que par des disputes intestines ? Si les échéances précédentes furent des échecs, 1914 menace d'être un désastre.

Est-ce à dire qu'il faut perdre tout espoir d'entraver les projets

de la Maçonnerie et de sauver le libre exercice du Culte dans nos églises ?... Qu'on n'attende pas de nous cet avis découragé ! Nous n'avons jamais cessé de dire, au contraire, que les catholiques français tenaient le salut de leur cause dans leurs mains — à la condition d'armer ces mains en temps utile. La « reprise » des églises au Clergé, qui en est le seul propriétaire légitime, est un fait de force étranger à toute idée de droit public ; c'est un acte de brigandage qui ne relève que de la défense à main armée. Ou les Catholiques se décideront à organiser cette défense, — et alors ils intimideront le gouvernement maçonnique et obtiendront la liberté religieuse à la faveur de cette intimidation ; ou ils se contenteront de gémir, de manifester platoniquement, d'aller en prison, — et alors de loi persécutrice en loi persécutrice, l'Eglise de France périra, comme sont mortes jadis l'Eglise d'Afrique et l'Eglise d'Asie.

Il y a deux ans, quand nous avons, pour la première fois, formulé dans la *Revue Antimaçonnique* l'avis que les Catholiques devaient opposer la force aux violences dont ils sont l'objet, quelques-uns de nos lecteurs se récrièrent contre ce langage insurrectionnel. Depuis, des paroles bien plus autorisées que la nôtre, celle de Mgr Dubois, archevêque de Bourges, celle de Mgr Marty, évêque de Montauban, celle de Mgr de Gibergues, évêque de Valence, celle de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, d'autres encore, sont venues rappeler que toute loi attentatoire aux droits de Dieu est nulle de plein droit ; qu'il est non seulement permis, mais ordonné de lui résister, et que la résistance doit aller, s'il est nécessaire, jusqu'à l'effusion du sang. Ces paroles épiscopales seraient plus nombreuses encore si les chefs de nos diocèses sentaient chez ceux dont ils ont la garde plus de combattivité pour la cause du Christ.

C'est ainsi que le mois dernier, au cours d'une visite faite à l'un des plus vaillants Evêques de l'Ouest, nous avons l'émotion de l'entendre nous dire : « La résistance par la force, voilà le salut ! Qu'elle  
« soit victorieuse ou non, peu importe : il est même bien probable  
« qu'elle ne sera pas victorieuse. Mais que, dans chaque diocèse, on  
« trouve une poignée d'hommes donnant leur vie pour empêcher  
« que l'église soit souillée, cela suffira pour qu'il y ait en France quel-  
« que chose de changé. Le sang qu'on répand pour la cause de  
« Dieu n'est jamais versé en vain, et si présentement l'Eglise de  
« France est menacée de mort, ajouta notre illustre interlocuteur,  
« c'est que personne ne meurt plus pour elle ; quant à moi,  
« mon parti est pris : j'ai toujours été persuadé que je ne mourrai  
« pas dans mon lit. Vienne la spoliation suprême, et, si je trouve  
« cinquante de mes diocésains résolus à partager le sort de leur  
« Evêque, je m'enfermerai avec eux dans ma Cathédrale et nous la  
« défendrons jusqu'à la mort. Dieu ne permettra pas que notre sang  
« versé reste inutile. »

Ce langage, magnifique paraphrase du *sine effusio sanguinis, nulla*

*est redemptio* ! tous les Evêques de France le tiendraient demain, pourvu que quelques milliers de Catholiques fussent prêts à s'enfermer avec eux dans les églises menacées et à sacrifier leurs vies à la Foi. Nous avons la conviction que ces quelques milliers de Catholiques existent, et nous répéterons l'appel que nous leur adressons jusqu'à ce que nous les ayons fait surgir et se grouper.

Nous savons bien que ce groupement n'ira pas sans difficulté. La plus grande résistance à *la résurrection nécessaire de la Sainte Ligue du XVI<sup>e</sup> siècle* viendra de certaines sommités catholiques laïques. Un faux optimisme porte ceux dont nous parlons à croire que la puissance de la secte est moindre qu'on ne le leur dit, que ses attentats n'iront jamais jusqu'à la prise de possession des églises et à l'interruption du Culte. Même si les choses doivent en venir là, ils reprochent aux moyens que nous préconisons d'être violents, malséants et d'emploi difficile. Une solennelle protestation sur les marches de l'église, la résistance d'une porte close qu'on laissera crocheter, voilà ce qu'ils considèrent comme le grand maximum du sacrifice à consentir au Dieu du tabernacle. Aussi ne devons-nous pas compter sur eux pour vulgariser l'idée de la résistance armée dont nous nous faisons les protagonistes : bien plutôt essaieront-ils d'organiser contre elle la conspiration du silence.

Nous croyons fermement arriver à triompher de celle-ci, qui sera, comme toujours, notre plus redoutable adversaire. Déjà l'idée de la résistance violente est envisagée et discutée, et même les critiques que formulent contre cette idée ceux qui ne s'y sont pas encore ralliés encore, ou qui ne s'y sont ralliés que partiellement, sont de nature à attirer sur elle l'attention des Français qui veulent sauver le Catholicisme dans leur patrie.

M. l'abbé Belleville, par exemple, ne va pas jusqu'à envisager la lutte à main armée pour la défense des églises. Il ne pense, pour le moment, qu'aux lois scolaires dont on nous menace ; mais, à propos de ces lois, il prêche la résistance ouverte et demande qu'on l'organise. Les rigueurs judiciaires ne lui paraissent pas impossibles à braver, et il précise :

« On dira qu'il est dangereux de s'attaquer à la loi et de s'opposer à  
« sa marche régulière, si puissante, et que personne ne se trouvera qui  
« ose risquer la partie. On dit que dans l'Inde, quand le char du dieu  
« se met en marche, on voit des fanatiques se coucher sous ses larges  
« roues qui les écrasent sans la moindre émotion. Mais la machine  
« légale est plus compliquée et plus délicate. Il suffirait de quelques  
« cailloux bien placés pour en détraquer tout l'organisme. Les cail-  
« loux seraient broyés peut-être ; mais la machine ne marcherait  
« plus. Que l'on trouve dans chaque diocèse une douzaine d'hommes  
« parfaitement décidés à aller jusqu'au bout, et il n'y aura pas de loi  
« scolaire qui tienne devant cette poignée de héros.

« Voilà un mot qui paraîtra peut-être un peu bien éclatant pour

« des prouesses qui n'iront jamais jusqu'au sacrifice de la vie. Il ne  
« s'agit, en effet, que d'amendes à payer et de prison à faire. Mais  
« enfin c'est toujours cela, et ce n'est pas si peu de chose. Voyez  
« quelles récompenses on accorde pour des actes de dévouement  
« assez communs ; on ne ménage ni les éloges, ni les honneurs, ni  
« les décorations. Pour quelques-uns, ces sont des statues, des mo-  
« numents, la gloire enfin. Pourquoi les catholiques n'honoreraient-  
« ils pas aussi ceux qui se dévouèrent pour la cause de la religion(1) ?  
« N'a-t-on pas vu trop souvent, depuis trente ans et plus, des ma-  
« gistrats, des fonctionnaires, victimes de leur fidélité à l'Eglise,  
« que les catholiques ont oubliés dans leur disgrâce et parfois  
« dans leur misère ?

« Sous la pression de la calomnie montante, on a vu, dans plusieurs  
« diocèses, des prêtres se grouper dans des ligues de défense sacer-  
« dotale, pour fournir à chacun le moyen de se défendre devant les  
« tribunaux. Pourquoi ne serait-il pas entendu que tout catholique  
« poursuivi pour la bonne cause serait soutenu *positis ponendis*  
« par le comité du parti, et qu'il n'aurait pas à supporter les frais de  
« son procès !

« Il est vrai qu'il faudrait pour cela une organisation qui nous  
« fait défaut. »

L'idée d'une caisse de résistance, destinée à supporter les frais des procès intentés, est certainement bonne en soi ; mais ce qui nous frappe le plus dans l'opinion exprimée par M. l'abbé Belleville, c'est qu'il ne croit pas que l'Etat viendrait facilement à bout d'une résistance, même non violente, *pourvu qu'elle fût générale et organisée.*

Il est certain qu'on s'exagère beaucoup la puissance de l'Etat français : il a capitulé lors des Inventaires ; il a capitulé lors des troubles vinicoles du Midi ; il capitule tous les jours, aux Colonies, devant l'attachement de nos sujets indigènes à leurs coutumes religieuses. Pourtant sa grande affaire étant la destruction du Catholicisme en France, il est probable qu'il ne capitulera devant la résistance catholique que si celle-ci, comme au xvi<sup>e</sup> siècle, en vient aux efforts suprêmes, et nous croyons qu'il est plus facile de demander de tels efforts à 10.000 Catholiques fervents que de décider *toute la masse catholique*, dont la combattivité est bien somnolente, à s'embrigader et à cotiser pour résister à la loi.

En M. Flourens, ancien ministre des Affaires Etrangères, c'est un adversaire de la résistance violente que nous rencontrons : mais nous avons l'impression qu'il ne lui est hostile que parce qu'il la croit impossible à organiser — ce qui n'est pas démontré. Un de nos

(1) M. l'abbé Belleville oublie que, pour empêcher qu'il en soit ainsi, la Franc-Maçonnerie a placé au sein de l'Opposition catholique un certain nombre d'anciens francs-maçons acharnés à salir les meilleurs des nôtres. La liste est longue de ces Taxil, Margiotta, Doinel, Homero de Lancastre, etc., qui excellent à déshonorer ceux qui se dévouent pour la religion du Christ.

confrères du matin ayant parlé de « défendre la porte de nos écoles comme nous défendrions le seuil de nos foyers », M. Flourens lui répond, non sans rudesse :

« Opposer la résistance physique (armée ou non armée, notre confrère s'abstient prudemment de les spécifier), à la force publique, agissant au nom de la loi, c'est l'entreprise la plus folle et la plus vaine que l'on puisse conseiller en pareille circonstance. L'inefficacité de ce recours à la puissance de nos muscles n'a été que trop démontrée lors de l'expulsion des ordres religieux, de la fermeture des écoles congréganistes, des inventaires, de la défenestration des séminaristes, de l'enlèvement des titulaires ecclésiastiques, de leurs palais épiscopaux, cures ou presbytères. »

M. Flourens, pour lequel nous n'avons que de la sympathie, a certainement raison de croire que la « puissance de nos muscles » ne viendra pas à bout des baïonnettes. Si la résistance projetée doit être une répétition de celle que nous avons vu s'organiser intrépidement, tant de fois, pour aboutir à quelques cris, bousculades et condamnations, il n'est que trop vrai qu'elle est inutile. Mais nous ne saurions trop rappeler que les coups de feu tirés dans la Haute-Loire — qui blessèrent un sous-préfet, un agent des domaines et quelques gendarmes — eurent pour résultat d'affoler le gouvernement d'alors et de le faire se contenter, à dater de ce jour, de simulacres d'inventaires : dans la moitié des églises de France, l'inventaire ne fut pas fait, ou il ne l'a été que longtemps après et à petit bruit. Ce qui démontre surabondamment que ce qui avait été impossible au « muscle » était parfaitement possible au fusil.

C'est tout à fait l'avis de notre excellent confrère Oscar Havard, qui, dans le *Soleil*, fait courageusement écho à notre campagne. Notre confrère se préoccupe, en outre, d'établir, au point de vue de la conscience catholique, la légitimité de la résistance armée pour la défense de nos églises. Il écrit :

« Les deux articles que nous avons publiés dans le *Soleil* ont excité parmi nos lecteurs une émotion qui s'est manifestée par des critiques et par des félicitations.

« Comment osez-vous préconiser, contre l'Etat persécuteur, l'emploi de la force ? m'écrit l'un de mes correspondants. Vous n'avez donc pas lu le chapitre VI (art. 2, 6<sup>e</sup> proposition) de la POLITIQUE TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE. où Bossuet, non seulement interdit la révolte au peuple opprimé, mais condamne les remontrances pleines d'aigreur et de murmure qui sont, dit-il, un commencement de sédition » que le prince « ne doit pas souffrir » ; il autorise que les doléances « respectueuses ».

« Je prie mon censeur de croire que si le chapitre de Bossuet m'est depuis longtemps familier, je n'ignore pas, en revanche, que le Saint-Siège n'a jamais admis les théories de l'évêque de Meaux et

« qu'il les fit réfuter, au xvii<sup>e</sup> siècle, par un savant Dominicain, le  
« P. Rocaberti. Dans vingt gros volumes, ce religieux groupa tous  
« les textes où les erreurs gallicanes sur les deux Pouvoirs et sur les  
« relations de l'Eglise et de l'État sont confrontées avec le véritable  
« enseignement de Rome. Esprit pondéré Bossuet n'avait eu garde  
« de pousser jusqu'à leurs extrêmes conséquences les principes de  
« l'école. Mais des docteurs moins illustres n'ont pas craint de nous  
« révéler le *credo* complet des légistes sur les droits réciproques des  
« sujets et des Princes. »

Et Oscar Havard nous cite, au xix<sup>e</sup> siècle, deux exemples :

« L'évêque d'Hermopolis, Mgr de Frayssinous, dans ses *VRAIS*  
« *PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALLICANE*, professe que *quiconque arrive*  
« *au pouvoir, selon la forme établie par les lois politiques du pays,*  
« *ne peut plus, en aucun cas, être privé de son droit, fût-il tyran,*  
« *hérétique, persécuteur impie : il n'est jamais permis ni de se*  
« *soustraire à son empire ni d'opposer à ses volontés une résistance*  
« *active. A quelque degré qu'il opprime le peuple, le peuple est tenu*  
« *de souffrir l'oppression par l'ordre de Dieu.*

« En 1835, un prélat gallican, Mgr Le Groing de la Romagère,  
« évêque de Saint-Brieuc, écrit ce qui suit dans une lettre pastorale à  
« son clergé : *Fidèles à Dieu, vous continueriez d'obéir, dans l'ordre*  
« *civil, à celui qui tiendrait du ciel la puissance souveraine, quelque*  
« *déréglées que fussent ses mœurs, quelle que fût sa croyance reli-*  
« *gieuse, quels que fussent le abus apparents ou réels de son gou-*  
« *vernement, quelque impies enfin et tyranniques que fussent les*  
« *lois qu'il édicterait pour nous pervertir.*

« Sans doute nulle école et nul théologien catholique ne signe-  
« raient aujourd'hui de telles maximes. Mais si nous répudions hau-  
« tement les principes que défendaient, au siècle dernier, les survi-  
« vants des légistes, avons-nous le droit de soutenir que ces erreurs  
« ne nous maléficient pas toujours ? Reconnaissons-le avec franchise :  
« certes, nos paroles condamnent la soumission docile aux Pouvoirs  
« persécuteurs, mais nos actes la comportent. Si discrédités qu'ils  
« soient, les sophismes gallicans sur l'intangibilité, que dis-je, sur  
« l'infailibilité de l'autorité civile, nous jugulent. A l'encontre des  
« Légistes, le Saint-Siège — et c'est là son honneur ! — a toujours  
« flétri le Césarisme royal ou démocratique. La Charte fondamentale  
« de la Congrégation de l'Index frappe *a priori* d'une censure « tout  
« livre propre à favoriser la tyrannie politique et ce qu'on appelle  
« « la Raison d'Etat » (1).

« Après avoir fait du Souverain une idole, l'Assemblée de 1682  
« dut subir — sur l'invitation du Pape — le désaveu de Louis XIV  
« lui-même. Une lettre royale adressée le 14 septembre 1693, à Inno-  
« cent XII, ne rétracta-t-elle pas l'erreur qui affranchissait le Roi du  
« magistère pontifical ? Le 5 décembre 1906, dans les *Etudes* des

(1) *Hem quæ ex Gentilium placidis, moribus, exemplis, tyranticam politicam favent, et quam falso vocant Rationem Status, ab evangelica et christiana lege abhorrentem inducant, doleantur ! Regulæ et Observationes in Indicem Librorum prohibitorum. De Correctione, parag. II.*

« Pères Jésuites, un théologien fit comparaître les docteurs qui, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'au cardinal Billot, approuvent la résistance des sujets opprimés aux violences des Princes. *Il peut se faire*, déclarait l'écrivain de la Revue, *que les citoyens qui se défendent contre la tyrannie prennent une attitude agressive. Faut-il les qualifier de rebelles ? Nullement. Le vrai rebelle, le vrai séditieux, c'est le tyran qui s'insurge contre la Cité, contre ses intérêts, contre ses croyances et contre ses droits. Tant pis pour ce perturbateur, si la guerre qu'il a provoquée dépasse le but et précipite du pouvoir le coupable ! »*

Oscar Havard rappelle qu'en autorisant l'emploi de la force contre les flibustiers piémontais, Pie IX n'a fait qu'affirmer une fois de plus la doctrine catholique de la défense par les armes des droits de l'Eglise. Et il ajoute :

« Lamoricière, Pimodan, André Bernard, Quatrebarbes, Becdelièvre, Lallemand, Troussures, Charette, Montcuit, Le Gonidec de Traissan, etc., eûtes vous tort d'obéir à l'appel du Pontife Suprême ? Et, si vous viviez encore, ne seriez-vous pas prêts à défendre, demain, le patrimoine idéal de la France, comme jadis, le patrimoine terrestre du Saint-Siège ? L'un est-il moins sacré que l'autre ? »

Notre éminent confrère, on le voit, est absolument d'accord avec nous : nous le constatons avec joie. Et c'est avec une satisfaction non moins grande que nous trouvons les lignes suivantes sous la plume du chanoine Bernard Gaudeau, directeur de la *Voix Catholique*, lequel a été à maintes reprises honoré des témoignages de satisfaction du Saint-Siège.

« Au sujet de la jouissance des églises, laissées actuellement aux Catholiques sans titre stable, j'ai dit que quelques-uns semblaient craindre qu'on nous les enlevât. Et j'ai ajouté : *On ne nous les prendra que si nous voulons bien les laisser prendre. Et nous devons être prêts à les défendre, au besoin par la force. »*

On ne saurait mieux dire, et ni la conspiration du silence, ni les erreurs patiemment infiltrées dans l'esprit des Catholiques français ne sauraient étouffer ces paroles de vérité.

---

#### SOCIÉTÉS SECRÈTES CATHOLIQUES.

L'idée qu'il est interdit, quand on est chrétien, de résister par la force à l'oppression de l'Etat n'est pas la seule erreur grave que les pires ennemis de l'Eglise soient parvenus à introduire dans nos milieux. On n'a également rien épargné pour persuader à nos amis qu'il y aurait faute grave à appartenir à une « société secrète catholique »,

la société secrète étant, paraît-il, par essence, le contraire même du Catholicisme.

Cette théorie évidemment absurde — le Christianisme tout entier ayant eu, au début, forme de société secrète — a été lancée par quelques-uns de ces agents que la Franc-Maçonnerie entretient au milieu des Catholiques. Elle est aujourd'hui acceptée naïvement par un petit nombre d'hommes de bonne foi. Ceci nous crée un devoir, d'autant plus impérieux de montrer que les interprètes qualifiés de la pensée la plus catholique sont aussi favorables à la « société secrète catholique » que lui sont hostiles les porte-paroles, plus ou moins masqués, de la secte.

On se rappelle que nous avons cité, ici même, à l'appui du droit pour les Catholiques de s'organiser secrètement contre leurs ennemis, l'exemple de la *Compagnie du Saint-Sacrement*, cette vaste société secrète catholique dont firent partie, entre bien d'autres pieux personnages, saint Vincent de Paul, M. Olier, le célèbre curé de Saint-Sulpice, et le P. de Condren, général de l'Oratoire. C'est cette puissante association occulte qui provoqua, par un travail silencieux de quarante années, l'admirable renaissance religieuse de la France au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Quand nous rappelâmes ce fait indiscutable, quand nous évoquâmes ce précepte des Confrères du Saint-Sacrement : « le secret est l'âme de notre association », quand nous affirmâmes la légitimité, à l'époque actuelle, d'associations semblables, *pourvu qu'elles soient en accord avec le Saint-Siège*, certains de nos lecteurs nous trouvèrent peut-être téméraires. Nous sommes heureux de constater que, si nous l'avons été, c'est en bonne compagnie. Notre idée fait son chemin dans la presse catholique.

Voici, par exemple, ce qu'écrit dans l'*Univers* sous le titre *Sociétés secrètes catholiques*, le R. P. Yves de la Brière, un des principaux collaborateurs des *Etudes*, organe de la Compagnie de Jésus :

« L'un des plus intéressants résultats de l'érudition historique, depuis une quinzaine d'années, aura été de nous faire connaître le rôle, tant religieux que politique, de la Compagnie du Saint-Sacrement au xvii<sup>e</sup> siècle. Presque totalement inconnue jusqu'à notre temps, cette mystérieuse association, toute dévouée aux œuvres de piété, de charité, d'apostolat, de conquête, exerça, en réalité, une action considérable sur le mouvement de Contre-Réformation catholique pendant le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV. Selon l'heureuse formule d'un historien étranger à nos croyances, M. Mariéjol, l'un des collaborateurs de M. Lavisser : *Elle a prodigieusement entrepris ; et c'est même à la grandeur de ses ambitions et de son action qu'on peut le mieux mesurer la force du mouvement catholique à cette époque de notre histoire.*

« Ce qui caractérise la Compagnie du Saint-Sacrement, c'est l'étendue de ses ambitions apostoliques et le mystère dont elle enve-



« loppait chacune de ses interventions et jusqu'à son existence  
« même...

« Etendue de ses ambitions apostoliques, car la Compagnie du  
« Saint Sacrement remédia aux désastres, d'ordre matériel et moral,  
« causés par la guerre de Trente ans et la Fronde ; elle combattit  
« efficacement la mendicité parisienne en déterminant la création de  
« l'Hôpital général ; elle améliora le régime des prisons et des galères ;  
« elle organisa l'assistance judiciaire en faveur des pauvres et pré-  
« luda même à nos modernes secrétariats du peuple : elle combattit  
« les scandales de la mode, les désordres du clergé, le relâchement  
« des monastères ; elle combattit surtout le Protestantisme, fit préva-  
« loir une jurisprudence restrictive de l'Edit de Nantes et favorisa le  
« mouvement d'opinion qui devait aboutir, plus tard, à la Révoca-  
« tion.

« Or toutes ces interventions, ordonnées, préparées, organisées  
« avec méthode par la Compagnie du Saint-Sacrement, furent exé-  
« cutées au dehors sans que jamais le nom de la Compagnie fût  
« prononcé. Bien plus, les contemporains non initiés ignorèrent,  
« presque tous, l'existence même de l'association. Une sévère *disci-*  
« *pline du secret* fut imposée à tous les adhérents, et fut si bien obser-  
« vée que la Compagnie demeura peu et mal connue, sinon incon-  
« nue, de l'autorité séculière et jusque de l'autorité religieuse. Alors  
« même que le mystère eût été dévoilé, à partir de 1660, et que les  
« mondains se fussent acharnés contre la *cabale des dévots*, qui dut  
« se dissoudre pour obtempérer aux sentences du Parlement, le grand  
« public continua d'ignorer quelle avait été, au juste, l'organisation  
« secrète de la Compagnie du Saint-Sacrement et combien efficaces  
« avaient été ses interventions dans les affaires ecclésiastiques et  
« charitables ou dans la politique religieuse. Le mystère ne fut percé  
« que plus de deux siècles après la disparition de la Compagnie.

« Le document révélateur fut le manuscrit n° 14.489 du Fonds  
« français de la Bibliothèque Nationale, volume de 161 folios, de  
« format petit in-quarto et intitulé : *Annales de la Compagnie du*  
« *Saint-Sacrement*. L'auteur est le comte René II de Voyer d'Ar-  
« genson qui, en 1694 et 1695, résume ou transcrit les procès-verbaux  
« dont il est le dépositaire, pour exposer au cardinal de Noailles,  
« archevêque de Paris, tout le bien qui fut accompli naguère par la  
« société secrète catholique et pour exhorter l'archevêque à reconsti-  
« tuer la Compagnie du Saint-Sacrement, comme une grande et  
« précieuse ressource en vue de l'action catholique.

« Ce document, signalé dès le temps de Napoléon III par le R. P.  
« Le Lasseur, S. J., fut, en 1888 et 1889, utilisé par le R. P. Charles  
« Clair, S. J., qui, dans la revue les *Etudes*, publia les renseigne-  
« ments donnés par le comte d'Argenson sur « l'histoire de la  
« charité au dix-septième siècle ». Onze années plus tard, en 1899,  
« M. Félix Rabbe, dans la *Revue historique*, exploita les *Annales* du  
« comte d'Argenson comme un document écrasant contre le catho-  
« licisme français du dix septième à cause des mesures de rigueur  
« provoquées à l'égard des protestants et des libertins par une  
« société secrète catholique. Cet article tapageur détermina une  
« polémique entre M. Rabbe et un rédacteur des *Etudes*, le R. P.

« Chérot, S. J. Elle provoqua, en outre, diverses recherches et  
« trouvailles érudites au sujet de la Compagnie du Saint-Sacre-  
« ment. C'est à la fin de 1900 qu'une édition critique des *Annales* du  
« comte d'Argenson fut livrée au public par un savant Bénédictin, le  
« R. P. Dom Beauchet-Filleau.

« Le principal ouvrage consacré à la Compagnie du Saint-Sacre-  
« ment parut en 1902, sous ce titre : *La Cabale des dévots*, par  
« M. Raoul Allier. Volume instructif, documenté, riche d'informa-  
« tions neuves, mais gâté à chaque page par des allégations hostiles,  
« des ironies amères contre le catholicisme. Le livre de l'érudit écri-  
« vain protestant exhale une aigre saveur de littérature anticléricale.  
« Depuis lors, presque tous les auteurs qui ont abordé l'histoire poli-  
« tique et religieuse du second tiers de notre xvii<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> Arvède  
« Barine comme M. Mariéjol et comme M. l'abbé Fernand Mourret,  
« se sont étendus avec quelque détail sur le rôle de la Compagnie  
« du Saint-Sacrement. Les résultats obtenus par le travail des his-  
« toriens et des érudits à la date de 1905 furent consignés dans une  
« brochure de la collection *Science et Religion*, intitulée : *Ce que fut*  
« *la Cabale des dévots* ».

« La découverte et la publication des papiers de la Compagnie du  
« Saint-Sacrement à Marseille et de la correspondance du groupe  
« marseillais avec le groupe parisien apporta une vérification et un  
« précieux complément au témoignage des *Annales* du comte d'Ar-  
« genson. D'autre part, M. l'abbé Aulagne étudia, d'après les docu-  
« ments locaux, la Compagnie du Saint-Sacrement à Limoges, et,  
« plus récemment, M. Maurice Souriau, d'après les sources nor-  
« mandes, écrivit l'histoire de la Compagnie à Caen.

« Parmi les travaux publiés dans les Revues, on doit citer parti-  
« culièrement ceux de M. Alfred Rébelliau : trois articles de la *Revue*  
« *des Deux-Mondes* en 1903, deux autres articles de la même Revue  
« en 1909. De l'année 1909, également, datent trois articles publiés  
« dans les *Etudes* par le R. P. Joseph Brucker, le doyen de la redac-  
« tion de cette Revue. M. Rébelliau et le P. Brucker, en 1909, étaient  
« d'accord pour reconnaître que l'enquête historique et documen-  
« taire des dernières années modifiait quelque peu les conclusions  
« qui, jusqu'en 1905, avaient été considérées comme irrécusables par  
« tous les travailleurs. L'autorité du groupe parisien de la Compa-  
« gnie du Saint-Sacrement sur ses filiales de province était, en réa-  
« lité, moins despotique qu'on ne l'avait précédemment cru. Le  
« secret de la Compagnie était moins rigoureux et moins implacable  
« que ne l'avaient, d'abord, compris les historiens de la « cabale  
« des dévots ». On avait pareillement exagéré l'indépendance de la  
« Compagnie du Saint-Sacrement par rapport aux évêques, de même  
« que l'étendue indiscrete de ses interventions, et de même encore  
« que le caractère agressif de la propagande exercée contre le culte  
« protestant. Néanmoins, la physionomie générale de la Compagnie  
« du Saint-Sacrement et de son œuvre demeurerait bien telle qu'elle  
« était communément apparue aux historiens d'après les *Annales* du  
« comte d'Argenson. Les documents découverts depuis lors avaient  
« permis de supprimer certains grossissements, de rectifier ou de  
« mieux juger certains détails. Mais rien n'était changé à la subs-

« tance des faits. Les correctifs légitimes étaient affaire de degré, de  
« mesure et de nuances dans la description historique. Telle fut  
« l'impression que manifesta, en 1910, M. l'abbé Prunel, en traitant  
« cette question à l'Institut catholique de Paris. Telle fut aussi l'im-  
« pression que M. Geoffroy de Grandmaison exprima, en 1911,  
« dans un remarquable et judicieux article du *Correspondant*.

« Depuis quelques mois, plusieurs publications documentaires  
« viennent d'enrichir le dossier de la Compagnie du Saint-Sacrement  
« et de certaines autres sociétés « secrètes » catholiques de la même  
« époque. M. l'abbé Alphonse Auguste a fait paraître, d'abord, un  
« recueil de « notes et documents » sur *La Compagnie du Saint-*  
« *Sacrement à Toulouse*. (Paris, Picard, 1913. In-8° carré. Prix :  
« 3 fr. 50 ) Ce recueil prend place dans la série des études consacrées  
« par l'érudit chercheur qu'est M. l'abbé Auguste à la Contre-  
« Réforme dans l'ancien diocèse de Toulouse. Des documents publiés  
« sur le groupe toulousain, il résulte que la *discipline du secret* y fut  
« sérieusement observée, encore qu'elle ne fût pas aussi rigoureuse  
« que l'avait prétendu M. Allier ; le *secret* dissimula aux contempo-  
« rains, souvent même à l'archevêque, les interventions de la Com-  
« pagnie de Toulouse ; le *secret* donne un caractère énigmatique à la  
« plupart des documents de l'Association, et nous cache encore le  
« nom de presque tous les membres, même dirigeants, du groupe  
« toulousain. D'autre part, les œuvres de propagande et d'action  
« catholique entreprises par la Compagnie à Toulouse correspondent  
« fidèlement aux œuvres principales du groupe parisien : œuvres de  
« piété chrétienne, comme la confrérie du *Corpus Christi* ; œuvres  
« d'apostolat auprès des protestants, comme la Maison des Nouveaux  
« Convertis ; œuvres d'assistance charitable, telles que le Bouillon  
« des pauvres ; répression de la mendicité, grâce à l'organisation de  
« l'hôpital général de Toulouse et de l'assistance obligatoire par le  
« travail ; répression des scandales du « compagnonnage » par l'in-  
« tervention de l'autorité publique et la création de communautés  
« pieuses de cordonniers et de tailleurs. A Toulouse comme à Paris  
« et dans toutes les villes de France, la Compagnie du Saint-Sacre-  
« ment applique avec énergie, avec entrain, avec méthode, l'auda-  
« cieux programme qu'elle s'était fixé à elle-même : *Ce qui fait le*  
« *fond des œuvres de la Compagnie, c'est d'entreprendre tout le bien*  
« *possible et d'éloigner tout le mal possible... Elle travaille à embrasser*  
« *toutes les œuvres difficiles, fortes, négligées, abandonnées et à s'y ap-*  
« *pliquer pour les besoins du prochain dans toute l'étendue de la cha-*  
« *rité.*

« En même temps que son travail documentaire sur la Compagnie  
« de Toulouse, M. l'abbé Auguste offrait au public une autre « Con-  
« tribution à l'Histoire de la Compagnie du Très-Saint-Sacrement de  
« l'Autel ». Cet autre recueil a pour titre : *Les Sociétés Secrètes*  
« *Catholiques du XVII<sup>e</sup> siècle et H.-M. Boudon, grand archidiacre*  
« *d'Evreux*. (Paris, Picard, 1913, in-8° carré. Prix : 3 fr. 50.)  
« M. l'abbé Auguste réunit les éléments de ce travail à l'époque où il  
« fit partie du corps enseignant du collège Saint-François de Sales à  
« Evreux. La conclusion de l'enquête de M. Auguste est que le saint  
« archidiacre Boudon n'appartint probablement pas à la Compagnie

« du Saint-Sacrement ; qu'il fut invité par Desmarets de Saint-Sorlin  
« à devenir membre d'une association *secrète*, catholique, très mili-  
« tante et plus ou moins analogue à la Compagnie du Saint-Sacrement  
« la *Société pour les Intérêts de Dieu*, établie à Paris, à Bordeaux  
« à la Rochelle et ailleurs encore ; enfin, M. Auguste reconnaît  
« pour certain que Boudon appartient, comme beaucoup d'autres  
« saints personnages de son époque, aux assemblées *secrètes* de piété  
« et de charité qui se recrutaient dans les congrégations d'hommes  
« et de jeunes gens dirigées par les Jésuites.

« Quel était le but de ces assemblées *secrètes* recrutées dans les con-  
« grégations de la Sainte Vierge ? Nous trouvons une réponse à cette  
« question dans un tout récent petit volume de M. le comte Bégouen  
« collaborateur des travaux de l'abbé Auguste sur la Contre-Réfor-  
« mation à Toulouse. Le livre de M. Bégouen est intitulé : *Une société*  
« *secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'AA de Toulouse*  
« *aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'après des documents inédits.* (Paris,  
« Picard, 1913. In-16.) La désignation un peu bizarre *AA* comporte  
« plusieurs interprétations possibles qui aboutissent toutes à signifier  
« l'*Assemblée*, l'association fraternelle des amis groupés dans un but  
« de piété et de charité. Les documents de M. Bégouen établissent  
« qu'au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle des assemblées *secrètes* de ce genre,  
« reliées ensemble par une correspondance régulière, existèrent, au  
« moins, dans *trente* villes de France. Pour couvrir le mystère de leur  
« organisation, de leurs pratiques collectives de piété, de charité, de  
« mortification, les *AA* instituèrent une *discipline du secret* dont la  
« rigueur et l'étrangeté surpassent tout ce que connut jamais la  
« Compagnie du Saint-Sacrement. Par avance, les chefs de l'assem-  
« blée déclarent que l'association est *dissoute de plein droit* dès lors  
« que l'un quelconque des adhérents sera interrogé de telle sorte qu'il  
« ne puisse répondre sans avouer l'existence de l'assemblée ou sans  
« commettre un mensonge. Puisque l'assemblée est *dissoute* en pareil  
« cas, le confrère peut et doit répondre avec toute sûreté de conscience  
« que l'assemblée *n'existe pas*. Le confrère avisera immédiatement  
« son chef hiérarchique, afin que ce dernier procède sans retard à la  
« *reconstitution de l'assemblée dissoute*, dont les exercices repren-  
« dront leur cours normal. On est obligé d'avouer que pareille  
« méthode ne saurait être proposée en modèle, ni comme admirable  
« ni comme imitable (1).

(1) Évidemment ! Mais il reste à établir qui a rédigé cette prescription, qui l'a acceptée, qui l'a mise en pratique... En effet, cette façon au moins blâmable de garder le secret est recommandée dans un Règlement, soi-disant de l'époque, mais dont rien, absolument rien, ne nous garantit l'authenticité. On n'en connaît pas l'original ; il n'est fait mention de la prescription incriminée dans aucun ouvrage ou manuscrit du temps ; on la trouve pour la première fois dans une brochure PARUE EN 1893, sans références, sans nom d'auteur et sans nom d'imprimeur. Le titre même de la brochure n'inspire guère la confiance. Le voici : *Une société secrète d'ecclésiastiques aux dix-septième et dix-huitième siècles.* — L'AA CLÉRI-

« Il y eut donc, au dix-septième siècle, beaucoup d'autres sociétés  
« secrètes catholiques que la Compagnie du Saint-Sacrement. Cette  
« dernière fut même loin d'être la plus *secrète* de toutes. Mais ce qui dis-  
« tingue la Compagnie du Saint-Sacrement des assemblées que dé-  
« crit M. le comte Bégouen, c'est la nature apostolique et conqué-  
« rante des interventions de la Compagnie du Saint-Sacrement dans  
« les affaires de l'Eglise et dans la vie sociale du pays. Les *As* offrent  
« un chapitre curieux de l'histoire de la piété, de l'ascétisme et de la  
« charité. La Compagnie du Saint-Sacrement, la *cabale des dévots*,  
« appartient, en outre, à l'histoire politique et religieuse de la société  
« française entre 1630 et 1666, et son rôle y fut certainement d'une  
« importance considérable.

« YVES DE LA BRIÈRE. »

Ce remarquable article a valu au P. Yves de la Brière des attaques presque aussi acerbes que celles qui ont été dirigées contre nous à l'occasion de notre opinion sur la légitimité des Sociétés Secrètes Catholiques en union avec le Saint-Siège. Venant d'où elles viennent, de telles attaques valent les meilleures félicitations, et le P. de la Brière n'en aura pas été plus ému que nous.

Attendons-nous, d'ailleurs, à voir la *Croix* prendre sa part de la bordée d'injures qui assaille toute feuille encourageant les Catholiques à ne pas laisser leurs adversaires garder le monopole de l'arme redoutable qu'est la Société Secrète. La *Croix*, en effet, a publié, dans son numéro du 20 décembre 1913, une chaleureuse apologie des *Chevaliers de Colomb*, vaste société secrète catholique constituée aux Etats-Unis et au Canada. Les *Chevaliers de Colomb* ont une organisation occulte, des signes de reconnaissance, des mots de passe, un rituel d'initiation. Cette véritable Franc-Maçonnerie catholique a porté les plus rudes coups à la Franc-Maçonnerie proprement dite, notamment en dévoilant l'odieux complot tramé dans une Loge de Montréal pour compromettre un certain nombre de membres du clergé à l'occasion du Congrès Eucharistique. Ce service rendu à l'Eglise a été reconnu, depuis, par une réception solennelle au Vatican.

Cela n'a pas empêché les agents de la secte grimés en antimaçons d'attaquer violemment les *Chevaliers de Colomb* comme suspects au

CALE. — *Son histoire, ses statuts, ses mystères.* — A *Mysteriopolis*, chez Jean de l'Arcane, libraire de la Société, rue des Trois-Cavernes, au Sigalion, dans l'arrière-boutique. MDCCLXXIII. — Avec permission. M. le comte Bégouen, qui a consacré à cette question une intéressante étude, et qui suppose que la brochure de 1893 reproduit des textes authentiques, ne peut s'empêcher de dire : « On voudrait savoir où se trouvent les documents abondants et variés qu'il (l'auteur) a entre les mains... » Evidemment ! Mais gageons qu'on ne retrouvera pas plus le texte où se trouve cette prescription immorale qu'on n'a retrouvé, dans les ouvrages du P. Loriquet, la fameuse phrase tant reprochée à celui-ci. Les procédés de dénigrement employés par la secte sont invariables... — F. S.-CH.

point de vue catholique, parce que organisés en « société secrète ».

Voici les renseignements que la *Croix* donne sur cette vaste association :

« Les *Chevaliers de Colomb* sont de nouveau à l'ordre du jour aux  
« Etats-Unis. Les élections du 4 novembre dernier ont, en effet,  
« porté au pouvoir, dans plusieurs Etats, des membres influents de la  
« grande Société catholique. Ces succès n'ont pas l'heur de plaire à  
« certains protestants fanatiques qui dénoncent, en termes outragesants, l'avance décidée du Catholicisme en ce pays et la prétendue  
« mainmise de Rome sur l'Etat américain. Le point de départ de  
« toutes ces diatribes, c'est, avant tout, la déchéance de William  
« Sulzer, gouverneur de l'Etat de New-York, et son remplacement  
« par un catholique, chevalier de Colomb ; c'est, ensuite, l'élection  
« d'un autre chevalier de Colomb comme maire de la ville de New-  
« York. Or il ne faut pas oublier que cette grande métropole, l'or-  
« gueil de l'Est, est considérée comme la capitale morale des Etats-  
« Unis.

« Les chevaliers de Colomb (*knights of Columbus*), contre qui  
« s'exerce en ce moment la rage des sectaires, sont l'une des plus  
« importantes Sociétés catholiques de bienfaisance dans le monde.  
« Ils furent fondés à New-Haven (Connecticut) le 2 février 1882. C'est  
« un prêtre, le R. P. Michaël J. Mac Givney, qui fut l'initiateur de  
« cette grande œuvre. A l'instar des anciens chevaliers du moyen âge,  
« les membres sont affiliés à l'Ordre d'après un rituel spécial. Ce  
« rituel, ai-je besoin de le dire, n'a rien en soi qui puisse éveiller les  
« susceptibilités de l'Eglise, par une assimilation quelconque avec  
« les rites mystérieux et défendus en usage dans les Loges maçon-  
« niques.

« L'Association est ouverte à tous les catholiques américains, sans  
« distinction d'âge ni de rang, que tourmentent un idéal religieux  
« plus parfait et un patriotisme plus pur. Des Sociétés similaires existaient déjà, mais toutes plus ou moins teintées d'esprit puritain.  
« Les chevaliers de Colomb se levèrent donc et, fièrement, déployèrent le drapeau catholique sur le continent américain, signifiant au  
« monde que l'Eglise, dont ils sont les fils, pouvait compter sur eux  
« dans la défense de ses droits, comme dans l'obéissance à ses lois.

« Un autre but de l'Association est de fournir à ses membres un  
« appui matériel ou moral, suivant les besoins. C'est dans cette intention qu'ils établirent, un peu partout, des bureaux de placement  
« qui ont rendu et rendent encore des services signalés. Un écrivain  
« ou un orateur catholique montre-t-il quelque talent ? Les chevaliers de Colomb iront à lui, le sortiront de dessous le boisseau  
« pour le mettre en évidence et lui fournir l'occasion de donner toute  
« sa mesure. Ils font mieux encore. Fermement convaincus que  
« l'honneur d'un seul membre rejait sur le corps tout entier, ils s'appliquent à distinguer parmi eux les sujets les plus capables comme  
« aussi les plus dignes pour les investir de l'autorité au sein de l'Ordre. Aussi leurs chefs sont-ils des chevaliers dans tout le noble  
« sens du mot, je veux dire des hommes de vie et de caractère irréprochables. Ah ! c'est qu'ils croient fermement à la vertu conqué-

« rante de l'exemple ! Ils méritent qu'on leur applique ces beaux vers  
« de Browning :

Un peuple n'est que l'effort d'un grand nombre  
A reproduire la noble vie d'un seul.  
Ceux dont l'existence peut servir de modèle aux masses  
Valent plus à eux seuls que la masse entière.

« Une autre fin, non la moins noble, des chevaliers de Colomb,  
« est de développer, par tous les moyens moraux et financiers en  
« leur pouvoir, l'enseignement et l'éducation catholiques sur tout le  
« continent américain. En 1903, le vice-recteur de l'université catho-  
« lique de Washington ayant fait appel à la générosité de l'Ordre  
« pour doter l'Université d'une chaire d'histoire, les chevaliers en-  
« trèrent aussitôt en campagne et souscrivirent libéralement la somme  
« demandée, soit 285.000 francs.

« De nouveau, en 1907, Mgr Glennon, archevêque de Saint-Louis  
« et membre du Conseil d'administration de l'Université, fut délégué  
« devant le Conseil supérieur de l'Ordre pour solliciter une seconde  
« fois son appui financier, afin de développer et parfaire la grande  
« œuvre commencée. Cet appel ne resta pas sans écho. Loin de bron-  
« cher devant l'effort, les chevaliers accueillirent la proposition avec  
« joie et s'engagèrent à recueillir la somme gigantesque de deux  
« millions et demi de francs, avant dix ans. Ils ont tenu promesse :  
« il ne leur reste plus, en effet, à verser que 150.000 francs seule-  
« ment.

« Il n'est pas hors de propos de rappeler ici la splendide cam-  
« pagne menée par la grande Société catholique pour l'établisse-  
« ment d'une fête nationale en l'honneur de Christophe Colomb. A  
« force de persuasion, de persévérance et d'énergie, l'idée a fait son  
« chemin dans l'esprit et le cœur des masses, si bien qu'aujourd'hui  
« plus de trente Etats sur quarante-huit ont placé le *Columbus day*  
« (jour de Colomb) au rang des grandes fêtes nationales. Un jour  
« viendra, qui n'est pas loin, où *Columbus day* sera chômé dans tous  
« les Etats de l'Union indistinctement.

« Non contents de proposer leur héros chrétien à la vénération des  
« foules, les *knights* ont tenu à ce que le gouvernement américain  
« perpétuât sa mémoire par un monument grandiose. La statue de  
« Colomb fut, en effet, inaugurée le 8 juin 1912, à Washington,  
« parmi un grand concours de peuple et sous les auspices du gou-  
« vernement fédéral lui-même. A cette occasion, 25 000 chevaliers  
« défilèrent dans les rues de la capitale, et la splendide allure de  
« cette armée d'élite produisit une impression qui dure encore.

« Ce n'est pas seulement l'enseignement supérieur que les che-  
« valiers de Colomb se sont employés à promouvoir, mais encore  
« l'éducation et l'enseignement catholiques à tous les degrés, par la  
« fondation d'orphelinats, d'écoles primaires et secondaires et la  
« création d'un grand nombre de bourses pour étudiants pauvres.

« Mais, de nos jours, on s'épuise en vain à lutter si l'on n'a pas la  
« presse, la presse étant la reine de l'opinion. Depuis l'époque  
« reculée d'Henri VIII, ce Barbe-Bleue sanguinaire, toutes les pro-  
« ductions littéraires de langue anglaise ont plus ou moins été enta-

« chées de préjugés ou de malice à l'égard de l'Eglise catholique.  
« Mais, Dieu merci ! les temps changent. Les catholiques ne laissent  
« plus passer une calomnie ou une injure sans vertement la relever  
« et sans en demander réparation. Quelque folliculaire dévergondé  
« s'avise-t-il de déverser sa bile sur l'Eglise, les chevaliers de  
« Colomb ont vite fait de répondre à l'attaque par la parole ou par  
« plume. Un conférencier puritain, atteint de phobie anticatholique,  
« s'apprête-t-il à baver sur nos dogmes et nos pratiques, il est sûr  
« de trouver à l'endroit et à l'heure convenus un contradicteur, armé  
« de pied en cap pour la riposte.

« Ce n'est pas tout de relever les défis des ennemis de l'Eglise, il  
« faut aussi prémunir les masses contre le venin de l'erreur. C'est  
« dans ce but que les chevaliers de Colomb ont demandé ou forcé  
« l'admission dans les bibliothèques publiques de livres, de jour-  
« naux et de revues catholiques où nos idées sont aussi clairement  
« exposées que vaillamment défendues.

« Au point de vue politique, les *knights of Columbus* gardent  
« toute leur indépendance ; ils sont, suivant leurs préférences, ou  
« républicains, ou démocrates, ou progressistes. Personne ne leur  
« demande à leur entrée dans l'Ordre à quelle organisation électorale  
« ils ont donné leur nom, vu que toutes sont respectueuses de la  
« liberté religieuse. Aussi bien chacun des grands partis politiques  
« que je viens de citer compte dans ses rangs des chevaliers de  
« marque.

« Il est temps d'affirmer que l'Association, dont je dépeins la vie,  
« offre toutes les garanties voulues au point de vue religieux ; aussi  
« la hiérarchie américaine ne se fait pas faute de bénir et d'encou-  
« rager ses succès. Bien mieux, nombre de prélats et de membres du  
« clergé se sont enrôlés dans ses rangs et sont fiers du beau nom de  
« frère que les membres se donnent entre eux.

« Bref, les chevaliers de Colomb sont aujourd'hui, en Amérique,  
« une force immense avec laquelle les pouvoirs publics doivent comp-  
« ter. Songez donc que leur nombre dépasse actuellement 300 000,  
« et ils n'ont que trente et un ans d'existence ! Présidents de la Répu-  
« blique, ministres, chefs politiques, tous s'honorent de parader à  
« leurs meetings et recherchent leur amitié.

« Dirai-je un mot pour finir de l'organisation intérieure de l'Asso-  
« ciation ? Etant mi-religieuse, mi-fraternelle, elle compte des mem-  
« bres *adhérents* et des membres simplement *associés*. Les premiers sont  
« un peu moins de 100.000 sur 302.074 membres que comptait la  
« Société au 30 juin dernier. Inutile d'ajouter que ses finances sont  
« extraordinairement prospères, son budget accusant chaque année  
« un boni considérable.

« L'Ordre comprend quatre degrés ou catégories de membres, et  
« a pour directeur un grand-maître, assisté de six vice-grands-  
« maîtres et d'un secrétaire général. Chaque vice-grand-maître est  
« préposé au gouvernement d'une vaste portion de territoire appelée  
« province. Les six provinces de l'Ordre portent chacune le nom d'un  
« catholique illustre dans l'histoire du Nouveau Monde. Or il est  
« intéressant de constater, en passant, que plusieurs de ces noms  
« glorieux sont français. Les six provinces en question sont les sui-



« vantes : la *province Champlain*, comprenant le Canada et Terre-  
« Neuve ; la *province Cabot* qui renferme les États de la Nouvelle-  
« Angleterre ; la *province Calvert*, formée des États américains de  
« l'Est et des États bordés par l'Atlantique ; la *province de Soto*, cons-  
« tituée par les États américains du Sud plus le Mexique, Cuba,  
« Porto-Rico ; la *province Marquette*, constituée par les États amé-  
« ricains de l'ouest ; enfin la *province la Salle*, qui comprend les  
« Montagnes Rocheuses, les États bordés par le Pacifique, l'Alaska  
« et les Philippines.

« Chaque province, à son tour, se divise en districts, et chaque  
« district est gouverné par un maître qui est toujours choisi parmi  
« les membres du quatrième degré et est nommé par le Grand Maître  
« pour une période de deux ans. Il y a, dans les États-Unis et le  
« Canada seuls, 56 de ses districts.

« Enfin les districts se subdivisent eux-mêmes en conciles. Il va  
« sans dire que le nombre total en est considérable.

« On voit par ces quelques détails que les chevaliers de Colomb sont  
« une organisation solide et puissante. Or elle est encore, on peut  
« le dire, à l'aurore de ses développements, puisqu'elle n'a pas  
« trente-cinq ans de vie. Le P. Vaughan, le célèbre Jésuite anglais,  
« vient de passer de longs mois aux États-Unis, à travers lesquels il  
« a beaucoup voyagé. De retour à Londres, dans une interview  
« donnée au *Catholic Times*, il déclare entre autres choses :

« *L'ordre des chevaliers de Colomb est une grande et belle insti-  
« tution qui, tel un réseau immense, couvre le pays tout entier du Hud-  
« son, au Yukon des Montagnes Rocheuses au golfe du Mexique.  
« Toujours et partout les chevaliers de Colomb se montrent actifs  
« et entreprenants ; ils sont aussi, cela va de soi, chevaleresques et  
« catholiques. Ce qu'il y a de beau dans cette Société, c'est qu'elle  
« s'empare de l'homme, utilise ses énergies et lui fait comprendre  
« que la vie vaut d'être vécue, et que, loin de rougir de sa religion,  
« il doit, au contraire, la proclamer bien haut. Apôtres laïques de  
« l'Église, ils sont en train d'encercler le vaste continent de l'Amé-  
« rique septentrionale avec leurs halls qui s'élèvent, superbes, de  
« proche en proche, et sont autant de centres d'une activité tou-  
« jours en éveil. »*

« AR. MANET. »

Le témoignage du célèbre Jésuite anglais ne laisse rien subsister  
des accusations colportées en France contre les *Chevaliers de Colomb*  
par certains professionnels de la calomnie.

---

#### LES FF. . . TERRORISTES DE TURQUIE.

Nous avons tout dit ici, depuis trois ans, sur l'abominable régime  
que la Franc-Maçonnerie fait subir à la Turquie. Précisément parce  
que les attentats au droit des gens sont trop nombreux et trop fré-  
quents, il nous est impossible de tenir à jour cette rubrique. Une  
vaillante revue publiée à Paris, et en français, par un proscrit turc,

le général Chérif pacha, n'arrive à publier qu'une partie des forfaits accomplis par les FF. dans l'empire ottoman. Cependant, deux événements se sont produits, au cours de ces dernières semaines, dont l'importance est trop grande pour que nous ne les signalions pas.

Le premier de ces événements est l'assassinat, accompli dans des circonstances particulièrement odieuses, d'un proscrit, Kavakli Mustapha, qui avait été condamné à mort par contumace, en même temps qu'un grand nombre d'innocents, comme ayant trempé dans le meurtre du F. Mahmoud Chevket pacha, ancien grand vizir. Le gouvernement maçonnique de la Turquie a emprunté à la République de Venise le procédé qui consiste à expédier des assassins aux proscrits réfugiés à l'étranger. Voyant rôder autour de lui, à Athènes, où il était réfugié, les sinistres émissaires du gouvernement jeune-turc, Kavakli Mustapha pensa que les risques d'attentat seraient moindres sur le territoire d'une grande puissance comme la Russie que sur celui de la Grèce. Il décida en conséquence de se rendre à Odessa et prit passage sur un navire russe, le *Grand-Duc-Constantin*.

Ce navire faisait escale à Constantinople, mais les conventions diplomatiques existant entre la Russie et la Porte interdisent formellement à cette dernière d'opérer une arrestation à bord d'un navire russe, à moins d'une autorisation spéciale de l'ambassade de Russie. Une telle autorisation ne pouvait pas être accordée, Kavakli Mustapha étant recherché pour une cause d'ordre nettement politique. Il avait donc tout lieu de se croire en sûreté sur le pont du navire d'où il contemplait sa terre natale. Or le *Grand Duc-Constantin* une fois à quai, la police turque monta à bord, présenta au capitaine une autorisation en bonne forme émanant du Consulat Général de Russie, et procéda à l'arrestation de Kavakli Mustapha, dont les protestations et la résistance furent vaines.

Que s'était-il passé ? Il s'était passé ce fait monstrueux que le préfet de police de Constantinople, le F. Azmi bey, avait présenté au Consul Général de Russie, un mandat d'arrêt visant un voleur du nom de *Galatii* Mustapha, recherché pour crimes de droit commun datant de 1911. Sollicité d'autoriser l'arrestation de ce malfaiteur à bord du *Grand-Duc-Constantin*, le fonctionnaire russe y consentit volontiers, et c'est munie de cette autorisation que la police jeune-turque arrêta le proscrit *Kavakli* Mustapha, que sa qualité de réfugié politique rendait sacré.

Jeté dans un cachot, Kavakli Mustapha fut mis à la torture pour l'obliger à révéler les noms de ses complices, ou plutôt des malheureux que ses déclarations devaient servir à incriminer. C'est ainsi que les tortionnaires apprirent de lui qu'un autre réfugié politique se trouvait à bord du *Grand-Duc Constantin*. Le préfet de police alla aussitôt demander une deuxième autorisation d'arrestation au Consul Général de Russie ; mais, cette fois, le F. Azmi bey fut mis à la porte de la manière la plus rude.

Dans l'intervalle, en effet, l'ambassade de Russie avait été avisée de l'odieux subterfuge dont la police turque avait usé. Indigné, l'ambassadeur, M. de Giers, était accouru chez le grand-vizir et avait exigé la remise immédiate de Kavakli Mustapha aux mains des autorités russes. Ce grand vizir est un prince égyptien, Saïd Halim pacha, franc-maçon de haut rang et beau-frère du général Chérif pacha, auquel il a voué une haine sauvage. Il affecta de tout ignorer, demanda vingt-quatre heures pour faire faire une enquête, et promit que Kavakli Mustapha serait, le lendemain, ramené sain et sauf à l'ambassade de Russie.

Le même soir, la Cour Martiale se réunissait et, après des débats qui durèrent moins d'une demi-heure, confirmait la sentence de mort portée par contumace contre Kavakli Mustapha pour complicité dans le meurtre de l'ancien grand-vizir. Reconduit dans sa cellule, Kavakli Mustapha y fut étranglé.

Le lendemain, quand l'ambassadeur de Russie envoya réclamer le réfugié politique, le prince Saïd Halim pacha fit répondre que Kavakli Mustapha s'était suicidé pendant la nuit. M. de Giers demanda la remise du corps, aux fins d'autopsie par le médecin de l'ambassade de Russie. C'eût été permettre de constater les traces des tortures auxquelles le malheureux avait été soumis : la Porte répondit qu'il était trop tard et que l'inhumation venait d'avoir lieu. M. de Giers, exaspéré, exigea l'exhumation immédiate : il fut objecté que le lieu de la sépulture n'avait pas été noté et qu'on craignait de ne pas pouvoir le retrouver...

Il y a quelques années, quand le Sultan Abdul Hamid faisait un peu trop attendre une réponse satisfaisante à une réclamation des puissances, une escadre prenait le chemin des Dardanelles et la Turquie s'inclinait aussitôt. Aujourd'hui encore, la Russie n'aurait qu'un ordre à donner à sa flotte de la mer Noire pour voir le gouvernement turc ramper à ses pieds. Mais le régime jeune-turc, appuyé par la Franc-Maçonnerie internationale, dispose d'influences complices dans les Chancelleries du monde entier.

L'attaquer, même lorsqu'il a provoqué l'attaque par les pires méfaits, présente des difficultés infinies avec lesquelles une puissance comme la Russie elle-même est obligée de compter. Après avoir tempêté, menacé, traité le prince Saïd Halim pacha avec l'indignation qu'il méritait, M. de Giers fut obligé de se contenter de satisfactions de pure forme, dont la principale fut la révocation du F. : Azmi bey, le préfet de police qui avait imaginé de mystifier aussi tragiquement le Consul Général de Russie.

Huit jours n'étaient pas passés qu'on apprenait la nomination du F. : Azmi bey comme gouverneur de la province d'Adana, ce qui constituait un bel avancement. M. de Giers intervint à nouveau et fit annuler cette nomination. Le F. : prince Saïd Halim, grand-vizir,

et le F. : Talaat bey, Grand-Maître du Grand Orient de Turquie en même temps que ministre de l'intérieur, donnèrent alors à l'ancien préfet de police une mission secrète conforme à ses aptitudes : celle d'aller organiser, à Paris, l'assassinat du général Chérif pacha, le plus en vue des proscrits turcs. Le F. : Azmi bey s'occupa assez activement de cette affaire pour pouvoir adresser, le 24 décembre 1913, la lettre ci-après au F. : Talaat bey, ministre de l'intérieur, à Constantinople. L'original de cette lettre, qui s'est égarée en route, figure au dossier de l'attentat contre Chérif pacha.

ESTIMABLE BEY EFFENDI,

*Dans ma dernière lettre, je vous ai donné assez de renseignements et vous ai demandé de faire certaines choses. Vous les avez sans doute prises en considération.*

*J'ai fait une enquête assez importante sur Chérif. Soyez persuadé que cet individu nous cause plus de préjudice que vous ne le pensez, et il en est capable. Il a une situation assez importante à Paris et des rapports avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. Il connaît beaucoup de députés et de sénateurs, parmi lesquels il a des amis très intimes. Cet individu est capable d'agir contre les mesures prises pour la sécurité de l'Etat. Bref, il faut lui accorder une grande importance.*

*Paris manque d'hommes. On a absolument besoin ici d'un haut fonctionnaire honnête, connaissant des langues, pouvant fréquenter les salons, ayant une situation. La personne qui viendra ici ne doit point avoir de relations avec l'ambassade, car il y a là des hommes nuisibles, telle fils de Noradounghian effendi. D'après moi, la personne qui viendrait ici devrait s'occuper d'un commerce, et, comme telle, elle devrait pouvoir entrer partout et travailler. Elle le peut.*

*Moukhtar continue de plus belle ses canailleries, dont les effets ne sont pas petits. La France a ouvert ses bras à ces gens-là et considère comme des iniquités les jugements qui les ont frappés !*

*Chérif est parti hier pour Genève. Il se tiendra là, à la fin de ce mois, un congrès auquel assisteront les Arabes, parmi lesquels Mehmed Férid. Je n'ai pu d'aucune manière savoir la cause de la réunion de ce congrès. Mehmed Férid bouleverse toute ma pensée, et vous comprenez pourquoi.*

*J'ai vu l'acteur Burhan eddine. Il séjournera ici pendant quelques mois, durant lesquels nous pourrons avoir des renseignements complets sur la vie de Chérif. Il est probable qu'il nous mettra au courant de quelques-unes de ses entreprises. Nous distribuons de l'argent un peu partout. J'ai écrit à Bedry bey (1) de nous attacher Burhan eddine à mille piastres par mois. Naturellement, il*

(1) Le sucesseur d'Azmi bey à la préfecture de police de Constantinople.

acceptera. JE N'ATTENDS DE LUI AUCUN RÉSULTAT, mais il peut nous fournir un renseignement, ce qui n'est pas mauvais. Hafiz Hakki et Aatif bey (1) sont à Paris. Nous étions ensemble hier soir. Ce soir aussi, nous serons ensemble.

Je vous baise respectueusement les mains, cher effendi,

AZMI.

22 Kianouni-Ewel 1913.

Le tortionnaire de Kavakli Mustapha attendait des renseignements, mais « aucun RÉSULTAT », des espions dont il entourait Chérif pacha. On comprend ce que signifie cette formule prudente...

Sans doute il dut depuis trouver peu après l'homme nécessaire, ou il se le fit envoyer de Turquie, car trois semaines plus tard se produisait l'attentat qui a causé à Paris une si profonde émotion. Le 14 janvier, un inconnu se présentait 115, rue de la Pompe, au domicile du général Chérif pacha et demandait à parler à ce dernier. Evincé, il sortait de sa poche un revolver, du modèle d'ordonnance de la police turque et dûment matriculé, blessait grièvement le valet de chambre du général ; puis il blessait légèrement son chauffeur, renversait et piétinait la princesse Emineh, femme de Chérif pacha, et se heurtait enfin au gendre de ce dernier, le lieutenant Salih bey, accouru au bruit. Une fusillade s'engageait entre les deux hommes et l'assassin était finalement tué net par son adversaire, de deux balles dans la tête. On l'identifia le lendemain : c'était, paraît-il, un nommé Ali Djevad, originaire de Monastir, affilié depuis plusieurs années au *Comité Union et Progrès*. Mais cette identité n'est pas absolument certaine, et il est possible que le meurtrier ait simplement été un agent de la police turque, dont il portait, non seulement le revolver d'ordonnance, mais encore le poignard réglementaire.

La police française étant à peu près aussi maçonnisée que la police turque, il n'y a pas lieu d'être surpris de la lenteur avec laquelle a marché l'enquête ouverte sur cet attentat maçonnique. Cependant, l'émotion produite dans le public français ayant été très grande, il a bien fallu opérer quelques arrestations et perquisitions. Si tardives qu'elles fussent, elles ont donné des résultats intéressants.

C'est ainsi qu'on a établi les points suivants :

1<sup>o</sup> Azmi bey était arrivé à Paris, venant d'Égypte, accompagné de deux domestiques et de huit policiers turcs, tous affiliés à la section de combat du *Comité Union et Progrès* (2).

(1) Le F. : Aatif bey, ancien capitaine de l'armée turque, assassina en 1908, au commencement de la Révolution, son général, Chemsî pacha, qui avait été condamné à mort par le Comité Jeune Turc.

(2) Les membres de la section de combat du *Comité Union et Progrès* prêtent, sur un poignard, le serment suivant le jour de leur initiation : « Je jure sur ma religion et mon honneur qu'à partir de ce jour où je me fais membre du COMITÉ qui a pour but principal le PROGRÈS et la prospérité de notre Patrie et l'UNION de

2° Deux proscrits de marque, le prince Sabbah Eddine, neveu du Sultan et ami du général Chérif pacha, ainsi que Mouktar bey, fils de l'ancien « Cheïk ul Islam » (ministre du Culte), devaient être assassinés, comme Chérif pacha lui même.

3° Après avoir réglé tous les détails de ces attentats, Azmi bey partit pour Londres, laissant à un certain Alexandre Rosemberg habitant à Paris, 54, rue Galilée, le soin de diriger le crime. Ce personnage, qui est un juif russe, compromis en 1905 dans l'organisation révolutionnaire russe dite le *Bund Israélite*, a passé, depuis, au service du *Comité Union et Progrès*. A cette occasion, il s'est converti à l'Islamisme et a pris le nom d'Iskander bey, sous lequel il est connu à Constantinople et à Paris.

4° La veille de l'attentat contre Chérif pacha, une réunion des principaux affiliés du *Comité Union et Progrès* avait lieu à Paris, 51, rue Monsieur-le-Prince. Trois des affiliés accompagnèrent, le lendemain, Ali Djevad à la maison de Chérif pacha, et attendirent avec une automobile devant la porte, pendant que l'assassin montait chez le général. Ils ne se décidèrent à partir qu'en voyant accourir la police, que Chérif pacha, après le drame, avait prévenue par téléphone.

Comme on le voit, sous le régime maçonnique établi en France, les assassins du gouvernement maçonnique de Turquie croient pouvoir opérer sans se gêner, comme sous le beau ciel de Constantinople.

La pression de l'opinion publique a obligé notre gouvernement à faire arrêter, à défaut du F. : Azmibey réfugié à Londres, son délégué le F. : Iskander bey-Rosemberg.

Nous espérons que la presse indépendante ne se prêtera pas à l'étouffement de l'affaire. L'envoi au bagne de cet intéressant comparse est une nécessité, et les débats devront projeter la lumière indispensable sur la caverne de malfaiteurs qu'est devenue la Sublime Porte aux mains de la Franc-Maçonnerie.

« tous les Ottomans, je travaillerai conformément aux règles et aux lois du  
« COMITÉ et que je ne dévoilerai aucun secret de l'association à une personne qui ne  
« soit pas membre du COMITÉ et surtout aux membres n'ayant pas le droit de con-  
« naître les secrets du COMITÉ. Je jure que je n'hésiterai jamais à remplir les de-  
« voirs dont je serai chargé et les décisions du COMITÉ. JE NE TRAHIRAI JAMAIS LE  
« COMITÉ ET JE VEUX TUER IMMÉDIATEMENT, AUSSITOT QUE J'EN RECEVRAI L'ORDRE DU  
« COMITÉ, TOUS CEUX QUI TRAHISSENT LE COMITÉ ET QUI TRAVAILLENT POUR METTRE  
« OBSTACLE AUX DESSEINS SACRÉS DU COMITÉ AU CAS OU JE NE TIENDRAIS PAS CES  
« PROMESSES SOLENNELLES, JE LIVRE DÈS A PRÉSENT MON SANG, QUI COULERA A LA  
« SUITE D'UNE CONDAMNATION A MORT, EXÉCUTÉE PAR LES MEMBRES DU COMITÉ AYANT  
« LE DEVOIR DE POURSUIVRE LE TRAITRE PARTOUT OU IL SERA TROUVÉ. » — Voir, au  
sujet de ce serment et des assassinats maçonniques en Turquie, l'article de Fla-  
vien Bremier sur la *Franc-Maçonnerie en Turquie*, dans le numéro de novembre-  
décembre 1912 de la REVUE ANTIMAÇONNIQUE. — F. S.-Ch.

HENRY BRONGNIART.

Notre ami Henry Brongniart n'a pas l'heur de plaire aux Sillo-nistes, Pacifistes et autres agents de la Maçonnerie internationale. Son livre sur *le Pacifisme et l'Eglise* lui a valu, notamment, un dé-chainement de l'hostilité de la secte. Brongniart ne s'en soucie guère, mais cet acharnement de nos adversaires contre sa personne doit nous être une raison de la faire mieux connaître de nos amis. Aussi sommes-nous heureux de reproduire ici l'article que Marc Lenoble consacrait à notre ami dans un des derniers numéros du *Soleil* :

« La semaine dernière, à la Chambre criminelle de la Cour de cassation, un plaideur mécontent de voir son pourvoi rejeté, crut bon de faire part à ces hauts magistrats de sa façon de penser à leur endroit, et, employant un langage entièrement dénué de mo-dération, il leur rappela le sabotage du Code d'instruction crimi-nelle, commis par la Cour Suprême, le 12 juillet 1906, dans un arrêt qui termina judiciairement l'affaire Dreyfus.

« Nous voulons croire que ce brave homme — la plaideur en ques-tion — n'a pas eu l'ambition de révéler au peuple français quelque chose d'insoupçonné, car il y a beau temps que la Cour de cassation est jugée comme elle le mérite. Qu'il nous permette, cependant, de le remercier de l'occasion qui nous est ainsi procurée de réparer une injustice commise (il est vrai par omission involontaire) au détri-ment d'un bon Français qui, *le premier*, parmi ceux qui avaient spécialement qualité pour le faire, dénonça courageusement l'atti-tude du Tribunal Suprême.

« Le lieutenant-colonel Brongniart, directeur de l'Ecole d'artillerie, avait siégé, comme membre du conseil de guerre, dans le procès de Rennes de 1899. Il mourut en 1904.

« Lorsque, le 12 juillet 1906, la Cour de cassation eut rendu l'arrêt qui réhabilitait Dreyfus, ce fut, dans la presse du parti, un débordement d'injures et d'outrages contre les juges militaires qui avaient prononcé la condamnation.

« C'est alors que le fils du colonel Brongniart, soucieux de défendre la mémoire de son père, voulut protester avec éclat contre l'arrêt de la Cour de cassation.

« Le mérite de Henry Brongniart était d'autant plus grand qu'il risquait d'être frappé d'une grave peine disciplinaire par le Conseil de l'Ordre du barreau de Nantes, auquel il appartenait à cette époque.

« Henry Brongniart n'hésita pas. Dès qu'il eut pris connaissance de l'arrêt de Cassation, il écrivit à *l'Eclair* une lettre toute vibrante de l'émotion qu'il ressentait comme fils et comme patriote. La voici :

Nantes, 16 juillet 1906.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Fils d'un des juges de Dreyfus de 1899, je crois de mon devoir de protes-ter contre l'arrêt de la Cour de cassation rendu le 12 juillet par des magis-trats absolument incompétents sur les questions militaires et dont beaucoup

ont été nommés à leur haute situation spécialement en vue de cette affaire.

Cet arrêt a été rendu après des débats qui n'ont même pas été contradictoires, pendant lesquels les témoins dont les dépositions déplaisaient étaient insultés par le ministère public.

Dans ces conditions, c'est en vain que le Dreyfusisme, triomphant sur le terrain légal, organisera ses apothéoses et poursuivra de sa haine ceux qui, sans passion, sachant qu'ils brisaient leur avenir, ont démontré la culpabilité de Dreyfus. Une seule chose est à retenir de cet arrêt de Cassation sans renvoi qui ne changera l'opinion de personne : un hommage involontaire rendu aux Conseils de guerre dont on a redouté l'indépendance et dont on désire la suppression, parce qu'ils ont toujours rendu des jugements et jamais des services.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à ma parfaite considération.

Henry BRONGNIART,

*Docteur en droit, avocat au  
barreau de Nantes.*

P. S. — Je vous autorise à publier cette lettre dont je prends toute la responsabilité.

« Cette lettre parut dans le numéro du 27 juillet. Elle fut repro-  
« duite dans *l'Express de l'Ouest*, dans *l'Autorité* du 19 juillet, avec  
« un commentaire sympathique, et dans *l'Action*, qui était à cette  
« époque, si nos souvenirs sont exacts, entre les mains de Charbon-  
« nel. Là, elle fut accompagnée, comme on le devine, d'une bordée  
« d'injures. Dans le même numéro, Armand Charpentier publiait  
« un article où il lançait un défi aux juges militaires, les sommant  
« de protester sous peine d'être déclarés de mauvaise foi. Or, précé-  
« sivement, Henri Brongniart exposait qu'il parlait en mémoire de  
« son père.

« Cette lettre fit son tour du monde, puisqu'on la retrouve dans un  
« numéro du *Courrier de la Plata*, qui fit paraître, le 5 septembre,  
« un article de Bernard Lazare, d'après *l'Indépendance belge* (mais  
« sans désigner ce dernier journal), et sous le titre de *Correspon-*  
« *dance particulière*, article nettement injurieux pour le colonel  
« Brongniart.

..

« A la lecture de *l'Eclair*, le parquet de Nantes s'agita. Le procu-  
« reur de la République déséra Henry Brongniart au conseil de l'Or-  
« dre du barreau de Nantes.

« L'affaire vint le 11 août, et fut renvoyée après les vacances. Le  
« 23 octobre, le Conseil se réunit enfin. Henry Brongniart se défen-  
« dit pendant cinq heures, et le Conseil rendit la sentence dont voici  
« le texte :

Extrait du procès-verbal de la séance du 23 octobre 1906, tenue sous la présidence de M<sup>e</sup>..., Bâtonnier de l'Ordre :

Le Conseil de Discipline

Vu la plainte formulée par Monsieur le Procureur de la République, suivant lettre en date du 30 juillet 1906, contre M<sup>e</sup> Henry Brongniart, à raison d'une lettre publiée par lui, dans divers journaux et notamment dans *l'Eclair* de Paris du 17 juillet 1906 et dans *l'Express* de Nantes, le même jour ;



Vu le texte de cette lettre ainsi rapporté :

Après avoir entendu M<sup>e</sup> Brongniart en ses observations et moyens de défense et en avoir délibéré ;

Considérant que le barreau et la magistrature ont entre eux des relations basées sur un respect et une estime réciproques ; que la magistrature doit être respectée par les membres du barreau ;

Considérant que la lettre écrite par M<sup>e</sup> Brongniart, et signée comme avocat au barreau de Nantes, est injurieuse pour la Cour de cassation en ce qu'elle jette sur ses membres un soupçon de partialité dans un arrêt émané ;

Mais, considérant qu'il n'y a pas lieu d'user de sévérité envers un jeune homme qui a voulu défendre la mémoire de son père, lequel faisait partie du Conseil de guerre qui avait prononcé la condamnation révisée par l'arrêt dont s'agit ; que M<sup>e</sup> Brongniart s'est oublié et a commis une faute atténuée par les circonstances dans lesquelles elle s'est produite ;

Par ces motifs,

Prononce contre M<sup>e</sup> Brongniart la peine disciplinaire de l'avertissement.

« Henry Brongniart répondit au secrétaire de l'Ordre, qui lui avait communiqué la sentence, par la lettre suivante :

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je vous remercie de m'avoir communiqué le texte de la sentence très modérée prononcée contre moi par le Conseil de Discipline, le 23 octobre dernier, devant laquelle je m'incline d'autant plus volontiers que je suis convaincu que la plupart de mes juges pensent exactement comme moi sur le fond de la question.

Veillez, etc...

« Le Parquet, satisfait sans doute, tout au moins dans la forme, ne fit pas appel devant la Cour.

« Henry Brongniart est, depuis 1908, avocat à la Cour d'appel de Paris.

« Il consacre tous ses loisirs à la cause catholique et traditionnelle. Orateur de talent, il a donné de nombreuses conférences. « Ecrivain alerte et érudit, il collabore à la *Revue Antimaçonnique*, et a publié, tout récemment, sous le titre *le Pacifisme et l'Eglise*, une solide brochure, qui vient à son heure, et qui a déjà eu le don de mettre en fureur ceux de nos adversaires qui travaillent à leur besoin de termites dans les souterrains maçonniques.

« Il était donc strictement juste de rappeler cet acte, déjà lointain. « Nos adversaires savent tresser des couronnes pour leurs alliés. « Sachons, tout au moins, ne pas oublier nos camarades de combat. »

---

LE F.: JOLLIVET-CASTELOT.

Nous avons eu l'occasion de parler du F.: Jollivet-Castelot, directeur de la revue alchimico-occultiste *les Nouveaux Horizons*, précisément à propos de l'ouvrage d'Henry Brongniart. Point satisfait de notre intervention, le personnage nous décoche l'entrefilet suivant :

« REVUE ANTIMAÇONNIQUE (nov.). M. François Saint-Christo, qui  
« ne peut écrire un mot sans mentir, feint de me considérer comme  
« franc-maçon. Cela m'est égal ; il est tout aussi honorable d'être  
« . . . que jésuite. Mais je ne le suis point, *et il le sait*. Voilà avec  
« quelle exactitude sont faites les FICHES de la *Revue Antimaçon-*  
« *nique*, organe d'espionnage, de délation et d'imposture. Il faut  
« reconnaître que les fiches d'André étaient mieux tenues que celles  
« du n° 5 de la rue de l'Odéon. — F. J.-C. »

Les injures de M. Jollivet-Castelot ne peuvent nous émouvoir : il ne saurait dans l'invective égaler M. Georges Hoog et, depuis quinze mois que ce dernier s'occupe de nous, nous en avons entendu bien d'autres !

Mais son démenti vaut qu'on le relève.

Nous poserons donc à M. Jollivet-Castelot les quelques questions suivantes qui l'embarrasseront peut-être :

1° *N'existe-t-il pas à Paris une Faculté des sciences hermétiques destinée, suivant l'affirmation du F. . . Encausse (Grand-Maître du Rite Martiniste, 33° du Rite Ecossais, 90° du Rite de Memphis et 96° du Rite de Misraïm), à former des « sujets de choix » pour les différents Rites maçonniques et pour toutes les branches de l'Occultisme ?*

2° *M. Jollivet-Castelot n'a-t-il pas été, deux années durant, professeur dans cette Faculté secrète, où il occupait la chaire d'Alchimie ?*

3° *A-t-il l'intention de prétendre que le Rite Martiniste (si jaloux du secret qui l'enveloppe et des méthodes qui lui sont spéciales) lui confiait la formation de ses « sujets de choix » sans l'avoir lui-même, et de longue date, initié ?*

Nous attendons une réponse à ces questions précises.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.





# Les dessous du " Sillon "

## MAÇONNISME ET JUIVERIE



« Nous ne connaissons que trop  
« les sombres officines où l'on éla-  
« bore ces doctrines délétères qui ne  
« devraient pas séduire des esprits  
« clairvoyants. Les chefs du *Sillon*  
« n'ont pu s'en défendre. » (Lettre de  
S. S. Pie X à l'Episcopat français,  
le 25 août 1910.)

« Le 25 août 1910, une nouvelle  
« Encyclique dénonce et condamne  
« les doctrines du Sillonisme, erreurs  
« funestes qui, atteintes par l'ana-  
« thème, se cachent sous de misé-  
« rables subterfuges et, vouées à la  
« mort, veulent vivre encore. » (Lettre  
de Mgr l'Evêque de Marseille à ses  
diocésains, *Semaine de Marseille* du  
15 septembre 1912.)

### CHAPITRE CLOS

**P**AR son incurable mauvaise foi, M. Georges Hoog  
lasserait la patience d'un saint, s'il s'en trouvait  
un pour discuter avec lui. Equivoques, dissimula-  
tions des textes, invectives, mensonges hardis, tout  
lui est bon pour tenter d'échapper au cercle de documents  
et de faits dans lequel nous l'enfermons.

Dans notre dernier numéro, nous lui produisons un texte,  
peu connu, de M. Paul Hyacinthe-Loyson, qui établissait  
sans discussion possible les points suivants :

1° Huit mois après la condamnation portée par Pie X contre

M. Marc Sangnier, pour avoir tenté « de refondre la Société « et d'établir sur terre, *par-dessus l'Eglise Catholique*, le règne « de la Justice et de l'Amour, *avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances,* » huit mois après cette condamnation, M. Marc Sangnier, ayant rassuré Rome par une soumission tapageuse, renouait les liens qu'il avait feint de rompre et allait solliciter, pour la reconstitution du *Sillon* dissous, le concours des pires ennemis de l'Eglise.

2° Il s'adressait notamment à l'un des dirigeants actuels de la *Culture Morale*, M. Paul Hyacinthe-Loyson, fils d'un apostat célèbre, directeur du journal anticatholique *les Droits de l'Homme*, organisateur des périodiques « Congrès des Religions », et le conviait à une collaboration dont devait sortir la *Ligue de la Jeune République*, puis le « Congrès Républicain de la Jeunesse ». Ce faisant, M. Marc Sangnier n'ignorait pas que la *Culture Morale* s'occupe, par une de ses filiales, le *Soutien Amical*, de « favoriser l'apostasie des prêtres catholiques » et de « créer à leur endroit un courant d'opinion favorable ».

3° Cette collaboration, demandée par l'homme qui venait de se soumettre des lèvres, fut accordée, et dans de telles conditions de complicité entre M. Sangnier et ses amis « Jeunes Républicains » d'une part, M. Loyson et ses amis anticléricaux d'autre part, que l'entrée d'un prêtre, venu par hasard s'asseoir au banquet de clôture du Congrès, suffit pour jeter un froid. Suivant l'expression même de Paul Hyacinthe-Loyson, Sangnier « se montra très étonné, presque gêné » par cette « soutane ».

Pris ainsi, tel le chien de l'Écriture, en flagrant délit de « retour à son vomissement », M. Sangnier pouvait difficilement être content de nous. Il a chargé M. Georges Hoog de masquer, aussi bien que possible, son impuissance à nous répondre. Et le scribe qui s'ingénie à justifier la signification anglaise de son nom (1) a trempé sa plume dans la fange qui

(1) *Hoog* : pourceau. Les ennemis de Jeanne d'Arc paraissent décidément être consacrés à cet animal : Cauchon, Hoog...

lui sert d'écrivoire. Il en a tiré quatre articles, longs en moyenne de deux colonnes, et formant tout prêt d'un millier de lignes, qu'il a agrémentées à notre endroit des épithètes devenues traditionnelles à la *\* Démocratie \** : « Bandits, fous « furieux, calomniateurs, Vadécards, misérables », etc. Au début de cette polémique, nous reproduisions avec une exactitude scrupuleuse cette littérature sillonniste, mais M. Hoog a lassé notre constance par ses redites.

Inutile d'ajouter, d'ailleurs, que dans ces huit colonnes d'injures M. Hoog n'a pas trouvé la place nécessaire pour insérer notre document, c'est-à-dire le texte auquel il affectait de répondre... Ce texte n'est pourtant pas encombrant : il n'excède pas soixante lignes ! Mais il était si formel qu'il présentait le grave inconvénient, de quelques commentaires qu'on l'eût entouré, de faire crouler tout le système de défense de MM. Sangnier et Hoog et de prouver leur défection. Voilà pourquoi les lecteurs de la *\* Démocratie \** ont été gratifiés de mille lignes d'une glose ordurière sur un document qu'on se gardait bien de mettre sous leurs yeux. De tels procédés de discussion jugent une cause.

Nos lecteurs ne s'étonneront donc pas si nous ne nous attardons pas davantage à discuter avec MM. Sangnier et Hoog les pièces du procès que nous instruisons. Trois fois, M. Sangnier a interrompu notre exposé en opposant des démentis à telle ou telle de nos affirmations. Trois fois (à propos du rôle joué par M. Paul Desjardins à la *Crypte*, à propos de l'affiliation de M. Sangnier à la *Culture Morale* en 1896, et à propos de l'organisation de la *Jeune République* avec le concours de Paul Hyacinthe-Loyson) nous avons fait la preuve documentaire de nos accusations. Chaque fois, M. Sangnier a reconnu implicitement la valeur de notre documentation en refusant d'en placer le texte sous les yeux de ses lecteurs. Cela suffit.

Désormais nous poursuivrons notre exposé sans nous attarder aux clameurs et aux invectives du coupable qui nous a obligé à le démasquer.

L'*Institut Antimaçonique de Paris* nous a demandé de présenter à son public, en un cours, notre documentation

sur les « dessous du *Sillon* ». C'est sous forme de comptes rendus de ce cours que nos lecteurs trouveront ici la suite de cette étude. La clarté de notre démonstration n'y perdra rien et sa rapidité y gagnera.

Quant à M. Hoog, il s'apprête, nous dit-on, à user contre nous d'une tactique nouvelle. Une association comme la *Ligue Antimaçonnique* ne fonctionne pas, depuis plus de sept ans, sans avoir été forcée d'éliminer certains déchets, de rejeter des scories. Sur le terrain que nous avons parcouru, il y a des reptiles, tronçonnés, qui se tordent encore en sifflant. M. Hoog travaillerait, nous assure-t-on, à réunir en syndicat ces débris sans gloire et il attendrait le salut de leur coalition contre nous.

Nous pouvons lui assurer qu'il se trompe sur la valeur de tels alliés. Pour les avoir soulevés, nous savons ce qu'ils pèsent. Leurs appétits de vengeance sont vains : à la *Ligue Antimaçonnique*, ce n'est pas en entrant qu'il faut laisser toute espérance.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.





## Carnet du F.:. Visiteur

---

**N**ous avons le plaisir d'annoncer une innovation, qui ne manquera pas d'être très appréciée par tous les lecteurs de la *Revue Antimaçonnique*.

Dorénavant nous donnerons sous ce titre, chaque mois, une chronique de ce qui se passe dans les Loges de la région parisienne. On y trouvera :

1° Une statistique, aussi complète que possible, du mouvement du personnel des Loges : *initiations, affiliations, augmentations de salaires, démissions, radiations, réintégrations, décès*, et même parfois les noms des FF.:. qui ont été en délicatesse avec la justice maçonnique.

2° Les faits importants qui se seront passés dans les différentes Loges dans le mois écoulé.

Nos lecteurs comprendront que ce n'est pas sans de gros sacrifices que nous pouvons ajouter ce service à notre Revue ; notre Administration ne m'en voudra certainement pas de la signaler à la générosité de nos fidèles lecteurs. Ceux-ci nous excuseront aussi si nous ne leur donnons pas plus de détails sur nos FF.:. Visiteurs. Nous pouvons toutefois les assurer de leur parfaite santé.

\*\*\*

I. — Pendant les mois d'octobre et de novembre, nous avons enregistré 46 demandes d'affiliations, encore en suspens à l'heure actuelle, soit 33 aux Loges dépendant du *Grand Orient*

de France et 13 à celles placées sous l'obédience de la *Grande Loge de France*.

AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *les Amis de la Patrie* : MM. Hettrich et Roussel.

Loge *Conscience et Volonté* : MM. A. Soré et Jaeger.

Loge *Droit et Justice* : MM. Bréjoude, Giraud et Massoulier.

Loge *l'Education Coopérative* : M. Isaac Bascher, représentant de commerce.

Loge *l'Expansion Française* : M. Basile Treillet.

Loge *Force et Matière* : MM. Antonin Nestor Hervaux, instituteur, 37, rue Lamarck, et Otto Schneider, de nationalité suisse, représentant de commerce, 4, allée Nicolas-Carnot, au Raincy.

Loge *le Foyer Maçonique* : MM. Cohn ; Stefan Serghiesco, roumain, étudiant, 23, rue Berthollet ; Jean Osselet, artiste lyrique, 69, avenue Ledru-Rollin au Perreux, et Joseph Lacombe, artiste lyrique, 6, passage de l'Elysée, Ménilmontant.

Loge *la France Maçonique* : M. Brot, voyageur de commerce.

Loge *l'Indépendance* : MM. Girin et Méhut.

Loge *le Lien des Peuples et Bienfaiteurs Réunis* : MM. Paul Darbas et Camille Colliat.

Loge *la Lumière*, à l'Orient de Neuilly-sur-Seine : MM. Vivier, employé au Métropolitain, et Jacques Mancel, 6, rue Félix Ziem, à Paris.

Loge *la Solidarité Nogentaise*, à l'Orient de Nogent-sur-Marne : MM. Guéret, Kaufman et Blandin.

Loge *le Temple de l'Honneur et de l'Union* : M. Cochet.

Loge *Travail-Vérité-Justice* : M. Pierre Poulleau, à Puteaux.

Loge *l'Union de Belleville* : MM. Dulan, coiffeur, 65, boulevard Pasteur, à la Courneuve ; Gouet, commis des postes, 17 bis, rue du Chêne-Rond, à Bondy ; Guyot, instituteur, place des Ecoles, à Aulnay-sous-Bois ; Langonnet et Mégemont, employé de commerce, 69, rue de Bagnolet.

Loge *l'Union Socialiste* : M. Henri Ory, 67, rue Montorgueil.



A la GRANDE LOGE DE FRANCE :

Loge *l'Alliance* : M. Seeger.

Loge *Art et Travail* : MM. Fauché, Joly, Monteux et Vadot.

Loge *l'Equerre* : M. Forest.

Loge *l'Espérance Fraternelle*, à l'Orient d'Argenteuil : M. André Mignot, clerc de notaire, 15, rue Saint-Germain, à Argenteuil.

Loge *Francisco Ferrer* : MM. P. H. Morteau, représentant de commerce, 228, boulevard de la Villette, et L. S. Colomenos, représentant de commerce, 166, boulevard Voltaire.

Loge *les Hospitaliers Socialistes* : MM. Buffetaud et Couty.

Loge *les Philanthropes Réunis* : M. Tournafol.

Loge *la République Sociale* : M. Alphonse Marrot, 71, rue de Chaillot.

II. — Les profanes dont nous venons de donner les noms n'ont pas encore vu s'ouvrir pour eux la porte du temple ; il en est 51, qui, plus heureux, ont vu briller à leurs yeux la *lumière maçonnique* ; 30 appartiennent aux Loges du Grand Orient de France ; 21 à celles relevant de la Grande Loge de France.

Nous sommes heureux de pouvoir vous indiquer les noms des 51 nouveaux *Apprentis* :

AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *l'Amitié* : MM. Coqterre et Royer.

Loge *l'Avenir* : M. Georges Baudry, Delaître et Lara.

Loge *l'Economie Sociale* : MM. Goelho et Bielefeld.

Loge *l'Effort* : MM. Barthe, Cellier, Everard et Plessis.

Loge *l'Evolution* : M. Bernardet, comptable à Neuilly-sur-Seine.

Loge *l'Evolution Economique* : M. Jean Guichard, ingénieur.

Loge *l'Expansion Française* : MM. Charles Middegael, commerçant, et Louis Le Guernevel, commerçant.

Loge *le Foyer Maçonnique* : M. Georges Chaboseau.

Loge *les Forgerons de l'Avenir* : M. Letellier, 8, rue Pernelle.

Loge *France et Colonies* : M. Blondeau.

Loge *l'Homme Libre* : M. Emile Psalmon, 90, Grande-Rue, à Saint-Maurice.

Loge *la Jérusalem Ecossaise* ; MM. Argaud, 13, rue Marie-et-Louise, et Victor, 68, rue Damrémont.

Loge *le Lien des Peuples et Bienfaiteurs Réunis* : M. Louis Picot, peintre en bâtiment à Mainville-Draveil (Seine-et-Oise).

Loge *la Renaissance* : M. Raphaël Hassid, représentant de commerce, 45, avenue des Batignolles, à Saint-Ouen.

Loge *la Réforme*, Orient de Saint-Maur : M. Paul Melliès, négociant.

Loge *Unité-Fraternité* : MM. Friedmann et Hubert.

Loge *Voltaire* : MM. Coppeaux, Croze et Rochard.

#### A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

Loge *Droit et Devoir* : MM. Molinas, employé, 7, rue Dejean, et Vigneron, boulanger, 42, rue des Plantes.

Loge *Emmanuel Arago* : MM. Pitois, 18, rue Guyton-de-Morveau, et Sartorius, 8, rue Euryale-Dehainin.

Loge *l'Equerre* : MM. Giquat et Sudreau.

Loge *la Fidélité* : MM. Adrien Deguillème, employé, 216, rue du Moulin, à Fontenay-sous-Bois, et Schmitz, préparateur en pharmacie, 46, boulevard de Ménilmontant.

Loge *France et Orient* (1) : MM. Ahmed Khan Badair, Abdal Hossein Golypayegani Bahai, tous deux de nationalité persane, et Paul Isidore Mechoulam.

Loge *les Hospitaliers Socialistes* : M. Cantrel.

Loge *la Montagne* : M. Besnard.

Loge *les Philanthropes Réunis* : M. Foucault.

Loge *Plus-Ultra* (2) : MM. Vicente Catalan, professeur, 5, rue de l'Avre ; D<sup>r</sup> Arcadio Forero, 22, rue du Sommerard, et Ramon Siero, orthopédiste, 13, rue de la Bièvre.

Loge *la Semence* : M. Paul-Karcher, 127, rue des Boulets.

Loge *les Trinitaires* : MM. Betchinsky, employé de commerce, 35, rue Bellefond, et Neuman, commissionnaire en marchandises, 33, rue du Faubourg-Poissonnière.

Loge *Union et Bienfaisance* : M. Tabailoux.

(1) Cette Loge, consacrée à cimenter l'Union de la France et des pays orientaux, est ouverte à tous les Orientaux.

(2) Cette Loge est ouverte exclusivement aux Espagnols, aux Américains du Sud et aux Portugais.

III. — Il s'est produit quelques *affiliations* au sein de nos Loges parisiennes, c'est-à-dire que quelques F.:.-M.:., par suite de changements de résidence, ont quitté leurs anciennes Loges pour entrer dans de nouvelles, situées plus près de leurs nouveaux domiciles. Ces *affiliations* sont au nombre de 12, dont 7 pour le Grand-Orient et 5 pour la Grande Loge.

AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *les Amis de l'Humanité* : le F.:. Bouisson, membre de la R.:. L.:. la Semeuse.

Loge *l'Amitié* : le F.:. Dardet, 3, rue Quinault, membre des RR.:. LL.:. les Zélés Philanthropes et la République Sociale.

Loge *Bienfaisance et Progrès* : le F.:. Servin, 212, boulevard de la Villette, membre de la R.:. L.:. l'Industrie, à l'Orient de Saint-Etienne.

Loge *Fécondité*, Orient de Choisy-le-Roy : le F.:. Bonnet, instituteur à Vitry, membre de la R.:. L.:. Union et Solidarité, à l'Orient de Montluçon.

Loge *la Libre Pensée* : le F.:. Pierrard, ancien membre de la R.:. L.:. l'Internationale.

Loge *Paix et Travail* : le F.:. Grand.

Loge *les Précurseurs*, Orient de Clichy : le F.:. Combacal, docteur en droit, avocat, 100, boulevard National, à Clichy, membre actif de la R.:. L.:. la Prévoyance, à l'Orient de Paris.

A la GRANDE LOGE DE FRANCE :

Loge *l'Equerre* : le F.:. Vacherot.

Loge *la Fédération Maçonnique* : les FF.:. Louis Froidefond, membre actif de la R.:. L.:. le Réveil du Rouergue, à l'Orient de Rodez, et Edouard Giquiaud, ancien membre de la R.:. L.:. l'Amitié, à l'Orient de Saint-Denis (île de la Réunion).

Loge *la Philosophie Sociale* : le F.:. Béryl Bril, publiciste.

Loge *Travail et Lumière*, Orient de Charenton-Saint-Maurice : le F.:. Cardy, membre de la R.:. L.:. la Semence.

IV. — Un grand nombre *d'augmentations de salaires* ont eu lieu pendant ces deux mois. Malgré toute notre diligence,

nous ne pouvons en signaler que 45, dont 23 pour le Grand Orient et 22 pour la Grande Loge de France.

*Au GRAND ORIENT DE FRANCE :*

**Au 2<sup>e</sup> grade, Compagnon :**

Loge *les Amis de l'Humanité de Meulan*, à l'Orient de Meulan (Seine-et-Oise) : le F. : Emile Thinard.

Loge *l'Avenir* : le F. : Strassmann.

Loge *l'Etoile Polaire* : les FF. : Faucher, Jobic et Rigas.

Loge *l'Evolution Economique* : le F. : Beniate.

Loge *la Libre Pensée* : les FF. : Chanier, Dubreuil et Van Weydweld.

**Au 3<sup>e</sup> grade, Maître :**

Loge *les Amis de l'Humanité* : les FF. : Delatouche, Haccille, Ravard et Teissedon.

Loge *la Fédération Universelle* : le F. : Mullet.

Loge *la Parfaite Solidarité* : les FF. : Legrand et Ratzkowski.

Loge *la Philosophie Positive* : le FF. : Maillard.

**Au 18<sup>e</sup> grade, Rose-Croix :**

Loge *l'Avant-Garde Maçonnique* : les FF. : Auger, 1<sup>er</sup> Surveillant de la Loge, Bureau, Gaboriaud, Vénérable de la Loge, et Savoie.

Loge *Thélème* : le F. : Brancq, 1<sup>er</sup> Surveillant de la Loge.

*A la GRANDE LOGE DE FRANCE :*

**Au 2<sup>e</sup> grade, Compagnon :**

Loge *l'Éducation Civique* : le F. : Dufour.

Loge *Emmanuel Arago* : les FF. : Degruelle, Diaz et Le Roux.

Loge *France et Orient* : le F. : Pouroy.

Loge *les Hospitaliers Socialistes* : les FF. : Gaulier, Leroux et Quéreuil.

Loge *Plus-Ultra* : les FF. : Philipp Oliverio, Martinez Pedro et Nicolas Salmeron.

Loge *la République Sociale* : le F. : Sabatier.

**Au 3<sup>e</sup> grade, Maître :**

Loge *les Hospitaliers Ecossais* : Les FF. : Bès, Louis Bourbon, Levaxelaire, Parietti et Richard.

Loge *les Hospitaliers Socialistes* . les FF.:. Henri Blum, Bonnet et Dupeux.

Au 18° grade, **Rose-Croix** :

Souverain Chapitre *Fructidor* : le F.:. Cellion.

Enfin à la Loge d'adoption *la Nouvelle Jérusalem* : la S.:. Teyssandier a été initiée au 3° grade, de **Maitresse**.

V. — Hélas ! à ces motifs de joie et d'allégresse, ont succédé pour nos FF.:. les pleurs et les lamentations. En effet, si les profanes qui ont vu la *lumière* luire à leurs yeux, et les FF.:. qui ont été jugés dignes d'une augmentation de salaire, sont nombreux, des défections regrettables se sont produites. Il y a eu 20 démissions dont 15 pour le Grand Orient et 5 pour la Grande Loge de France.

#### AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *les Amis du Progrès*, le 3 novembre, démission du F.:. de Ribeaucourt, préparateur à la Sorbonne, vénérable d'honneur et membre honoraire de l'Atelier. (Cette démission est la suite du vif incident qui s'est produit au Convent du Grand Orient qui a eu lieu en septembre dernier, incident que la *Revue Antimaçonnique* a relaté dans son dernier numéro. Le F.:. de Ribeaucourt, qui ne veut pas renoncer à l'invocation au Grand Architecte de l'Univers, y fut conspué et traité de « calotin ». Il n'a pas pu digérer ce mot...)

Loge *Conscience et Volonté*, le 14 octobre, démission du F.:. Lenfant.

Loge *les Droits de l'Homme*, le 3 novembre, démission des FF.:. Lacaille et Turquet.

Loge *l'Ecole Mutuelle et l'Atelier Socialiste* le 5 novembre, démission des FF.:. Lair et Vié.

Loge *l'Education Coopérative*, le 13 novembre, démission du F.:. Léon Ricard.

Loge *France et Colonies*, le 13 octobre, démission du F.:. Lesueur ; le 10 novembre, démission du F.:. Meynier.

Loge *Liberté*, le 14 octobre, démission du F.:. Duhamel ; le 11 novembre, démission du F.:. Debiol.

Loge *Paix et Travail*, le 28 novembre, démission des FF.:. Gesmar et Steinberg.

Loge *les Précurseurs* : le 17 octobre, démission du F.:. Bazoge.

Loge *Travail et Solidarité*, le 12 novembre, démission du F.: Baillet.

A la GRANDE LOGE DE FRANCE.

Loge *Art et Travail*, le 27 octobre, démission du F.: Lamarche.

Loge *Droit et Devoir*, le 7 novembre, démission du F.: Léon Paris.

Loge *la Fédération Maçonnique*, le 25 novembre, démission du F.: Cambot.

Loge *France et Orient*, le 24 novembre, démission du F.: Nevzad-Refik.

Loge *la Justice*, le 14 novembre, démission du F.: Perret.

VI. — Faute du paiement de leurs cotisations, 15 FF.: ont été rayés ; 10 relèvent du Grand Orient et 5 de la Grande Loge de France.

AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *l'Ecole Mutuelle et l'Atelier Socialiste*, le 5 novembre, radiation du F.: Bayer.

Loge *la Fraternité des Peuples*, le 4 novembre, radiation des FF.: Aversenq, Bendanou et Trantoul.

Loge *les Frères Unis Inséparables*, le 6 novembre, radiation du F.: Crétois.

Loge *Paix et Travail*, le 28 novembre, radiation des FF.: Eté, Hausser et Mayer Caen.

Loge *les Zélés Philanthropes*, le 14 novembre, radiation des FF.: Arnaud et Manet.

A la GRANDE LOGE DE FRANCE :

Loge *l'Equerre*, le 13 novembre, radiation du F.: Bernard.

Loge *la Fédération Maçonnique*, le 14 octobre, radiation des FF.: Bordeaux, Champion, Poumeyrol et Poux.

Nous devons signaler, en outre, la radiation par la Loge *l'Equité* (Grand Orient de France) du F.: Houzé pour cause de faillite, art. 330 du Règlement général.

V. — Des réintégrations, au nombre de 4, se sont produites : 3 concernent le Grand Orient et 1 la Grande Loge de France.

AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Loge *Conscience et Volonté*, le 24 octobre, réintégration du F. : Louys.

Loge *France et Colonies*, le 10 novembre, réintégration du F. : Rimbaud.

Loge *les Zélés Philanthropes*, le 14 novembre, réintégration du F. : Bouyssou.

A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

Loge *les Héros de l'Humanité*, le 15 octobre, réintégration du F. : Lemaire.

VIII. — Dans les Loges du GRAND ORIENT DE FRANCE, 4 FF. : ont eu des délicatesses avec la justice maçonnique et ont comparu devant le **jury fraternel**. Ce sont :

Loge *les Droits de l'homme*, le F. : Paviot.

Loge *la Parfaite Solidarité*, le F. : Galvi.

Loge *les Réformateurs Unis*, le F. : Allongé.

Loge *les Travailleurs*, le F. : Roulet.

Une de ces quatre « tenues de jugement » a été assez mouvementée.

X. — De nombreuses batteries de deuil ont retenti dans les Loges parisiennes. Il y a eu, en effet, 19 décès : 15 de FF. : MM. : appartenant au Grand Orient et 4 de FF. : de la Grande Loge de France.

GRAND ORIENT DE FRANCE :

Les FF. : Alathène, de la R. : L. : *l'Avant-Garde Maçonnique*.

Baudon, ancien membre du Conseil de l'Ordre, vénérable d'honneur de la R. : L. : *l'Etoile de l'Espérance*, de Beauvais.

Bégnicourt, 32<sup>e</sup>, membre de la Chambre de Cassation du Grand Orient.

Bertin, 1<sup>er</sup> Surveillant de la R. : L. : *l'Avenir*.

Blanchet, de la R. : L. : *les Droits de l'Homme*.

Pierre Blanchon, 33<sup>e</sup>, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Doyen des FF. : MM. : du Grand Orient.

Coullet, de la R. : L. : *Inséparables du Progrès*.

Duhamel, de la R. : L. : *Temple de l'Honneur et de l'Union*.

Jumin, de la R. : L. : *Conscience et Volonté*.

Edmond Lazare, de la R. : L. : *l'Economie Sociale*.

Logerot, hospitalier de la R. : L. : *Conscience et Volonté*.

Paul Meunier, hospitalier de la R. : L. : *Unité Maçonnique*.

Révillet, de la R. : L. : *la Démocratie Maçonnique*.

Roy, de la R. : L. : *la Sincérité Fraternelle*.

Velter, vénérable d'honneur de la R. : L. : *Liberté*.

#### GRANDE LOGE DE FRANCE :

Les FF. : Boisnier, de la R. : L. : *la Rose Ecossaise*.

G. Debrunner, ancien secrétaire de la R. : L. : *la Fédération Maçonnique*.

Lallemand, de la R. : L. : *Emmanuel Arago*.

Perrier, de la R. : L. : *les Hospitaliers Socialistes*.

\*  
\*\*

Les loges ont toutes été très préoccupées par les élections générales, qui, aux termes de l'article 49 du Règlement général, doivent avoir lieu chaque année dans le courant du mois de décembre. Cela a donné l'occasion aux **Vénérables** de rappeler que, pour être candidat, il faut avoir ses cotisations à jour, et, pour en faciliter le paiement, ils n'ont pas oublié de donner, à chaque tenue de leur Loge, la **récréation** permettant de **rendre visite au plateau du F. : trésorier**.

Il a été aussi donné lecture de trois circulaires du Conseil de l'Ordre du *Grand Orient de France* :

La *circulaire n° 17* porte à la connaissance des Loges les *modifications au Règlement Général* adoptées par le dernier Convent. Ces modifications concernent les demandes d'initiation des profanes, les fêtes solsticiales et les élections générales.



La *circulaire n° 18* doit davantage retenir notre attention ; il s'agit, ni plus ni moins, de la *revision de la Constitution républicaine*. Il paraît que celle dont jouit la France ne donne plus toute satisfaction à la Franc-Maçonnerie. L'élection de M. Raymond Poincaré à la Présidence de la République contre le candidat des Loges a quelque peu fait réfléchir les FF.·. ; il ne faudrait pas s'étonner outre mesure si l'un de ces jours nos bons radicaux demandaient la suppression de la Présidence de la République. Je crains bien que le Sénat lui-même ne trouve pas grâce devant eux et que le Grand Orient nous présente comme le vrai modèle des constitutions républicaines quelque chose comme la Convention de sinistre mémoire. Des commissions ont été nommées pour étudier la question et présenter des rapports qui seront discutés en Loge avant d'être envoyés au Grand Orient.

La *circulaire n° 19* a pour objet les *modifications* qui doivent être apportées à la *Constitution du Grand Orient*. Ces modifications sont la conséquence du fait qu'aujourd'hui le Grand Orient est une association déclarée.

Dans les différentes Loges, les FF.·. délégués au Convent ont rendu compte de leur mandat. Nous n'avons pas à insister sur ce point, notre délégué spécial, le F.·. *Obaidallah*, ayant brillamment rendu compte de sa mission dans notre dernier numéro de la *Revue Antimaçonnique*.

Dans sa circulaire n° 15, le GRAND ORIENT avait invité toutes les Loges de son obédience à célébrer solennellement le 2<sup>e</sup> centenaire de Diderot. Sept Loges de la région parisienne ont répondu à son appel, ce sont : les RR.·. LL.·. *les Amis Bienfaisants*, *les Amis de l'Humanité de Meulan*, à l'Or.·. de Meulan (Seine-et-Oise), *l'Avenir*, *Conscience et Volonté*, *l'Etoile de l'Avenir de Seine-et-Oise*, *l'Etoile Polaire* et *Fraternité*. Une Loge relevant de la GRANDE LOGE DE FRANCE a suivi ce mouvement : la Loge *le Mont Sinai*. Diderot ne paraît pas faire recette même parmi les FF.·.

Le compte rendu des travaux de la 6<sup>e</sup> manifestation maçonnique internationale de la Haye a occupé 5 Loges, toutes appartenant au GRAND ORIENT : Les RR.·. LL.·. *les Admirateurs de l'Univers*, *les Amis Bienfaisants*, *Germinal*, à l'Or.·. de Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), *les Rénovateurs* et *la Sincérité Fraternelle*.

Le **rapprochement franco-allemand** hante toujours la

cervelle de nos bons FF.:., dût-il être obtenu au prix des pires humiliations. Le F.:. G. Lamouret, docteur ès lettres, en a entretenu la R.:. L.:. *les Héros de l'Humanité* ; à la R.:. L.:. *Art et Travail* on s'est contenté d'entendre la lecture du rapport du F.:. Nathan-Larrier. Ces deux Loges appartiennent à la GRANDE LOGE DE FRANCE.

On est toujours anticlérical, chez les FF.:., et soit au Grand Orient, soit à la Grande Loge, on n'a que l'embarras du choix. AU GRAND ORIENT, nous distinguons surtout deux Loges : la R.:. L.:. *l'Indépendance*, où le F.:. A. Mayer, orateur de l'Atelier, a discoursu sur **l'Ivresse de Dauville, de Lourdes et de Saint-Sébastien**. Jadis les juifs crucifièrent le Christ entre deux voleurs ; le Mayer d'aujourd'hui n'a eu garde, on le voit, d'oublier l'exemple. A la R.:. L.:. *Marcelin Berthelot*, le F.:. Gahide, expert de l'Atelier, a parlé des **Scandales du Sacré-Cœur**. A la GRANDE LOGE DE FRANCE, on voit le T.:. R.:. F.:. Harrent, défroqué notoire et Grand Orateur de l'Obéissance, parler à la R.:. L.:. *Droits et Devoirs* sur le sujet suivant : **Autour du Vatican**. A la R.:. L.:. *la Perfection Ecossaise*, la discussion est ouverte sur **la Superstition hors de l'Eglise et du Dogme**. Enfin nous entendions à la R.:. L.:. *la Nouvelle Jérusalem*, le F.:. Robert Thomas, de la R.:. L.:. *l'Avenir*, discuter de **la Cathédrale française, sa valeur sociale**.

Les questions politiques sont, de toutes, celles qui intéressent les plus nos Maçons ; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elles aient tant agité les Loges. Ainsi, à la R.:. L.:. *Conscience et Volonté*, le F.:. Francis Becker entretint ses FF.:. de **l'Ecole laïque et la circulaire Barthou** : elle était évidemment trop libérale...

On n'a pas oublié qu'à la suite des grandes manœuvres de 1913, le Conseil supérieur de guerre demanda la mise à la retraite de plusieurs officiers supérieurs qui s'étaient montrés particulièrement au-dessous de leur tâche. On se rappelle aussi avec quelle mauvaise humeur le général Faurie accueillit sa disgrâce. Ces événements ont retenti au sein des Loges. Le vénérable de la R.:. L.:. *Conscience et Volonté*, le D<sup>r</sup> Thévenin, 3, place Henri-IV, à Charenton (Seine), croit devoir entretenir ses FF.:. des **officiers républicains frappés par le gouvernement** : et, à la R.:. L.:. *Thélème*, le F.:. Guillaux fit une conférence sur **les incidents militaires, les responsabilités**. La R.:. L.:. *Conscience et Volonté* paraît aimer

les sujets d'actualité ; aussi, quinze jours plus tard, le 1<sup>er</sup> Surveillant, cette fois, le F. : Bernardot présenta une **étude sur les projets d'impôts nouveaux**. Il n'est pas jusqu'à la campagne menée si violemment, en Allemagne, contre la Légion Étrangère dont on n'entende un écho. Pour un sujet si important, la R. : L. : *la Sincérité Fraternelle* ne put faire moins que de faire venir d'Algérie, de Sidi-Bel-Abbès, le F. : Unal, de la Loge *les Maçons Réunis*, qui, en toute connaissance de cause, peut dire **la Vérité sur la Légion étrangère**.

Le Congrès des radicaux-socialistes tenu à Pau fit parler de lui au moins dans deux Loges. A la R. : L. : *la France Socialiste*, on l'appelle assez irrespectueusement **la Comédia de Pau** ; à la Loge *la Fidélité*, le F. : Lévy-Ullmann, avec plus de correction, intitule sa conférence : **Après le congrès de Pau, le programme et l'action du parti radical et radical-socialiste**.

On entend encore à la R. : L. : *Minerve*, le F. : Antonio Cohen, avocat à la cour, parler de **Notre politique extérieure** ; à la R. : L. : *la République*, le F. : Félix Chautemps, député de la Savoie et 1<sup>er</sup> surveillant de l'atelier, exposer **la situation politique** ; à la R. : L. : *Force et Matière*, le F. : Marcel Brosse, Directeur de *l'Aurore*, traiter de **la situation des partis politiques avant les élections** ; enfin à la R. : L. : *les Philanthropes Réunis*, le F. : Rozières, membre actif de la R. : L. : *l'Équité*, à l'Orient de Pantin, discourir sur **l'actuel socialiste**.

La Franc-Maçonnerie aurait-elle quelque velléité de se faire connaître et de se répandre davantage au dehors ? C'est ce que donnerait à entendre le sujet traité par le F. : Marcel Huart, secrétaire de la rédaction de *l'Aurore*, orateur de la Loge *Philosophie*, à la R. : L. : *la Libre Pensée*, et dont le sujet était : **l'Extériorisation de la Franc-Maçonnerie, ses rapports avec la Presse républicaine**.

Les questions juives n'ont pas laissé nos Loges indifférentes, et, parmi celles-ci, l'affaire du meurtre rituel de Kief n'occupe-t-elle pas le premier rang ? C'est ce que l'on a pensé à la R. : L. : *l'Équité*, où le T. : C. : F. : Yosé Landes, du journal *le Libertaire*, nous a entretenu longuement des **Deux campagnes antisémites, de Dreyfus à Beilis**. A la R. : L. : *Germinal* c'est de **l'Affaire Marix**

que nous parle le F.: Paraf-Javal. Le F.: Lerner traite, à la R.: L.: *le Libre Examen*, d'un sujet plus relevé : **Evolution du Judaïsme.**

Il ne reste plus que quelques broutilles à signaler : à la R.: L.: *Victor-Hugo* une discussion est ouverte sur **l'entrée des femmes dans la Maçonnerie** ; à la Loge *les Amis Inséparables*, on se pose cette question : **La Grande Loge de France doit-elle faire sa déclaration ?** A la R.: L.: *Unité Maçonnique*, le F.: Marter signale le livre de M. Nicoulaud : **Un nouveau pamphlet anti-maçonnique.** Enfin le souverain Chapitre n° 337 *Fructidor* invitait tous les FF.: 14<sup>es</sup> et 18<sup>es</sup> de la Vallée de Paris à assister le 17 octobre dernier à une discussion philosophique sur **la Liberté.**

Grande tenue blanche (ouverte aux profanes) le lundi 13 octobre en l'honneur de feu F.: Francisco Ferrer, sous la présidence du juif Naquet, à la R.: L.: *Francisco Ferrer.* Au programme, conférence sur **les crucifiés de la Libre Pensée** par la S.: S. Galland, femme de lettres, Grande-Maîtresse de la R.: L.: d'adoption *le Libre Examen.*

En terminant, nous ne pouvons mieux faire que de signaler la manifestation maçonnique, organisée dans les salons du Palais d'Orsay, le 28 novembre dernier, en l'honneur du T.: R.: G.: M.: (Très Respectable Grand Maître) le F.: général Peigné, sous la présidence du F.: Aguillon, sénateur des Deux-Sèvres. La fête avait été organisée par la Loge *La République.*

LE F.: VISITEUR.





# L'Etat-major des Loges de Paris

---

**G**RÂCE au dévouement de nos FF.: visiteurs, il nous est possible de vous donner la liste des *Loges* existant à Paris et dans sa banlieue avec les plus brillantes de leurs *Lumières* (au sens maçonnique s'entend). La liste n'est pas absolument complète : il nous manque une demi-douzaine de Loges. Nous vous les donnerons dans la suite, au fur et à mesure que nous parviendront les renseignements.

Les *Loges* sont groupées sous leurs deux obédiences respectives : le *Grand Orient de France* (Rite Français) et la *Grande Loge de France* (Rite Ecossais).

\* \* \*

## I. — GRAND ORIENT DE FRANCE

### 1<sup>o</sup> PARIS.

R.: L.: (1) L'ACTION.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur** : F.: (2) Marcel Bernard.

**Vénérable** : F.: Ch. Lespine, 25, rue des Francs-Bourgeois.

R.: L.: L'ACTION SOCIALISTE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : Ancien : F.: Lebey, 20, rue Chalgrin.

Nouveau : F.: A. Guébin, 105, rue Michel-Bizot.

(1) R.: L.: = Respectable Loge.

(2) F.: = Frère.

**Secrétaire** : F. : G. Lhabitant, 68, rue Blomet.

**Trésorier** : F. : Troquet, 3, quai de Marne, à Alfort.

R. : L. : ALSACE-LORRAINE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Christmann, 57, faubourg Saint-Denis.

R. : L. : LES AMIS DE LA PATRIE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Oudin, 37, rue Bouret.

**Secrétaire** : F. : Albert Lion, 26, rue de Chézy, à Neuilly-sur-Seine.

R. : L. : LES AMIS DE LA TOLÉRANCE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Hattat, 21, rue de l'Aqueduc.

**Trésorier** : F. : Jardin, 1, rue Chéroy.

R. : L. : LES AMIS DE L'HUMANITÉ.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam et titulaire** : F. : Troubat, 53, rue de la Procession.

**Membre d'honneur et Doyen** : F. : Petit.

**Orateur** : F. : Leblond.

R. : L. : LES AMIS DU PROGRÈS.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Eissmann, 18<sup>e</sup> (3).

**Vénérables d'honneur** : FF. : Lambert, 18<sup>e</sup>.

Tissier, 33<sup>e</sup> (4).

**Membre d'honneur** : F. : Merwart, 18<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Carpentier, 8, rue Albouy.

**Secrétaire** : F. : Rapin, 3, rue Saint-Maurice, à Nanterre.

**Trésorier** : P. : Jungblutt, 95, rue Saint-Denis, à Colombes.

R. : L. : L'AMITIÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Hélouis, 31<sup>e</sup> (5).

E. Milléc, 33<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Devaux, 30<sup>e</sup> (6), 33, rue Ordener.

**Secrétaire** : F. : L. Baudot, 151, rue de la Roquette.

**Trésorier** : F. : Brouillard, 8, rue Borromée.

(3) 18<sup>e</sup> = Rose-Croix.

(4) 33<sup>e</sup> = Souverain Grand Inspecteur Général.

(5) 31<sup>e</sup> = Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur.

R. : L. : ATHÉNA.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Lahy, 12, rue Linné.

**Secrétaire** : F. : Grosley, 62, rue Dutot.

**Trésorier** : F. : Gaidot, 8, rue Fontaine-au-Roy.

R. : L. : L'AVANT-GARDE MAÇONNIQUE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : René Renoult, 18<sup>e</sup>.

Dr Savoie, 33<sup>e</sup>.

Tinière, 33<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Gaboriaud, 1, rue Vauvenargues.

**Secrétaire** : F. : Neveu, 9, Cour des Miracles.

**Trésorier** : F. : Gellynck, 30<sup>e</sup>, 97, rue de la Folie-Méricourt.

R. : L. : L'AVENIR.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Aman, 10, rue des Quatre-Fils.

**Trésorier** : F. : Colpaert, 48, rue de Maistre.

R. : L. : BIENFAISANCE ET PROGRÈS.

**Temple** : 13, rue Chaudron (au fond de la cour, à droite).

**Vénérable** : F. : A. Groussier.

**Secrétaire** : F. : Feuillette, 14, rue Eugène-Varlin.

**Trésorier** : F. : D. Coignet.

R. : L. : LA CHAÎNE D'UNION.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Blois.

Minot.

**Vénérable** : F. : Vilbert, 1, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois.

**Secrétaire** : F. : Camille Moreau, 216 bis, rue Lafayette.

**Trésorier** : F. : P. L. Chat, 220, rue de Paris, à Clamart.

R. : L. : LE CHANTIER DES ÉGAUX.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Dumont.

**Vénérable** : F. : H. C. Putmans, 34, avenue de la République.

**Secrétaire** : F. : H. Derave, 45, avenue de la République.

**Trésorier** : F. : Vieilhomme, 166, boulevard Voltaire.

R. : L. : CONSCIENCE ET VOLONTÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Chartier, 31<sup>e</sup>.

Dunème, 30<sup>e</sup>.

(6) 30<sup>e</sup> = Chevalier Kadosch.

**Vénérable** : F. : D<sup>r</sup> Thévenin, 3, place Henri-IV, à Charenton.

**Secrétaire** : F. : Francis Becker, 23, avenue du Bel-Air, au Parc Saint-Maur.

R. : L. : LA DÉFENSE LAÏQUE.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.

**Vénérable d'honneur** : F. : Lhomme.

**Vénérable** : F. : Lagarde, 4, rue Louis-Morard.

**Secrétaire** : F. : Vessière, 9, rue du Marais, à Malakoff.

**Trésorier** : F. : Benoît, 187, rue du Temple.

R. : L. : LA DÉMOCRATIE MAÇONNIQUE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Ed. Massonneau, 56, avenue d'Allemagne.

**Secrétaire** : F. : H. Galdaguès, 5, rue du Soleil.

**Trésorier** : F. : Gaudichet, 8, rue du Baigneur.

R. : L. : LES DROITS DE L'HOMME.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Alphonse Bouyer, 88, rue Saint-Maur.

**Secrétaire** : P. : Cotelte, 7, rue Fabre-d'Eglantine.

**Trésorier** : F. : Hessens, 60, rue Ducouëdic.

R. : L. : DROIT ET JUSTICE.

**Temple** : 81, boulevard Saint-Marcel.

**Vénérables d'honneur** : FF. : M. Boisgontier.

L. Tardy.

**Vénérable** : F. : Grandigneaux, 18<sup>e</sup>, 18, rue de Chabrol.

**Secrétaire** : F. : Ch. Grolleau.

**Trésorier** : F. : A. Delcour.

R. : L. : L'ÉCOLE MUTUELLE ET L'ATELIER SOCIALISTE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Pierre Morel, 89, rue de Charenton.

**Secrétaire** : F. : Emmanuel Chabrier, 27, rue Diderot, à Issy-les-Moulineaux.

**Trésorier** : F. : Ligerot, 39, rue de Lyon.

**Président de la Caisse de Solidarité** : F. : Narodetzki, 50, rue Spontini.

R. : L. : L'ÉCONOMIE SOCIALE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F. : Albert Lévy, 7, rue Lauriston.

R. : L. : L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : R. Barré.

Michel Milhaud.



**Vénérable** : F. : Félix Tassaux.

**Secrétaire** : F. : Pierre Ménard, 9, rue du Général-Chanzy, à Puteaux.

R. : L. : L'EFFORT.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Daube, 69, rue Turbigo.

**Secrétaire** : F. : Raisin, 11, quai Saint-Michel.

**Trésorier** : F. : Pointu, 20, rue Oberkampf.

R. : L. : L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur, fondateur** : F. : Ernest Rousselle.

**Vénérable** : F. : J. Kienlin, 2, avenue Franklin, à Bécon-Courbevoie.

**Secrétaire** : F. : G. Pierrot, 15, passage Elysée-des-Beaux-Arts.

**Trésorier** : F. : F. Joly, 60, boulevard de Clichy.

R. : L. : ERNEST RENAN.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Billard, 16, rue Cadet.

R. : L. : ETIENNE MARCEL.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Metté, 5, villa Logerais, à Bois-Colombes.

**Secrétaire** : F. : Fichelet, 6, rue de Paradis.

**Trésorier** : F. : Faguaïs, 118, boulevard Voltaire.

R. : L. : L'ETOILE DE L'AVENIR DE SEINE-ET-OISE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : A. Satys.

**Secrétaire** : F. : G. Caucé, 171, boulevard de la Gare.

**Trésorier** : F. : H. Combeau, 74, rue de Sèvres.

R. : L. : L'ETOILE POLAIRE.

**Temple** : 71 bis, rue de la Condamine.

**Vénérable d'honneur** : F. : Emile Perrin.

**Vénérable** : F. : Dyard, 18, rue Ampère.

R. : L. : LES ÉTUDIANTS.

**Temple** : 81, boulevard Saint-Marcel.

**Vénérable d'honneur** : F. : Roret, 30<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Varinot, 30<sup>e</sup>, 11, rue Malher.

**Secrétaire** : F. : Dr Arama, 11, rue Malher.

**Trésorier** : F. : Magnin, 196, rue de Tolbiac.

R. : L. : L'ÉVOLUTION.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Prud'homme, 33, rue de Reuilly.

**Secrétaire** : F. : Verdier, 13, rue de Monte-Cristo.

**Trésorier** : F. : Guillemain, 51, rue Michel-Bizot.

R. : L. : L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE.

**Temple** : 71 bis, rue de la Condamine.

**Vénérable d'honneur** : F. : Claudius Berlioz.

**Vénérable** : F. : René Albert.

**Secrétaire** : F. : Fontenelle.

**Trésorier** : F. : Grillet.

R. : L. : FAMILLE ET TRAVAIL.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Bruno-Dubron, Avocat à la Cour.

R. : L. : LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE.

**Temple** : 94, avenue de Suffren.

**Vénérable d'honneur** : F. : Lortet, Instituteur et Photographe.  
55, rue Cler.

**Vénérable** : F. : Boulanger, 9, rue Ganneron.

**Secrétaire** : F. : Devèze, 24, boulevard Exelmans.

R. : L. : FORCE ET MATIÈRE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : A. Poulet.

**Orateur** : F. : B. Sincholle, 33<sup>e</sup>, membre du Grand Collège de Rites.

**Secrétaire** : F. : V. Pons.

**Trésorier** : F. : Dieudonné.

R. : L. : LES FORGERONS DE L'AVENIR.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Jacobel, 17, faubourg Montmartre.

**Secrétaire** : F. : Fouillaud, 12, rue du Nord, à Ivry.

**Trésorier** : F. : Perruchot, 160, rue Jeanne-d'Arc prolongée.

R. : L. : LE FOYER MAÇONNIQUE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Albert Orry, 106, avenue de Saint-Mandé.

**Secrétaire** : F. : G. Tirard, 10, avenue d'Alfortville, à Choisy-le-Roi.

R. : L. : FRANCE ET COLONIES.

Association déclarée conformément à la loi.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : Ch. Laisant, 52, rue de Clichy.

**Trésorier** : F. : Camille Gény, 45, rue de la Convention.

R. : L. : LA FRANCE SOCIALISTE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. : A. Pautrel, 48, avenue de la République.

**Secrétaire** : F. : Figeac, rue d'Angoulême.  
**Trésorier** : F. : P. Soulat, 43, rue Fondary.

R. : L. : LA FRANCHE AMITIÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable d'honneur** : F. : A. Baze, 18.  
**Vénérable** : F. : Braouzec, 18.

R. : L. : LA FRANCHISE.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : Cuze, 11, rue Joanès.  
**Secrétaire** : F. : Guillon, 5, rue Michel-Péters.  
**Trésorier** : F. : Harmand, 19, rue d'Aubervilliers.

R. : L. : LA FRATERNITÉ DES PEUPLES.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable d'honneur** : F. : Van Raalte.

R. : L. : LES FRÈRES UNIS INSÉPARABLES.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérables d'honneur** : FF. : Aaron.  
Centomani.  
**Vénérable** : F. : Félicien Paris, 31, rue Baudin.  
**Secrétaire** : F. : Blouet.

R. : L. : GNOTHI SEAUTON.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Roeland.  
**Vénérable** : F. : Dr Morel, 28, avenue du Pont-de-Flandre.  
**Secrétaire** : F. : Glise, 58, rue de la Roquette.

R. : L. : L'HOMME LIBRE.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : Raymond Barnicaud, 158, rue Saint-Honoré.  
**Secrétaire** : F. : Laflaquière, 29, rue des Boulangers.  
**Trésorier** : F. : Chardon, 60, rue Custine.

R. : L. : L'INDÉPENDANCE.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : R. Weil.  
**Trésorier** : F. : Bourquinel.

R. : L. : LES INSÉPARABLES DU PROGRÈS.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : P. Mette.  
**Trésorier** : F. : Chanoine.

R. L. L'INTERNATIONALE.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : Gundhardt, 17, rue des Tournelles.  
**Secrétaire** : F. : Béhue, 57, rue d'Avron.  
**Trésorier** : F. : Maudry, 45, quai de Marne.

R. L. L. ISIS-MONTYON.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : Chevallereau, 43, rue de Berlin.  
**Secrétaire** : F. : Chanelet, 97, rue de Bagnole.

R. L. L. LA JÉRUSALEM ÉCOSSAISE.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable d'honneur** : F. : Dorotté, 2, rue de la Jussienne.  
**Vénérable** : F. : Cerbelaud, 62, rue de l'Assomption.  
**Trésorier** : F. : Vallet, 10, rue Paul-Strauss.

R. L. L. LIBERTÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérables d'honneur** : FF. : Irénée Blanc.  
D<sup>r</sup> Le Bas.  
Marcel Renaud.  
**Vénérable** : F. : J. Canard, 9, rue Alfred-Stevens.  
**Secrétaire** : F. : A. Généau.  
**Trésorier** : F. : G. Gillet.

R. L. L. LA LIBRE PENSÉE.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.  
**Vénérables d'honneur** : FF. : Manière.  
Perreau.  
Ranson.  
**Vénérable** : F. : Villate, 1 bis, rue Morère.  
**Secrétaire** : F. : Bougrat, 84, rue d'Alésia.  
**Trésorier** : Burelle, 141, rue Marcadet.

R. L. L. LE LIEN DES PEUPLES ET BIENFAITEURS RÉUNIS

**Temple** : 46, rue Ramey.  
**Notre Doyen** : F. : Parmentier.  
**Vénérable** : F. : Boulnois.  
**Secrétaire** : F. : Passenaud, 3, rue Monge.  
**Trésorier** : F. : Colachot, 46, boulevard Voltaire.

R. L. L. MARCELIN BERTHELOT.

**Temple** : 16, rue Cadet.  
**Vénérable** : F. : Nebut-Renault, 18<sup>e</sup>, 146, avenue Daumesnil.  
**Secrétaire** : F. : Sadousty, 18<sup>e</sup>, 33, avenue Philippe-Auguste.  
**Expert** : F. : Gahide.

R.: L.: MONTAIGNE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur** : F.: D<sup>r</sup> Louis Berniolle.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F.: D<sup>r</sup> Henri-Lévy, 26, rue de Clichy.

R.: L.: PAIX ET TRAVAIL.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F.: Lambert, 71, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret.

**Secrétaire** : F.: Gosse, 3, rue des Rigoles.

**Trésorier** : F.: Laurent, 51, rue Saint-Sauveur.

R.: L.: LA PARFAITE SOLIDARITÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F.: Goumy, 3, rue de la Jussienne.

**Trésorier** : F.: Clapin, 106, rue Denfert-Rochereau.

R.: L.: PHILOSOPHIE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F.: Lantzenberg, 30<sup>e</sup>, 18, rue Notre-Dame-de-Lorette.

**Orateur** : F.: Huart, 10, avenue du Père-Lachaise.

**Secrétaire** : F.: Bloch-Mauprey, 3, avenue Junot.

R.: L.: LA PHILOSOPHIE POSITIVE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F.: Rodolphe Cerf, 18<sup>e</sup>, 168, rue de Paris, à Vincennes.

**Secrétaire** : F.: Paul Moreau, 85, rue Michel-Ange.

**Trésorier** : F.: Maillard, 28, rue du Peuple, à Fontenay-sous-Bois.

R.: L.: LE PROGRÈS.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF.: Bosviel.

Cornette.

Guillon.

Montagnier.

Serres.

Verlot fils.

**Vénérable** : F.: Nicolas, 119, rue du Château.

**Secrétaire** : F.: Justinart, 106, rue de Turenne.

**Trésorier** : F.: Macé, 91, rue du Mont-Cenis.

R.: L.: LA RAISON.

**Temple** : 46, rue Ramey.

**Vénérable d'honneur** : F.: A. Boutin.

**Vénérable** : F.: G. Pflug, 32, rue Saint-Lazare.

**Secrétaire** : F.: Ilch, 210, faubourg Saint-Denis.

**Trésorier** : F.: Gendrel, 63, rue du Ruisseau.

R. L. LA RENAISSANCE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. J. E. Bon, 20, rue des Grands-Augustins.

**Secrétaire** : F. Baudeau, 223, avenue Daumesnil.

**Trésorier** : F. Echassoux, 47, rue du Chemin-Vert.

R. L. LES RÉNOVATEURS.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. Sincholle, 7, rue Villeneuve, à Clichy.

**Orateur** : F. Gavelle.

**Secrétaire** : F. G. Bloch, 27, rue Drouet.

**Trésorier** : F. Rouet, 26, villa Emile, à Clichy.

**Hospitalier** : F. Bourneuf.

R. L. LA SEMEUSE.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.

**Vénérable** : F. A. Le Suave, 51, rue Cambronne.

**Secrétaire** : F. Rambaud, 3, rue Falempin.

**Trésorier** : F. Lesur, 1, rue Bénard.

R. L. LA SOLIDARITÉ.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables fondateurs** : FF. Dalle.

Numa Sadoul.

**Trésorier** : F. Gustave Lévy, 4, rue Rambuteau.

R. L. LE TEMPLE DE L'HONNEUR ET DE L'UNION.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. Delacroix.

Raine.

**Vénérable** : F. Maréchal, 108, rue d'Alésia.

**Secrétaire** : F. Porcher, 83, rue de l'Ouest.

**Secrétaire adjoint** : F. Brisset.

**Trésorier** : F. Bréau, 4, rue Germain-Pilon.

R. L. THÉLÈME.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. J. B. Morin, 33<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. Chalvet, 18<sup>e</sup>, 28, avenue Laumière.

**Secrétaire** : F. A. Blossville, villa des Cinq-Diables, 69, route de Versailles, à Châtillon-sous-Bagneux.

**Trésorier** : F. Elie Perrin, 3, rue Tarbé.

R. L. TRAVAIL ET SOLIDARITÉ.

**Temple** : 102, rue Boileau.

**Vénérables d'honneur** : FF. H. Dutois.

Mars.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F. A. Kissel.

**Secrétaire** : F. Tronc, 16, passage Cheysson.

**Trésorier** : F. Collot.

R. L. L'UNION DE BELLEVILLE.

**Temple** : 75, rue de la Mare.

**Vénérable** : F. Humblot, 25, avenue Gambetta.

**Secrétaire** : P. Visbecq, 5, cité Leclair.

R. L. L'UNION FRATERNELLE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. Tauvel, 56, rue de Paris, à Livry (Seine-et-Oise).

**Secrétaire** : F. Philippon, 75, boulevard de la Pie, à Saint-Maur.

**Trésorier** : F. Cosson, 70, avenue de Saint-Mandé.

R. L. L'UNION SOCIALISTE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. Virmaud, 62, rue Michet-Bizot.

**Secrétaire** : F. Montagne, 6, rue de l'Avant-Cour, à Ermont  
(Seine-et-Oise.)

**Trésorier** : F. Clerex, 12, rue des Cloys.

R. L. L'UNITÉ MAÇONNIQUE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. Georges Bessière.

Jacques Cohen.

Victor Desnoës.

Levilion.

Milhaud.

**Vénérable** : F. Oscar Bloch, 5, rue Dauton.

**Trésorier** : F. Crespin, 38, rue de Turenne.

R. L. VICTOR HUGO.

**Temple** : 28, rue de l'Annonciation.

**Vénérable** : F. Jules Bouniol.

**Secrétaire** : F. Camille Lefebvre, 20, boulevard Exelmans.

**Trésorier** : F. G. Ruff, 74, rue d'Auteuil.

R. L. VOLTAIRE.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérable** : F. Pasquier, 33<sup>e</sup>, 116, rue Lecourbe.

**Secrétaire** : F. Pouchanaud, 91 bis, rue d'Alésia.

**Trésorier** : F. Melet, 4, boulevard Lannes.

R. L. LES VRAIS AMIS.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. Bigouville.

Wickersheimer.

**Vénérable** : F. D<sup>r</sup> Thil, 68, rue Doudeauville.

R. : L. : LES VRAIS EXPERTS.

**Temple** : 16, rue Cadet.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Rotival.  
Taillandier.

**Vénérable** : F. : Navoizat, 26, boulevard Sébastopol.

**Orateur** : F. : Duchêne.

**Secrétaire** : F. : Guillot, 26, boulevard Sébastopol.

**Trésorier** : F. : Lucat, 23, rue de Nanterre, à Suresnes.

R. : L. : LES ZÉLÉS PHILANTHROPES.

**Temple** : 181, rue de Javel.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Dr Boury.  
Taconet.

**Vénérable** : F. : Dr Beulaygne, 5, place Félix-Faure.

**Secrétaire** : F. : Delerne, 4, rue Brown-Séguard.

**Trésorier** : F. : Caudeirier, 11, rue Quinault.

2<sup>o</sup> DÉPARTEMENT DE LA SEINE

R. : L. : L'AURORE SOCIALE, à l'Or. : (7) d'Alfortville.

**Temple** : 13 bis, rue des Pivoines, à Alfortville.

**Vénérable d'honneur** : F. : Capdeville.

**Vénérable** : F. : Rouillier, 14, rue Amélie, à Alfortville.

**Secrétaire** : F. : Léon Charpillaine, 171, rue Véron, à Alfortville.

**Trésorier** : F. : Sergent, 27, rue des Pivoines, à Alfortville.

R. : L. : LA CONCORDE, à l'Or. : de Bois-Colombes.

**Temple** : 1 bis, rue Raspail, à Bois-Colombes.

**Vénérable d'honneur ad vitam et titulaire** : F. : J. Marteau,  
33<sup>e</sup>, membre du Grand Collège des Rites.

R. : L. : L'ÉQUITÉ, à l'Or. : de Pantin.

**Temple provisoire** : 13, rue Chaudron, Paris, X<sup>e</sup> (au fond de la  
cour, à droite).

**Vénérable** : ancien : F. : Verrier, Mairie des Pavillons-sous-Bois.  
nouveau : F. : Frédéric Kirchner, 81, route d'Auber-  
villiers, à Pantin.

**Secrétaire** : F. : Georges Kirchner, 81, route d'Aubervilliers, à  
Pantin.

**Trésorier** : F. : Berge, Mairie de Livry (Seine-et-Oise).

R. : L. : FÉCONDITÉ, à l'Or. : de Choisy-le-Roi.

**Temple** : 34, rue de Seine, à Choisy-le-Roi.

**Vénérable** : F. : Paul Barré, 1, rue Rollin-Régnier, à Choisy-le-  
Roi.

(7) Or. : = Orient.



**Secrétaire** : F. : V. Vengeon, 36, rue Camille Groult, à Vitry-sur-Seine.

**Trésorier** : F. : Houy, 47, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, à Choisy-le-Roi.

R. : L. : GERMINAL, à l'Or. : de Joinville-le-Pont.

**Temple** : 3, rue Transversale, à Joinville-le-Pont.

**Vénérable d'honneur** : F. : Lindenmeyer, 3, allée des Acacias, à Saint-Maurice.

**Vénérable** : F. : Giansilj, 18<sup>e</sup>, 68, avenue de Châtillon, Paris, XIV<sup>e</sup>.

**Trésorier** : F. : Féret, 49, chemin de Presles, à Saint-Maurice.

R. : L. : LA LUMIÈRE, à l'Or. : de Neuilly-sur-Seine.

**Temple** : Villa de l'Acacia, 9, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Noireau père, 30<sup>e</sup>.

Jules Uhry, 30<sup>e</sup>, 15, rue de Chartres,  
à Neuilly-sur-Seine.

**Vénérable** : F. : Langumier, 26, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine.

**Secrétaire** : F. : F. O. Ritz, 33, rue Saint-Lambert, Paris, XV<sup>e</sup>.

**Trésorier** : F. : Beaudoux, 18<sup>e</sup>, 92, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine.

R. : L. : LE NIVEAU SOCIAL, à l'Or. : de Vincennes.

**Temple** : 3, rue de Paris, à Vincennes.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Daire.

Lévy.

**Vénérable** : F. : Léonard Lévy, 6, rue du Parc, à Saint-Mandé.

**Secrétaire** : F. : Garnier, 21, rue Quihou, à Saint-Mandé.

**Trésorier** : F. : Guénard, 64, avenue Philippe-Auguste, Paris.

R. : L. : LES PRÉCURSEURS, à l'Or. : de Clichy.

**Temple** : 39, rue Castérès, à Clichy.

**Vénérable** : F. : J. Fadié, 18<sup>e</sup>, 103, boulevard National, à Clichy.

**Orateur** : F. : G. Moitet, 18<sup>e</sup>, 7, boulevard Voltaire, à Asnières.

**Secrétaire** : F. : E. Brégot, 103, rue du Bois, à Clichy.

**Trésorier** : F. : Et. Bouffard, 13, rue de Paris, à Clichy.

R. : L. : LES RÉFORMAREURS UNIS, à l'Or. : de la Garenne-Colombes.

**Temple** : 41, boulevard de la République, à la Garenne-Colombes.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Toussaint père.

**Trésorier** : F. : Toussaint fils, 34, rue Voltaire, à la Garenne-Colombes.

R. : L. : LA RÉFORME, à l'Or. : de Saint-Maur.

**Temple** : 8, rue Révol, près la Gare du Parc Saint-Maur.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Guimond.

**Vénérable** : F. : Salomon Hirsch, 30, avenue des Ailantes, au Parc-Saint-Maur.

**Secrétaire** : F. : Gobin, 7 bis, avenue du Mesnil, à la Varenne-Saint-Hilaire.

**Trésorier** : F. : Balans, 32, rue Bourdignon, à Saint-Maur.

R. : L. : LA SOLIDARITÉ NOGENTAISE, à l'Or. : de Nogent-sur-Marne.

**Temple** : 50, Allée d'Antin, au Perreux.

**Vénérable d'honneur** : F. : Roche.

**Vénérable** : F. : Gustave Courty, 2, rue du Pré-de-l'Arche, à Neuilly-Plaisance (*Seine-et-Oise*).

R. : L. : LES TRAVAILLEURS, à l'Or. : de Levallois-Perret.

**Temple** : 39, rue Castérès, à Clichy.

**Vénérable d'honneur** : F. : Caucé.

**Vénérable** : F. : Gauthier, 26, avenue de Bel-Air, à Bois-Colombes.

**Secrétaire** : F. : Bordet, 110, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret.

**Trésorier** : F. : Poulat, 133, rue Gravel, à Levallois-Perret.

R. : L. : L'UNION PHILANTHROPIQUE, à l'Or. : de Saint-Denis.

**Temple** : 31, rue Ernest-Renan, à Saint-Denis.

**Vénérable d'honneur** : F. : Wauthier.

**Vénérable** : F. : Dr Goret.

**Secrétaire** : F. : Enfroy, 2, rue Jules-Joffrin, à Saint-Denis.

**Trésorier** : F. : Bezanson, 1, rue Louis-Pierre-Fleury, à Saint-Denis.

R. : L. : UNITÉ-FRATERNITÉ, à l'Or. : du Perreux.

**Temple** : 50, allée d'Antin, au Perreux.

**Vénérable** : F. : Ménestrel, 28 bis, rue Jacques-Kablé, à Nogent-sur-Marne.

**Secrétaire** : F. : Minot, 105, avenue de Bry, au Perreux.

**Trésorier** : F. : Masson, 50, allée d'Antin, au Perreux.

### 3<sup>e</sup> DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

R. : L. : LES AMIS DE L'HUMANITÉ DE MEULAN, à l'Or. : de Meulan.

**Temple** : 1, boulevard de la Montcient, à Meulan.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F. : René Alex Etoc, à Juziers.

**Secrétaire** : F. : Florus Daumont, à Verneuil-sur-Seine.

**Trésorier** : F. : Ch. Laurent, à Meulan-Thun.

R. : L. : LES AMIS DU PEUPLE, à l'Or. : de Pontoise.

**Temple** : rue des Tables-Rondes, à Pontoise.

**Vénérable d'honneur** : F. : A. Charlot.

**Vénérable** : F. : J. Bisson, 13, rue Thiers, à Pontoise.

**Secrétaire** : F. : Georges Viault, 37, boulevard Magenta.

R. : L. : LES AMIS PHILANTHROPIES ET DISCRETS RÉUNIS, à l'Or. : de Versailles.

**Temple** : 2, rue Bailly, à Versailles.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Boisgontier.  
Lavault.

**Vénérable** : F. : Boisgontier, 56, rue de la Paroisse, à Versailles.

**Secrétaire** : F. : Hamelin, 2, rue Ménard, à Versailles.

**Trésorier** : F. : Muller, 18, rue de l'Orangerie, à Versailles.

R. : L. : LA BONNE FOI, à l'Or. : de Saint-Germain-en-Laye.

**Temple** : 78, rue de Paris, à Saint-Germain-en-Laye.

**Vénérables d'honneur** : FF. : J. Boulanger.

A. Dambrinne.

Larcher.

**Vénérable** : E. : Lévêque, 14, rue du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye.

**Secrétaire** : F. : Canale, 73, rue de Pologne, à Saint-Germain-en-Laye.

**Trésorier** : F. : Isnard, 1, rue de Poissy, à Saint-Germain-en-Laye.

R. : L. : L'ESPÉRANCE, à l'Or. : de Palaiseau.

**Temple** : Café de la Gare, à Palaiseau-Villebon.

**Vénérable** : F. : G. Bouton, 21, route de Verrières, à Massy.

R. : L. : LES FIDÈLES D'HIRAM, à l'Or. : de Rueil.

**Temple** : 28, boulevard des Ormes, à Rueil.

**Vénérable** : F. : Mantion, 25, rue Biesta, à Bougival.

**Secrétaire** : F. : Petit, 9 bis, rue Albony, à Paris.

**Trésorier** : F. : Laclef, 41, rue du Montparnasse, à Paris.

R. : L. : L'HUMANITÉ FUTURE, à l'Or. : de Juvisy-sur-Orge.

**Temple** : rue de la Fronde, à Juvisy-sur-Orge.

**Vénérable d'honneur** : E. : Larigaldie.

**Vénérable** : F. : Hemmerschmidt, Avenue Délétag, à Villeneuve-Saint-Georges.

**Trésorier** : F. : Danglard.

R. : L. : JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, à l'Or. : de Montmorency.

**Temple** : 7, rue de la Vérité, à Montmorency.

**Vénérable** : F. : Grosset, 25, boulevard de l'Ermitage, à Montmorency.

**Secrétaire** : F. : Guichon, rue des Trèfles, à Montmorency.

R. : L. : et Chap. : (8) LIBERTÉ PAR LE TRAVAIL, à l'Or. : de Mantes.

**Temple** : 53, avenue du Chemin-de-Fer, à Mantes.

(8) Chap. : = Chapitre, atelier réservé aux grades capitulaires dont le plus important est le 18<sup>e</sup>, celui de Rose-Croix.

**Vénérable** : F. : Goust, 40, rue Saint-Vincent, à Mantes.

**Secrétaire** : F. : Georges Fosse, instituteur, 50, rue de la Sangle, à Mantes.

**Trésorier** : F. : Pellet, à Houilles.

R. : L. : TRAVAIL-VÉRITÉ-JUSTICE, à l'Or. : à Saint-Cloud.

**Temple provisoire** : 1, rue d'Orléans, à Saint-Cloud.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Dr Cristofini, 31<sup>e</sup>.  
Lemarchand, 18<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Guyonnaud, 5, rue Dailly, à Saint-Cloud.

**Secrétaire** : F. : Serrier, Villa Aléa, rue du 19 Janvier, à Garches.

#### 4<sup>e</sup> DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

R. : L. : LES AMIS SOLIDAIRES, à l'Or. : de Meaux.

**Temple** : ruelle des Béguines, rue de l'Abreuvoir, à Meaux.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Blanchard.  
Pottier.

**Vénérable** : F. : Lhoste, 42, rue Saint-Faron, à Meaux.

**Trésorier** : F. : Maugras, 36, faubourg Saint-Nicolas, à Meaux.

R. : L. : GERMINAL, à l'Or. : de Moret-sur-Loing.

**Temple** : route de Fontainebleau, à Moret-sur-Loing.

**Vénérable** : F. : Giat, à Grez-sur-Loing.

**Secrétaire** : F. : Duquesne, à Bourron.

**Trésorier** : F. : Pouzot, 27, rue François-Millet, à Fontainebleau.

#### 5<sup>e</sup> DÉPARTEMENT DE L'OISE

L. : R. : LA SINCÉRITÉ FRATERNELLE, à l'Or. : de Creil.

**Temple** : 39, quai d'Aval, à Creil.

**Vénérable** : F. : Fauré-Hérouart, à Montataire.

**Secrétaire** : F. : Carluis, à Creil.

**Trésorier** : F. : Schoenfeld, à Plessier-sur-Saint-Just.

\*\*\*

## II. — GRANDE LOGE DE FRANCE.

### 1<sup>o</sup> PARIS.

R. : L. : L'ACACIA.

**Temple** : 8, rue du Puteaux.

**Vénérable** : ancien : F. : Gauthier, 72, avenue de Paris, à Saint-Denis.

nouveau : F. : Mathieu Lévy, 2, rue Pasquier.

**Secrétaire** : F. : Dumont, 13, rue Cavé.

**Trésorier** : F. : Pommier, 39, rue de Lancry.

R. L. L'ALLIANCE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. François Bonnardot.

**Vénérable d'honneur** : FF. J. Niade.

A. Ruben.

**Vénérable** : F. Alexandre Chevance.

**Orateur** : F. Letouzé, 18<sup>e</sup>.

**Secrétaire** : F. E. Bauduin, 44, boulevard Barbès.

**Trésorier** : F. D. Mitzkonne.

R. L. ALSACE-LORRAINE ÉCOSSAISE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. M. Augustin.

**Vénérable** : F. A. Rivet, 49, rue d'Orsel.

**Secrétaire** : F. G. Chadirat, 15, rue Bénard.

**Trésorier adjoint** : F. Philippe, 18, rue Guyton-de-Morveau.

R. L. ART ET TRAVAIL.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. A. Martin, 35, rue des Poissonniers.

**Secrétaire** : F. Charpin, 22, rue de la Tour d'Auvergne.

**Trésorier** : F. Garcin, 46, avenue Ledru-Rollin, au Perreux.

R. L. LES CŒURS UNIS INDIVISIBLES.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.

**Vénérable d'honneur** : F. Pannelier.

**Vénérable** : F. Bazé, 17, rue Edouard-Jacques.

**Secrétaire** : F. Tardivon, 65, rue Bobillot.

**Trésorier** : F. Collier, 27, rue des Plantes.

R. L. COSMOS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam et titulaire** : F. F. Nicol, 8, rue de la Victoire.

**Trésorier** : F. Lailavoix, 83, rue de Rome.

R. L. DROIT ET DEVOIR.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. W. Ravel, 18<sup>e</sup>.

**Secrétaire** : F. E. Lucas, 13<sup>e</sup> (9).

**Trésorier** : F. Bonnet.

R. L. L'ÉDUCATION CIVIQUE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. M.-J. Nergal.

(9) 13<sup>e</sup> = Royal-Arche.

**Vénérable** : F. : H. Leclercq, 146, boulevard Magenta.  
**Secrétaire** : F. : Maurice Kahn, 30, rue de l'Entrepôt.

R. : L. : EMILE ZOLA.

**Temple** : 94, avenue de Suffren.  
**Vénérable fondateur** : F. : Laurent.  
**Vénérable** : F. : E. Becker.  
**Orateur** : F. : Paul Aubriot, député de la Seine.  
**Secrétaire** : F. : Franco, 239, rue d'Alésia.  
**Trésorier** : F. : Tizorin.

R. : L. : EMMANUEL ARAGO.

**Temple** : 63, rue Froidevaux.  
**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. : Emile Cornot.  
**Vénérables d'honneur** : FF. : Maurès.  
Benoît Picard.  
**Vénérable** : F. : Lamarc Picquot, 39, boulevard Saint-Michel.  
**Trésorier** : F. : Tournois, 160 bis, rue Vercingétorix.

R. : L. : L'ÉQUERRE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : F. : Léon Briot, avenue Francisco-Ferrer, au Pré-Saint-Gervais.  
**Secrétaire** : F. : Renaud.  
**Trésorier** : F. : Mayet.

R. : L. : L'ESSOR.

**Temple** : 81, boulevard Saint-Marcel.  
**Vénérable** : F. : Hutin, 163, rue de Grenelle.

R. : L. : LA FIDÉLITÉ.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérables d'honneur ad vitam** : FF. : Dr G. Desmons.  
Général Peigné.  
B. Wellhoff.  
**Vénérable** : F. : Gaston Weil, 111, boulevard Sébastopol.  
**Secrétaire** : F. : Maurice Leroy, 53 bis, rue Rodier.  
**Trésorier** : F. : Martin, avenue Jean-Jacques-Rousseau, à Aulnay-sous-Bois.

R. : L. : LA FÉDÉRATION MAÇONNIQUE.

**Temple** : 94, avenue de Suffren.  
**Vénérable fondateur** : F. : Crespin de la Jeannière.  
**Vénérable** : F. : Audigier, 80, rue de l'Amiral-Roussin.  
**Secrétaire** : F. : Aufresne, 27, rue Keller.  
**Trésorier** : F. : Ed. Gauthier, 68, boulevard de Grenelle.

Souv.: Chap.: (10) 72 LES FIDÈLES ÉCOSSAIS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**T.: S.:** (11) : F.: Dr Henri Fischer, 31, rue François-Ier.

**Ch.: M.: des Dép.:** (12) : F.: L. Georges, 14, rue Henri-Monnier.

**Trésorier** : F.: Lamotte, 14, avenue Marguerite, à Champignolles (Seine).

R.: L.: FRANCE ET ORIENT.

(Loge créée pour servir à l'union de la France avec les pays orientaux.)

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Membre d'honneur** : F.: Nicol.

**Vénérable** : F.: Combault.

**Secrétaire** : F.: Cherbetgian.

**Trésorier** : F.: Kerestedjian.

R.: L.: FRANCISCO FERRER.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F.: Gaston Bruyer, 84, avenue Péreire, à Asnières.

**Secrétaire** : F.: J. Gestalder, 164, rue du Château-des-Rentiers.

**Trésorier** : F.: Mayer, 17, boulevard de la République, à Saint-Gratien.

Souv.: Chap.: 337 FRUCTIDOR.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**T.: S.:** : F.: Jules Sargent, 33<sup>e</sup>, 8, rue André-Gill.

**Chanc.: M.: des Dép.:** : F.: Frotiée, 18<sup>e</sup>, à Fresnes-sur-Marne, par Aunet (Seine-et-Marne).

R.: L.: GALILEO-GALILEI.

(Union Italo-Française).

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérables d'honneur** : FF.: Chiossone, 33<sup>e</sup>.  
Coletti, 18<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F.: Marcel Cauwel, 18<sup>e</sup>, 12, rue Champlain.

**Secrétaire** : F.: Guillo, 3, rue Marivaux.

**Trésorier** : F.: Ohnet, 104, rue Saint-Martin.

R.: L.: GARIBALDI.

(Union universelle).

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable fondateur et d'honneur ad vitam** : F.: R. Raqueire.

(10) Souv.: Chap.: = Souverain Chapitre. Voir la note 8.

(11) T.: S.: = Très Sage, titre du président d'un chapitre de Rose-Croix.

(12) Ch.: M.: des Dép.: = Chancelier Maître des Dépêches, c'est-à-dire Secrétaire.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Beauquier, député, 1, rue Cler.  
Sergent, 33<sup>e</sup>.  
Daniel Weil, 33<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : Edouard Bernheim, 105, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine.

**Secrétaire** : F. : Gautier, 5, rue Corcel.

R. : L. : GÆTHE.

(Loge travaillant en langue allemande.)

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F. : Max Dubsy, 42, rue d'Enghien.

**Secrétaire** : F. : Boucholtz, 16, rue de Marseille.

**Trésorier** : F. : Ch. E. Oswald, 36, rue Lafayette.

R. : L. : LES HÉROS DE L'HUMANITÉ.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : Dubois.

R. : L. : LES HOSPITALIERS ÉCOSSAIS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur ad vitam et titulaire** : F. : Victor Maréchal, 18, rue de Charenton.

**Secrétaire** : F. : Nicolas, 8, rue Nouvelle-du-Théâtre.

**Trésorier** : F. : Fréret, 11, rue Bichat.

R. : L. : LES HOSPITALIERS SOCIALISTES.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur** : F. : Bellamy.

**Vénérable** : F. : A. Colonne.

**Secrétaire** : F. : Leblond, 29, rue de Montrouge, à Gentilly.

**Trésorier** : F. : J. Blum, 13, rue Granges-aux-Belles.

R. : L. : ITALIA.

(Loge travaillant en langue italienne.)

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : Adolpho Chiossone, 33<sup>e</sup>, 48, rue Saint-Sauveur.

**Secrétaire** : F. : Emilio Rizzi, 3<sup>e</sup> (13), 83, rue de la Tombe-Issoire.

**Trésorier** : F. : C. Rigola, 3<sup>e</sup>, 7, rue des Batignolles.

R. : L. : LA JÉRUSALEM ÉCOSSAISE.

**Temple** : 51, rue du Cardinal-Lemoine.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Dr Georges Martin.  
Eug. Piron.

**Vénérable** : F. : A. Drouet, 5, rue Cail.



**Secrétaire** : F. . . François Traynier.  
**Trésorier** : F. . . G. Noël, 22, rue Paul-Bert.

R. . . L. . . LA JUSTICE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : F. . . Gendronneau, 40, avenue de Ségur.  
**Secrétaire** : F. . . Langlet, 4 square Delambre.  
**Trésorier** : F. . . Kesler, 52, rue d'Hautpoul.

R. . . L. . . LE LIBRE EXAMEN.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérables d'honneur** : FF. . . Lallement.  
Pellé.  
Pézard.  
**Vénérable** : F. . . René Lang, 18<sup>e</sup>, 176, boulevard Péreire.  
**Secrétaire** : F. . . Dubreuil, 2, rue d'Anjou, à Boulogne-sur-Seine.  
**Trésorier** : F. . . G. Lallement, 18<sup>e</sup>, 6, avenue des Gobelins.

R. . . L. . . MINERVE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : F. . . Gentilly.  
**Secrétaire** : F. . . Meury, 13, faubourg Montmartre.  
**Trésorier** : F. . . Couqueberg.

R. . . L. . . LA MONTAGNE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : F. . . Auguste Chartier, 3, rue des Puits, à Suresnes.  
**Trésorier** : F. . . Louis, 26, rue d'Asnières, à la Garenne-Colombes.

R. . . L. . . LE MONT SINAI.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : ancien : F. . . Gaston Lévisalles.  
nouveau : F. . . Félix Robert-Kemp.  
**Secrétaire** : F. . . Charles Lazard.  
**Trésorier** : F. . . Michel Bing.

R. . . L. . . LES NEUF SŒURS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.  
**Vénérable** : F. . . Dr Henri Fischer, 33<sup>e</sup>, 31, rue François-Ier.  
**Secrétaire** : F. . . Bary, 52, rue du Départ, à Enghien.  
**Trésorier** : F. . . Delhomme, 9, rue de la Poterie.

R. . . L. . . LA NOUVELLE JÉRUSALEM.

**Temple** : 8, rue de Puteaux :  
**Vénérable d'honneur ad vitam** : F. . . A. Lévy-Oulmann, 18<sup>e</sup>.  
**Vénérable** : F. . . Lavoipière, 30<sup>e</sup>, 82, boulevard Saint-Marcel.  
**Secrétaire** : F. . . Maurice Gaillard, 88, rue des Haies.  
**Trésorier** : Mahieu, 19, avenue Flachet, à Asnières.

R. : L. : OSIRIS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Eugène Lefebvre.  
Camille Soufflier.

**Vénérable** : F. : Goldscheider, 1, villa d'Ormesson, à Thiais.

**Secrétaire** : F. : Georges Vollmer, 14, rue des Boulets.

**Trésorier** : F. : Bard, 28, du Petit-Musc.

L. : de Perfection (14), n° 385, LA PERFECTION ECOSSAISE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**T. : F. : P. :** (15) F. : Dr Sibille, 29, rue de Londres.

**Grand Secrétaire** : F. : J. Maréchal, 210, faubourg Saint-Martin.

**Grand Trésorier** : F. : M. Lehmann, 7, avenue Montespan.

R. : L. : LES PHILANTHROPEs RÉUNIS.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur** : F. : Roux, 33<sup>e</sup>.

**Vénérable d'honneur et titulaire** : F. : Chopin, 18<sup>e</sup>, 20, rue de la Fontaine-du-But.

**Secrétaire** : F. : Renet, 24, rue des Bernardins.

R. : L. : LA PHILOSOPHIE SOCIALE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : d'Eon Jobert, 5, Grande-Rue, à Asnières.

**Secrétaire** : F. : Fort, 58, rue Compans.

**Trésorier** : F. : Moisset, 97, rue de Charonne.

R. : L. : PLUS ULTRA.

(Loge Hispano-Américaine et Portugaise.)

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : D. Miralles, 7, rue Casimir-Delavigne.

**Secrétaire** : F. : P. Almazza, 51, rue de Troisy, à Clamart.

**Trésorier** : F. : A. Agero, 13, rue Ravignan.

R. : L. : LE PORTIQUE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : Albert Lantoine, 24, rue de Navarin.

**Secrétaire** : F. : Kempf, 12, rue d'Orléans.

**Trésorier** : ancien : F. : M. Demats, 7 bis, rue Nationale, Beaumont (Seine-et-Oise).

nouveau : F. : C. Barbet, 46, rue des Martyrs.

(14) Les loges de perfection sont réservées aux maçons ayant du 4<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> grade.

(15) T. : F. : P. : : Trois Fois Puissant, titre du président d'une loge de perfection.

R. L. LA PRÉVOYANCE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : Fiolet, 4 bis, rue de l'Olive.

**Secrétaire** : F. : Letellier, 32, rue Feutrier.

**Trésorier** : F. : Dumant, 237, boulevard Voltaire.

R. L. LA RÉPUBLIQUE.

**Temple** : 94, avenue de Suffren.

**Vénérables d'honneur ad vitam** : FF. : R. Delaunay.  
général Peigné.

**Vénérable** : F. : Félix Chautemps, député.

**Orateur** : F. : Thibault, directeur des douanes en retraite.

**Secrétaire** : F. : Andrieux, 7, rue Baillon.

**Trésorier** : Houlette, 9, rue François-Bonvin.

R. L. LA RÉPUBLIQUE SOCIALE.

**Temple** : 94, avenue de Suffren.

**Vénérable d'honneur** : F. : Dreyer.

**Vénérable** : F. : Boudigue, 7, rue de Viroflay.

**Secrétaire** : F. : Catoire, 21, rue de Rivoli.

**Trésorier** : F. : Apronia, 18, rue Taine.

R. L. LA ROSE ÉCOSSAISE

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérables d'honneur** : FF. : Giroust.  
d'Huin.

**Vénérable** : F. : Lartigue.

R. L. LA SEMENCE.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur** : F. : G. J. Isnel, 18<sup>e</sup>.

**Vénérable** : F. : C. Belliard, 18<sup>e</sup>, 162, avenue Daumesnil.

**Secrétaire** : F. : Munoz, 7, rue Princesse.

**Trésorier** : F. : Carly, 20, rue des Epinettes, à Saint-Maurice.

R. L. TRAVAIL ET VRAIS AMIS FIDÈLES.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable** : F. : Oswald Wirth, 16, rue Ernest-Renan.

**Secrétaire** : F. : Monnier, 82 bis, boulevard Diderot.

**Trésorier** : F. : Vinas, 43, boulevard Magenta.

R. L. LES TRINITAIRES.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur** : F. : Elie May.

**Vénérable** : F. : Albert Massonneau, 5, rue Erlanger.

**Secrétaire** : F. : Cremnitz, 41, rue Boursault.

**Trésorier** : F. : Lévy Georges, 18<sup>e</sup>, 14, rue Henri-Monnier.

R.: L.: UNION DES PEUPLES.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Vénérable d'honneur** : F.: Lévy-Franckel, 33e.

**Vénérable** : F.: Georges Dumats, 10, place de l'Hôtel-de-Ville, à Asnières.

**Trésorier** : F.: Valière, 18e, 88, rue de Bagnolet, à Romainville.

R.: L.: UNION ET BIENFAISANCE.

**Temple** : 81, boulevard Saint-Marcel.

**Vénérables d'honneur** : FF.: Imbert.

Lévy-Kiffa.

**Vénérable** : F.: Schutz-Robert, 53, rue Gazan.

**Secrétaire** : F.: Voisin.

**Trésorier** : F.: Berge, 65, rue Pascal.

2<sup>e</sup> DÉPARTEMENT DE LA SEINE

R.: L.: HUMANITÉ, à l'Or.: d'Asnières.

**Temple** : 8, rue de Puteaux.

**Orateur** : F.: Baccarat.

R.: L.: QUI ? VÉRITÉ ! à l'Or.: d'Ivry-sur-Seine.

**Temple** : 1, rue Bernard-Palissy, à Ivry-sur-Seine.

**Vénérables d'honneur** : FF.: Bèche.

Mahu.

**Vénérable** : F.: Gressard, 83, rue Nationale, à Ivry-sur-Seine.

**Secrétaire** : Tamarelle, 33, rue de Seine, à Ivry-sur-Seine.

**Trésorier** : F.: Donati, 83, rue Nationale, à Ivry-sur-Seine.

R.: L.: LE RÉVEIL MAÇONNIQUE, à l'Or.: de Boulogne-sur-Seine.

**Temple** : 116, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.

**Vénérable d'honneur ad vitam** : F.: Jochum, 33e.

**Vénérable d'honneur** : F.: Malzy.

**Vénérable** : F.: A. Baillet, 31, rue de Silly.

**Secrétaire** : F.: Darcier, 138, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.

**Trésorier** : F.: Janin, 8, rue Maître-Jacques.

R.: L.: TRAVAIL ET LUMIÈRE, à l'Or.: de Charenton.

**Vénérable d'honneur** : FF.: Barrier.

Camuzat.

**Vénérable** : F.: Ch. Bernard, 33, rue de la République, à Charenton.

**Secrétaire** : F.: Lecourt, 21, rue des Bordeaux, à Charenton.

**Trésorier** : F.: Trampon, 25, rue de l'Embarcadère, à Charenton.

3<sup>e</sup> DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

R. : L. : L'ESPÉRANCE FRATERNELLE, à l'Or. : d'Argenteuil.

**Temple** : 19, rue du Port, à Argenteuil.

**Vénérable** : F. : Sillet, 30<sup>e</sup>, 12, rue Pasteur, à Argenteuil.

**Secrétaire** : F. : Leloup, rue Gambetta, à Argenteuil.

**Trésorier** : F. : Baillet, 9 *bis*, boulevard Chanconnet, à Argenteuil.

LE F. : VISITEUR.





## Les Philadelphes

---

**T**ous ceux qui s'occupent de Sociétés secrètes ont entendu parler des *Philadelphes*, secte maçonnique qui s'acharna à détruire le premier Empire dès le jour où Napoléon, secouant le joug du Jacobinisme (autre produit de la Maçonnerie), prétendit gouverner la France pour son compte et à son profit exclusif. Mais beaucoup de nos amis n'ont que des données assez vagues sur cette association éphémère, synthétisée en un seul homme et qui disparut avec lui. Nous croyons leur être agréable en exposant ici ce que furent les *Philadelphes*, en montrant leur organisation et leur action occultes et les résultats qu'eut cette action sur les destinées de l'empire napoléonien.

Cette étude pourra être d'autant plus utile que le nom même de *Philadelphes* a presque disparu de la littérature contemporaine ; comme par un consentement tacite, les historiens documentés de *Philadelphes* notoires, tels que Moreau et Malet, par exemple, ne font que de vagues allusions à la société secrète où ces conspirateurs puisaient leurs directions et leurs impulsions : la *Philadelphie*, comme ses pareilles, n'aimait pas la lumière, et le silence s'est vite fait sur son existence même.

Les révélations de Charles Nodier, dans son *Histoire des Sociétés secrètes de l'Armée et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte*, ces révélations, disons-nous, parues en 1815 sous le couvert de l'anonymat, restent encore de nos jours la principale

source de renseignements à laquelle puisse recourir le curieux des choses *philadelphiques* (1).

C'est à leur lumière que nous apprécierons les recherches faites plus récemment pour fixer la physionomie des grands conspirateurs du premier Empire — à l'exclusion, bien entendu, des conspirateurs royalistes, dont le mobile et le but étaient bien connus.

## I

JACQUES-JOSEPH OUDET.

Charles Nodier avoue qu'il ne sait rien de précis sur l'origine des *Philadelphes*, dont cependant il faisait partie. « Comme celle de toutes les sociétés secrètes, dit-il, elle est entourée de ténèbres, peut-être de mensonges. » Et pour couper court à des recherches indiscrètes, il admet la tradition, courante dans cette société, qu'elle « fut créée dans une de nos provinces de l'Est par quelques amis près de se séparer et qui voulurent laisser entre eux ce lien mystérieux. » Quand ? Qui ? Pourquoi ? Nodier ne le dit point. Nous verrons par la suite que les *Philadelphes* étaient par leurs doctrines, leur système d'initiation et de grades et jusqu'à leurs signes de reconnaissance et leurs mots d'ordre, une de ces nombreuses sectes issues de la Franc-Maçonnerie, comme les *Illuminés*, les *Néo-Templiers*, etc. Leur chef-lieu était Besançon qu'ils appelaient *Philadelphie*.

\*  
\* \*

Lors de l'avènement de Bonaparte, les *Philadelphes* paraissaient « en sommeil ». Comme la plupart des autres sociétés

(1) Certains auteurs, intéressés peut-être à diminuer la valeur historique des révélations de Charles Nodier, ont prétendu que, romancier, il a écrit un roman. C'est inexact. Il y a lieu, nous ne le nions point, de faire, dans cet ouvrage, la part de l'imagination, mais il n'est pas difficile de distinguer entre les commentaires parfois risqués de Nodier et ce qui doit être retenu par l'historien. Nodier a cité des faits, il a cité des noms. Les faits ont été contrôlés et confirmés par d'autres sources authentiques ; les noms sont ceux d'hommes qui vivaient au moment où parut l'ouvrage et qui n'ont point protesté contre lui. Il suffit d'un peu de sens critique pour faire le départ entre les réalités et la légende. C'est à quoi nous nous sommes efforcés et, de fait, comme on le verra, nous sommes arrivé, plus d'une fois, à des conclusions diamétralement opposées à celles de Nodier, tout en nous appuyant sur son propre texte. — H. R.

similaires, leur rôle semblait terminé avec le triomphe de la Révolution. Mais Bonaparte, poussé au pouvoir par l'influence des forces occultes, ne tarda pas à trahir leur confiance ; elles voulaient qu'en sa personne régnât la Révolution elle-même, qu'il portât le dernier coup à l'Eglise, débridât les passions populaires et organisât le régime parlementaire où l'intrigue ne pouvait manquer de se donner libre cours au grand avantage des habiles profiteurs, comme nous le voyons de nos jours. Longtemps contenues par la sagesse de nos institutions, dont elles furent pendant des siècles les ennemies les plus acharnées, et par la solidité des cadres sociaux créés par l'Eglise, les hordes maçonniques, après avoir assassiné le Roi et brisé ces cadres, entendaient jouir de leur triomphe.

Bonaparte, une fois maître du pouvoir, trompa cette attente ; cédant à l'évidence des faits et comprenant que l'unique moyen de ramener la paix en France était de traiter avec Rome, il négocia et accepta un nouveau concordat pour remplacer celui de François I<sup>er</sup>, aboli par la Révolution. Il ne se gêna pas, d'ailleurs, pour le violer, dans le même temps qu'il le promulguait, en y ajoutant les perfides « Articles Organiques » qui en faussaient complètement l'esprit et même la lettre.

La Franc-Maçonnerie, déçue par ce qu'elle considérait comme une capitulation devant la « Congrégation », lui fit grise mine, en attendant son heure.

Avivée par l'exercice du pouvoir, l'ambition de Napoléon ne connut plus de mesure ; devenu empereur, sacré à Notre-Dame par le Pape, il prétendit fonder une quatrième dynastie, et, dans ce but, rompant avec les traditions dix fois séculaires de la France, il institua un régime despotique inconnu avant lui dans les nations chrétiennes. On connaît, à ce sujet, le mot de M<sup>me</sup> de Staël : « En France, c'est la liberté qui est ancienne et la tyrannie qui est nouvelle. »

Quelles que fussent les gloires militaires que le génie du conquérant projetait sur la France, cette incompréhension de la tradition nationale la plus profondément enracinée condamnait Bonaparte à un échec certain de ses rêves dynastiques. Jamais les grands penseurs, ses contemporains à l'époque la plus épanouie de sa fulgurante carrière, jamais ni Bonald, ni de Maistre, ni Chateaubriand, ne crurent à son étoile. Les mécontentements provoqués par le régime de



fer de Napoléon devinrent, comme on dirait de nos jours, un excellent « bouillon de culture » pour le développement des conspirations qui ne cessèrent d'inquiéter Bonaparte durant tout son règne.

\*  
\*\*

Un homme extraordinaire, qui mourut trop jeune pour avoir le temps de donner toute sa mesure, devait se servir des membres alors épars de la secte des Philadelphes pour en former un redoutable noyau de conspirateurs, qui, à plusieurs reprises, mirent le colosse à deux doigts de sa perte et finirent par en avoir raison. Cet homme, c'était Jacques-Joseph Oudet. Son tempérament ardent et ambitieux s'accommodait mal de l'effacement au moins apparent des Francs-Maçons devant le triomphe du Corse. Franc-maçon lui-même, il quitta cette secte pour se mettre à la tête des *Philadelphes*, qu'il sut galvaniser, par son énergie et sa volonté autocratique... Mais laissons Charles Nodier nous le présenter lui-même ; à travers les éloges dithyrambiques de cet ami fidèle, de ce disciple enthousiaste, on discernera facilement sa vraie figure, les véritables tendances d'Oudet :

Jacques-Joseph Oudet, écrit Charles Nodier, était né sur les montagnes du Jura, d'une famille d'agriculteurs très aisés. Il avait reçu l'éducation d'un homme bien né, et ses merveilleuses dispositions avaient fait le reste. La nature en le formant le destinait à tout ce qu'il y a de bien et de beau (*sic*). Il aurait été à son choix poète, orateur, tacticien, magistrat : l'armée entière l'a proclamé brave ; personne ne l'a égalé en éloquence ; il faudrait l'âme d'un ange (*textuel*) pour se faire une idée de sa bonté, si on ne l'avait pas connu. Jamais on n'a rassemblé des qualités si contrastées et cependant si naturelles ; il avait la naïveté d'un enfant et l'aisance d'un homme du monde ; de l'abandon comme une jeune fille sensible, de la fermeté comme un vieux Romain ; de la candeur et de l'héroïsme. C'était le plus actif et le plus inconscient des hommes ; paresseux avec délices, infatigable dans ses entreprises, immuable dans ses résolutions ; doux et sévère, folâtre et sérieux, tendre et terrible, Alcibiade et Marius... Au physique, Oudet avait une taille élégante et bien prise, une tournure noble et martiale, une figure charmante et cependant énergique, etc...

Et cela continue ainsi quatorze pages durant ! Parmi ses multiples qualités, Oudet avait au moins celle de savoir s'attirer de solides dévouements. Nous verrons, par la suite, que c'était même là sa qualité maîtresse, celle qui lui permit

de maintenir compacts ses disciples autour de lui et de tenter plusieurs coups de main dont le succès ne tint qu'à un fil.

Par exemple, quand son panégyriste nous affirme qu'à vingt-cinq ans, en 1800, Oudet « jouissait déjà de la *renommée* des preux », nous restons un peu sceptique : comme dit l'autre, « ça se serait su ».

Oudet n'avait pas que des vertus. Nodier lui reconnaît — avec quelles réticences ! — quelques défauts ; ainsi, « il aimait les femmes avec fureur, les aimait toutes, les trompait toutes, et n'en abandonnait aucune de pensée, de souvenir, d'affection. Son cœur était devenu un abîme de tendresse où se fondaient les sentiments les plus contradictoires. Il n'y avait pas un moment de sa vie où l'on ne pût lui tirer des larmes pour la première femme qu'il avait trahie : pas un où il ne méditât, peut-être malgré lui, d'en séduire une autre. Il était né Werther et le monde l'avait fait Lovelace. C'est ainsi que Schiller a peint Fiesque. »

Enfin Oudet, toujours au dire de son biographe Nodier, était un joueur effréné...

Ou nous nous trompons fort ou cet Oudet-là a dû servir de modèle au don Juan qu'Alfred de Musset nous a dépeint en des couleurs si vigoureuses dans son *Namouna* ! C'était, au demeurant, un débauché, doublé d'un ambitieux et d'un casse-cou, tenant à sa peau, mais sans préjudice cependant d'un réel courage à l'occasion ; tout le portrait du Gaulois tel que le voyaient les Romains à travers leurs préventions contre la race conquise.

Oudet avait connu Bonaparte chez Barras, « où l'avait retenu l'amour des femmes » ; mais il n'aimait pas le futur dictateur, chez qui il avait deviné une ambition démesurée, destinée à faire échec à ses propres ambitions. Il résolut donc de se servir des mécontents de droite comme de ceux de gauche, royalistes et républicains, pour « briser de bonne heure le joug d'un étranger insolent, qui s'arrogeait impudemment le droit de les gouverner ». Il cherchait à organiser une société secrète basée sur l'organisation maçonnique afin d'y grouper ces deux éléments unis dans la haine de Bonaparte ; mais il ne se faisait pas d'illusion sur les difficultés de cette entreprise et les longueurs que nécessiterait sa mise sur pied, quand son initiation à la secte des Philadelphes lui fournit tout à coup une base d'action solide pour arriver à ses fins.

Dès son entrée dans cette société, il résolut de la réorganiser, de lui donner son impulsion, de rendre plus rigide et plus sévère sa hiérarchie maçonnique. Il ne tarda pas à y prendre un ascendant considérable, presque exclusif. Qu'Oudet ait conçu son action conformément aux principes maçonniques, il est impossible d'en douter quand on considère son plan tel qu'il est exposé par Charles Nodier, son confident :

Il n'était pas impossible, mais il était inutile, dit Nodier, de mettre tous les Philadelphes dans la confiance d'un projet dont l'exécution pouvait exiger une longue suite de travaux et de soins préliminaires. Il suffisait que tous fussent engagés par l'institution même dans toutes ses tentatives, *sans acception d'opinion* ni d'intérêt individuel, et il ne fallait pour obtenir ce résultat qu'un petit nombre d'amendements qui s'introduisirent successivement dans les statuts. Quelques hommes d'une maturité plus avancée, ou d'une *exaltation plus prononcée*, ou d'une *docilité plus flexible*, furent seuls admis à recevoir quelques éclaircissements vagues sur le but qu'on s'était proposé, et RÉAGIRENT SUR LE RESTE, QUELQUEFOIS SANS SE RENDRE COMPTE DE L'IMPULSION QUI LEUR ÉTAIT DONNÉE...

On constate en ce court raccourci toute la méthode des loges, telle que les révélations ultérieures nous l'ont exposée. Ce qui suit ne fait que confirmer cet exorde.

Oudet — c'est toujours Nodier qui parle — avait eu l'art de faire éclore une foule de pensées justes, de faire concevoir une foule d'aperçus abordés *sans paraître s'associer au mouvement des esprits*, qu'il *dirigeait invisiblement*. Le conflit même des opinions opposées plaisait à son espérance, parce qu'il semblait déposer contre la possibilité d'un mobile unique, et qu'on voyait, d'ailleurs, se former dans ce tumulte de sentiments contradictoires des éléments certains de régénération. Rien ne prouve qu'Oudet lui-même eût alors des vues arrêtées et un système fixe. Il voulait le bonheur de la patrie, mais il y réfléchissait encore, et il achevait de s'éclairer aux premières lueurs de l'incendie qu'il avait allumé.

Il est facile de reconnaître dans cet exposé toute la grandiloquence du style romantique dont était infestée la littérature française au temps où écrivait l'auteur. Quant au « bonheur de la patrie », c'était la formule consacrée pour donner le change sur les mauvais coups des Jacobins.

## II

### LA RÉPUBLIQUE SÉQUANAISE.

Les assemblées des Philadelphes, ainsi reconstitués et composés d'éléments très divers, étaient devenues orageuses. Unanimes dans la haine de Bonaparte, ils l'étaient moins sur les moyens « d'affranchir la patrie et d'assurer son bonheur ». Quelques-uns voulaient le retour des Bourbons ; d'autres préféraient la République, une République idéale dont la République réelle est toujours le contre-pied. Pour les mettre d'accord, Oudet proposa un moyen-terme : on fonderait en Franche-Comté la *République séquanais*e, dont Philadelphie (Besançon) serait la capitale. Une fois ce projet réalisé, on aviserait. Cette proposition fut acclamée d'enthousiasme ; mais Oudet avoua à ses confidents que c'était là, dans son esprit, un simple moyen d'entretenir l'activité d'esprit de ses fidèles, afin de les préparer à son grand dessein qui continuait à être le « renversement de l'usurpateur et le renouvellement sur ses débris de la face de la nation tout entière ».

Pendant que la masse des Philadelphes s'employaient à préparer la République séquanais

e, recrutèrent de nouveaux adhérents, surtout dans les cadres de l'armée, Oudet s'occupait d'asseoir son omnipotence en liant à lui ses disciples par des serments solennels, des mots de passe mystérieux et surtout en créant de nouveaux grades auxquels les initiés ne parvenaient qu'à la suite d'épreuves rigoureuses. Pour couronner l'édifice, ainsi construit de ses mains, Oudet institua dans l'ordre une dignité souveraine, monarchique et absolue, la dignité de *Censeur*, à laquelle nul Philadelphe ne pouvait parvenir qu'à travers deux grades successifs, dont le plus élevé ne comportait qu'un nombre très restreint d'initiés : le grade intermédiaire était une épreuve sur laquelle on ne nous donne pas de détails, mais Nodier nous apprend « qu'on ne pouvait pas surmonter cette épreuve sans une grande force d'esprit ». C'étaient, pour ainsi dire, les limbes de la conspiration et le point auquel on arrêtait les âmes plus ou moins timorées que l'éclat de la vérité maçonnique intégrale aurait pu effrayer ! Le dernier degré d'initiation lui-même comprenait tous les secrets de la secte « *au secret près du*

*chef suprême* (précise Nodier), qui n'était jamais sûr que de lui seul... Jamais (dit encore le confident d'Oudet) le moteur d'un parti n'avait fait agir des ressorts plus *compliqués* et MOINS VISIBLES. »

Nous insistons sur ces détails pour y bien faire saisir sur le vif le mécanisme de la Puissance occulte que chacun devine dans la Maçonnerie, mais qu'un petit nombre d'ultra-initiés (si je puis ainsi dire) connaissent.

Les symboles philadelphiques étaient identiques aux symboles maçonniques : « Le premier grade était fondé sur la découverte et l'usage du feu, premier objet de ralliement des hommes ; le second était tiré de l'agriculture, second état de l'homme ; le troisième enfin était emprunté à l'architecture, complément de l'état social dans son âge le plus simple. »

Oudet prétendait, avec ses Philadelphes, régénérer ou plutôt revivifier la Maçonnerie en faisant sortir de ses principes toutes leurs conséquences. La cité philadelphique était « dans son état spéculatif et se trouva dans l'exécution des plans de son premier chef une nation dans la nation, mais une nation faite de jeunesse, de lumières, de courage et surtout de *dévouement* et *d'obéissance*... et les liens de cette république cachée furent si inviolables que l'observateur le plus habile aurait peine encore à les démêler... »

L'abnégation imposée aux hauts gradés était telle, ils devenaient si complètement les instruments aveugles, la *chose du Censeur*, qu'ils devaient subir un nouveau baptême, changer de nom et sortir de la société générale pour n'appartenir plus qu'à l'ordre auquel ils avaient voué jusqu'à leur vie. Ainsi Oudet s'appelait *Philopæmen*, Moreau s'appela *Fabius*, Malet *Léonidas*, le général de la Horie *Thrasybule*, le marquis de Champagne *Werther*, Nodier *Alcibiade* ; d'autres se dénommèrent *Caton*, *Thémistocle*, *Cassandre* ; et l'influence de ces noms, nous dit Nodier, était si puissante qu'elle s'étendait visiblement sur la vie privée ; ainsi, les trois derniers nommés finirent par le suicide, comme leurs patrons.

(*A suivre.*)

HERVÉ DE RAUVILLE.





## Solidarité Maçonnique et Charité Catholique

---

### I

#### LA SOLIDARITÉ MAÇONNIQUE.

**S**OLIDARITÉ ! Ce mot sonore revient à chaque instant dans les discours des pontifes des loges, et, tout gonflés par la puissance du verbe, ils ont, en le prononçant, une façon spéciale de cambrer leurs ventres ornés de tabliers symboliques.

Amour ! clament solennellement, de leur côté, les sillonistes dont les bouches en cœur répètent à satiété cette expression équivoque et savoureuse, tout en bavant des flots de fiel sur leurs adversaires... catholiques.

Charité, répondent tout simplement les catholiques sans épithète, pour lesquels la vraie vertu est celle qui se cache, ne connaît ni appareil déclamatoire ni ostentation.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a là, sous trois étiquettes différentes, qu'un seul et même sentiment, infiniment noble et respectable, s'inspirant d'un même idéal au-dessus de toutes les étroitures confessionnelles, exprimant tout au moins, suivant une formule chère aux disciples de Sangnier, du Christianisme latent et non encore conscient.

Nous savons à quoi nous en tenir sur l'Amour avec un grand A, compris à la manière silloniste, fort différente de celle de saint Jean, signifiant le désarmement systématique des catholiques devant leurs ennemis, la capitulation de la

vérité révélée devant l'erreur et le mensonge maçonniques, la trahison, enfin, sous sa forme la plus hypocrite. Il est si facile de faire passer, à la faveur de cet air de flûte, tous les accroc à la doctrine !

Quant à la solidarité maçonnique... entre les maçons, elle rappelle un peu trop le dévouement du juif à son prochain, qui ne saurait être le non-juif, comme l'a si bien montré notre collaborateur Flavien Brenier dans son remarquable ouvrage sur *les Juifs et le Talmud*.

Si encore cette assistance mutuelle existait vraiment entre les maçons ! Mais il n'en est ainsi qu'en théorie. Il y a bien au Grand-Orient une caisse centrale de solidarité, destinée à secourir les maçons en détresse. Mais elle n'a précisément d'autre but que de débarrasser les maçons du fardeau gênant de cette solidarité en exigeant pour toute demande de secours une procédure administrative des plus sévères. On ne saurait trop prendre de précautions pour ne pas s'exposer à secourir un profane....

On sait d'ailleurs ce que les maçons, maîtres du pouvoir, ont fait pour le soulagement des malheureux, et notamment ce qu'est devenue entre leurs mains l'Assistance publique avec ses hôpitaux laïcisés. Les monstrueux abus nous en sont révélés par les témoins les moins suspects de sympathie pour l'obscurantisme. Qu'on lise à ce sujet la thèse de M. Marcel Blatin, fils de feu F. . Blatin, grand commandeur du Collège des Rites, ou le livre de M. Paul Bru, directeur d'hôpital, dont l'exactitude est attestée par la préface du F. . Mesureur, Grand Maître du Rite Ecossais et directeur de l'Assistance publique. C'est en vain que chaque jour amène de nouvelles révélations sur cette mare aux sangsues, cette exploitation de la misère humaine. La Maçonnerie, qui a chassé les sœurs des hôpitaux, fait la sourde oreille aux pétitions qui demandent leur réintégration. Le malade continuera à agoniser sans consolation, souvent livré à d'indignes mercenaires. Ainsi le veut la neutralité.

Mais c'est surtout sur l'enfance que s'acharne la secte, parce qu'elle la sait particulièrement sans défense. Partout elle détruit les écoles chrétiennes pour imposer les siennes, qui, à défaut d'être gratuites, puisqu'elles sont payées obligatoirement par tout le monde, sont de plus en plus laïques, c'est-à-dire athées. Et elle n'a même pas l'excuse de donner aux enfants du peuple un minimum d'instruction élémen-

taire, comme le prouvent les réponses stupéfiantes des recrues à leur entrée à leur caserne. Si les illettés sont encore en grand nombre, les statistiques nous prouvent, par contre, que quelque chose est en progrès : la criminalité de l'enfance.

Quant à l'obligation scolaire, on sait qu'un certain nombre de parlementaires, le juif Théodore Reinach en tête, vont jusqu'à demander comme sanction la déchéance de la puissance paternelle.

Les maçons ne trouvent pas encore l'enfant suffisamment déformé. Ils veulent continuer sur lui leur emprise à la sortie de l'école. C'est ainsi que le Grand Orient s'efforce d'accaparer l'enseignement professionnel, pour lequel le Convent de 1913 a réclamé l'obligation et le contrôle par l'Etat. Là encore la gratuité est un mythe, puisque le F. . Morel nous a, au même Convent, révélé que dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris chaque apprenti ne coûte pas moins de 4 à 6.000 francs par an aux contribuables !

Le désir des maçons de rendre cet enseignement obligatoire se comprend, car la jeunesse ne montre pas grand empressement à se rendre dans les patronages laïques, dignes compléments des écoles officielles. Faute des dévouements nécessaires, ces œuvres postscolaires ne tardent pas à sombrer dans de lamentables fiascos.

Aussi la Maçonnerie, qui ne veut pas lâcher sa proie, s'efforce-t-elle de donner aux œuvres de jeunesse des formes nouvelles et variées, les couvrant souvent d'un masque patriotique bien contraire aux véritables sentiments des inspireurs et des dirigeants. Il en est ainsi de ces sociétés de *Boy Scouts* dont la *Revue Antimaçonnique* a révélé, la première, le caractère et l'origine maçonniques.

Quant aux lois sociales, la loi sur le travail des enfants ruine l'apprentissage ; celle sur l'assistance aux vieillards est un instrument de corruption politique ; celle des retraites ouvrières est irréalisable.

« On juge l'arbre à ses fruits », dit l'Évangile, et la stérilité de toutes ces œuvres laïques montre assez qu'aucun vrai principe de vie ne les anime.

Qu'est-ce, en effet, qu'appliquer ce principe de solidarité, emprunté à l'architecture ? C'est ne voir dans la société que le besoin matériel que les hommes ont les uns des autres. C'est ignorer de parti pris la grande loi de la lutte pour la



vie, et en même temps rejeter l'idéal divin qui peut seul en corriger les meurtriers effets.

Qu'est-ce que l'idéal humanitaire de la Maçonnerie, sinon la divinisation de l'Humanité, proposée à elle-même comme objet de son culte ?

Qu'est-ce que le pacifisme, ce corollaire de l'humanitarisme si cher aux maçons et occultistes de tout acabit ? « Un rêve et pas un beau rêve, » répond le général de Moltke, ajoutant que « sans la guerre l'humanité croupirait dans le matérialisme ». Et M. Anatole France, à l'époque lointaine où il ne songeait pas encore à Dreyfus, écrivait en 1891, dans la préface d'une traduction de *Faust* : « Ce serait payer trop cher la paix universelle que de l'acheter au prix des sentiments de courage, d'honneur et de sacrifice que la guerre entretient au cœur des hommes. » Sans doute M. Anatole France désavouerait aujourd'hui ces paroles. Elles n'en sont pas moins vraies.

Que signifient toutes ces niaiseries sentimentales qui consistent à gémir sur les maux en cherchant des remèdes en dehors de l'âme, en dehors de toute idée d'expiation et de toute espérance éternelle ?

A nous de savoir distinguer, derrière la façade des mots vides et trompeurs, le but unique de la secte : l'anéantissement de l'Eglise du Christ et la perte des âmes dont elle peut assurer le salut.

Non, ne nous laissons pas décourager par tout ce fatras humanitaire. Nous avons autour de nous des raisons profondes d'espérer que le socialisme d'Etat, aboutissement logique des principes de solidarité et d'humanité auquel tend la Maçonnerie par une série d'étapes savamment graduées, n'arrivera pas à supprimer chez nous le sentiment de l'effort, ni cette vertu divine imposée aux hommes de tous les temps : la Charité.

## II

### A PROPOS DES PATRONAGES PARISIENS.

C'est en vain que nos adversaires chercheront à se faire passer pour les amis du peuple, opposeront leurs œuvres aux nôtres, s'approprieront, en les dépouillant de leur esprit,

les maximes évangéliques. La source naturelle des eaux vives, une fois tarie, ne laisse plus qu'un cloaque.

Si les formules humanitaires de nos ennemis sont sans cesse démenties par leurs actes, nous pouvons, par contre, citer autre chose que des paroles à l'appui de la doctrine du Christ. Quelle magnifique armée de héros et de martyrs de la Charité nous présente chaque jour l'Eglise depuis sa fondation !

Point n'est besoin, pour s'en rendre compte, de remonter à des temps anciens, ni de chercher en dehors des Français et des Françaises d'aujourd'hui. Notre race, en dépit de l'œuvre de corruption maçonnique, a une telle vitalité ! Et ce n'est pas seulement dans la brousse africaine, où se déroulent tant de pages d'épopée, ce n'est pas seulement sur mer, où nos matelots remontent pleins d'entrain dans les sous-marins perfides qui furent les cercueils de leurs camarades, ce n'est pas seulement dans l'azur du ciel, où passent nos aviateurs sur les ailes blanches des grands oiseaux guerriers, c'est aussi dans le domaine plus caché de la Charité que la noble race aimée du Christ fait épanouir sans trêve la fleur de pourpre de l'héroïsme.

Les héros de la charité, plus encore que les autres, le sont sans le savoir, presque malgré eux, faisant en toute simplicité, pour obéir à Dieu et assurer leur propre salut, ce qu'ils ne feraient parfois pas pour tout l'or du monde. Ainsi le prêtre, que nous avons vu à Paris, à la suite de la chute d'un autobus dans la Seine, plonger trois fois et trois fois sauver des vies humaines, s'est hâté de fuir sous des acclamations qu'il ne comprenait pas. Quand son nom fut découvert, il ne dut nullement s'étonner en voyant que le gouvernement ne disposait pas d'un ruban rouge pour épingle sur sa soutane. Et quand, il y a deux ans, à Avignon, éclatait une terrible épidémie de typhus, alors qu'infirmiers et infirmières laïques abandonnaient leurs postes par peur de la contagion, c'est avec la même simplicité qu'à l'appel de la population les sœurs rentraient dans l'hôpital d'où elles avaient été chassées. Et nos missionnaires qui vont s'ensevelir vivants dans des léproseries, se condamnant à la mort la plus certaine et la plus cruelle, croient, eux aussi, faire la chose la plus naturelle du monde. Tous pourraient, comme ce Frère de la doctrine chrétienne, occupé à soigner des varioleux, à qui quelqu'un disait qu'il ne ferait pas cette besogne pour 10.000 francs,

répondre : « Et moi, je ne le ferais pas pour 100.000 fr. ; mais je le fais pour Jésus-Christ. »

Si les dévouements sont nombreux, les œuvres ne manquent pas pour les solliciter.

Mais de toutes les œuvres il en est peu de plus pressantes que celles qui s'adressent à l'enfance et à la jeunesse. Ce sont surtout ces dernières que la Maçonnerie guette pour empoisonner leurs esprits et leurs cœurs. Elle les traîne de force dans ses écoles sans Dieu, en dépit de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » et lancé l'anathème contre ceux qui les empêchent d'approcher.

Qui pourrait contester l'importance des patronages à l'heure actuelle ? Il y a bien les écoles libres. Mais, condamnées par la Maçonnerie, décidée à arriver après quelques étapes hypocrites au monopole de l'Etat, leurs jours sont comptés. Le patronage reste la seule manière de battre en brèche l'influence de l'école athée.

Les patronages sont nombreux dans la périphérie de Paris. Certains, grâce au dévouement du clergé et aux hommes de bien qui s'y consacrent, ont atteint des résultats merveilleux. Qu'il nous suffise de citer, à ce point de vue, celui fondé dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, dans le quartier de la Maison-Blanche, par un admirable chrétien, M. Enfer. C'est là que fonctionne l'œuvre de la *Mie de Pain*, où, par les soirs d'hiver, de jeunes ouvriers, pauvres eux-mêmes, vont servir la soupe à de plus malheureux qu'eux, s'élevant dans la vertu au contact moralisateur de la souffrance.

Dans les quartiers du centre, les besoins ne sont pas moins grands, comme en témoigne une conversation que nous avons dernièrement avec un des soldats de notre œuvre de combat, auquel la pratique de la Charité n'a pas fait oublier le devoir de lutter contre la secte.

Le patronage dont il nous parlait est situé 37, rue des Blancs-Manteaux, dans l'un des quartiers les plus inconnus et les plus malheureux de Paris. Ceux qui passent rue de Rivoli ou boulevard de Sébastopol, au milieu de l'élégance et du luxe parisiens, ne se doutent guère des rues étroites et sombres qui se cachent derrière les brillantes façades des maisons modernes. Qu'on passe pour s'en convaincre par les rues Brise-Miche, de Venise, Brantôme, et autres du même genre.

Nulle part les enfants ne sont plus moralement abandonnés que dans les quartiers des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> arrondissements, sur lesquels rayonne cette œuvre. Là grouille la population la plus hétéroclite de la capitale. C'est, en effet, le ghetto, véritable foyer d'infection physique et morale. Des juifs y sont entassés par milliers, crasseux, haineux, sordides, venus en grande partie des extrémités de la Pologne et de la Russie, parvenant à soustraire les leurs à toutes les recherches de la police, assurant, par solidarité de race, l'impunité aux pires attentats. Et, parmi les figures sinistres qu'on peut rencontrer dans ces rues, se trouvent sans doute bien des proches parents des juifs fanatiques qui, hier encore, à Kiew, saignaient tout vivant un enfant chrétien, crime rituel absolument avéré en dépit des efforts de la Juiverie internationale et de la protestation suspecte d'un prélat moderniste en faveur d'Israël.

C'est dans ce coin déshérité que M. l'abbé Dumont, un apôtre dans toute la force du terme, a fondé son œuvre il y a une dizaine d'années, ne disposant pendant les neuf premières que d'un étage et mettant à une rude épreuve la patience des voisins. Aujourd'hui, il réunit trois cents quarante enfants et jeunes gens, lesquels, quand ils n'abandonnent pas l'œuvre, ne sont jamais abandonnés par elle.

Son premier soin est de procurer de l'air pur à ces enfants que la tuberculose guette. Arrivés pâles, fatigués, chétifs, ils prennent vigueur après quelques mois de promenades et d'exercices dans un terrain de jeux mis à leur disposition sur les bords de la Marne. Et beaucoup d'entre eux, grâce à une colonie de vacances près de Douarnenez, en Bretagne, ont été complètement réconfortés par l'air vivifiant du large. A leur retour, ils sont plus fidèles que jamais à l'œuvre. Et comme, les ressources étant insuffisantes, les familles des patronnés doivent contribuer aux frais de ce séjour à la mer, on a vu un enfant s'astreindre, pour aller à ces vacances, à gagner 22 fr. 50 en accrochant et décrochant un tableau de photographe.

Au point de vue moral, un patronage comme celui-là fait vraiment, sans le savoir, de l'antimaçonnerie pratique. C'est l'école de la franchise dressée en face de celle du mensonge. Pas besoin de délateurs. Chacun avoue spontanément ses fautes.

Une pareille éducation est bien nécessaire si l'on songe

que dans certaines écoles publiques la délation est soigneusement cultivée, comme cela est naturel dans un régime où l'exemple vient de si haut. Cela se fait adroitement, parfois sous forme d'un devoir donné par le maître : « Qu'avez-vous fait pendant vos vacances ? » Ingénieux moyen de faire avouer qu'on a été aux colonies de vacances. Les enfants dont nous parlons ne se gênent nullement pour répondre qu'ils ont été à Douarnenez avec M. l'abbé Dumont.

Beaucoup sont d'ailleurs de petits héros, qui savent quand il le faut répliquer aux propos déplacés des instituteurs. Ainsi l'un d'eux, demandant au maître la permission de s'absenter une après-midi le jour du renouvellement de sa communion, ce pion sectaire lui dit en ricanant : « Tâche d'être en état de grâce. N'oublie rien à confesse. » L'enfant répondit : « C'est vous qui feriez pas mal d'aller à confesse. Vous feriez moins d'injustices dans votre école. » Un autre, devant lequel le maître disait, en pleine classe : « Pour être catholique il faut croire que la terre est plate, » répliqua : « C'est votre tête qui est plate, » et il fut puni pour cela.

Qu'on ne dise pas qu'il y a là un scandaleux manque de respect. Beaucoup de ces instituteurs ne méritent en rien le respect, étant aussi vigilants à combattre haineusement les croyances des enfants confiés à leur garde qu'indifférents, parfois même complaisants, sur les questions de mœurs, craignant sans doute, s'ils portaient leur surveillance sur ce point, de faire du cléricanisme.

Ces enfants méritent bien d'être protégés, qui savent de bonne heure souffrir pour leur foi, bravant, pour se rendre au patronage, les quolibets et les punitions des maîtres, les corrections de parents fanatisées. Et combien sont dignes d'être soutenus des hommes comme l'abbé Dumont, qui sait faire, d'enfants moralement abandonnés à la rue et aux pires promiscuités, des hommes robustes, des Français résolus, des Chrétiens sans peur. Il ne lui manque, pour faire plus de bien encore, que de trouver des donateurs généreux qui lui permettraient d'étendre son œuvre.

Nous pouvons retremper nos âmes pour la lutte quand nous voyons autour de nous de pareils exemples. C'est en vain que la Maçonnerie au pouvoir ferme nos écoles ; c'est en vain qu'elle infiltre ses doctrines de mort par les mille organes de la presse à sa dévotion ; c'est en vain qu'elle

propage l'athéisme, l'antipatriotisme, le malthusianisme et la corruption sous toutes ses formes. Il nous semble entendre le Christ nous dire, comme il disait sur la barque aux apôtres effrayés par la tempête : « Que craignez-vous, hommes de peu de foi ? »

### III

#### DIVERSES FORMES DE LA CHARITÉ CATHOLIQUE. — COMMENT ELLES S'ACCORDENT AVEC L'ANTIMAÇONNERIE.

Tout cela est fort bien, nous diront certains, mais êtes-vous bien qualifiés, vous antimaçons, vous hommes de combat avant tout, pour parler de la Charité ?

A cette objection, n'hésitons pas à répondre : Oui, sans aucun doute, pour quiconque comprend ce mot dans son sens le plus large et le plus élevé. Cette belle vertu prend plus d'une forme, et c'est à tort que le langage courant la prend dans le sens unique, et par trop restreint, de l'aumône.

La Charité peut être intellectuelle, quand elle consiste à répandre la vérité, à libérer les esprits de l'erreur. Et cette forme-là n'est certes pas étrangère aux antimaçons qui, conformément aux ordres des Souverains Pontifes, s'appliquent à démasquer les ennemis éternels de toute vérité et à mettre en garde contre leurs embûches.

La Charité peut trouver sa place dans les âmes les plus combatives. N'est-ce pas une des formes les plus hautes et les plus vivantes du devoir de protéger les faibles que de combattre pour eux contre les forts, contre les tyrans ennemis de Dieu et des hommes, contre les imposteurs de toutes sortes, fussent-ils maîtres de la force armée et couverts du manteau de la légalité ? Les combattre sans trêve par la parole ou par la plume, comme le font les antimaçons dignes de ce nom, n'est-ce pas être dans la plus pure tradition chrétienne, celle de l'épée mise au service du bien et de la vérité désarmée, celle des Croisades et de la Chevalerie ?

Nous oublions un peu trop aujourd'hui que nous faisons partie de l'Eglise militante. On ne saurait trop nous rappeler que les vrais pacifiques selon l'esprit de l'Eglise sont les Constantin et les Jeanne d'Arc, lesquels n'ont pas précisé-

ment compris la Charité à la manière silloniste. Sachons comprendre qu'il n'y a de paix que dans la victoire et qu'il n'y a pas de victoire sans lutte. Saint Michel manquait-il de Charité quand il précipitait dans l'abîme les hordes infernales et en manquaient-ils tous les saints qui, à son exemple, ont vaillamment combattu pour la cause de Dieu ?

Est-ce à dire que nous dédaignons la Charité telle qu'on l'entend ordinairement et que nous méconnaissons sa grandeur ? Non, nous protestons seulement contre l'antinomie que des adversaires sans franchise ou mal éclairés s'efforcent de créer entre nos doctrines et celle qui nous ordonne de nous pencher sur toutes les misères humaines. Ces différentes formes de la charité, loin de s'opposer, se complètent magnifiquement.

Non, nous n'ignorons pas le caractère sublime de l'aumône, cette aumône dont nos adversaires ne veulent plus et qu'ils déclarent humiliante, comme si un seul de nous, si fier soit-il, pouvait se vanter de pouvoir toujours se passer de l'aumône sous toutes ses formes, de n'avoir jamais besoin de solliciter un secours, de mendier une consolation, d'implorer une faveur d'en Haut ou d'ici-bas.

Nous savons que l'Eglise a béatifié, canonisé en quelque sorte, la pauvreté et proclamé bienheureux ceux qui pleurent. Nous savons la place éminente des pauvres dans l'Eglise, où ils sont considérés comme les membres souffrants du corps de Jésus-Christ, qui a voulu lui-même naître, vivre et mourir dans le dénuement. Nous savons que tout ce qui est refusé à ces favoris du ciel, c'est à Dieu même que nous le refusons, et pas un verre d'eau donné en son nom ne restera sans récompense. Voilà pourquoi le pauvre doit être non seulement secouru, mais respecté et aimé.

Qui comprend encore dans notre société maçonnisée le véritable caractère de l'aumône ? Chrétieusement comprise, elle ne profite pas encore autant au malheureux, dont elle soulage la souffrance, qu'au riche qui la fait. C'est à lui d'écarter la malédiction qui pèse sur la richesse en se rendant compte qu'il est un simple dépositaire de biens à lui confiés par la Providence. Si l'aumône ne peut, à elle seule, assurer son salut, elle en est du moins une condition formelle. Nous comprenons alors toute la portée de la parole du Christ rapportée par saint Luc : « Et moi, je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand

vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. » (Luc, xvi.)

Voilà pourquoi nous pouvons, sans nous contredire ni nous déjuger, nous départir quand il le faut de notre attirail de combat pour faire appel à nos frères d'armes en faveur de nos frères de souffrance.

Voilà pourquoi, en même temps que nous combattons les persécuteurs et les proscripteurs de tous les dévouements, en même temps que nous dénonçons l'empoisonnement méthodique de l'âme des enfants, nous faisons appel, en faveur des patronages qui les sauvent, à cette vertu, si différente de la solidarité matérielle, parce qu'elle est avant tout un don surnaturel : la Charité.

HENRY BRONGNIART.







## Une Loge originale

---

**L**A très intéressante *Revue Universelle de Munich* publiait dans son numéro du 16 avril 1913, sous le titre SALUT, LUMIÈRE ! l'article ci-après. Il jette un jour suggestif, mais nullement surprenant, sur les tendances qui se manifestent dans les milieux maçonniques allemands, auxquels appartient le F.°. Richard Ungewitters qui est ici en cause.

L'écrivain Richard Ungewitter, de Stuttgart, est un singulier fervent de la nature. On pourrait négliger ses fantaisies s'il ne s'était senti appelé à devenir l'Apôtre d'une nouvelle doctrine à prêcher à l'Humanité, et s'il n'avait groupé autour de lui un cercle d'adeptes dont les agissements, si on les tolère, peuvent avoir une influence funeste pour les mœurs. Aussi n'est-il plus possible de se taire à ce sujet ; il faut éclairer l'opinion publique sur les agissements du sieur Ungewitter.

Ungewitter s'est d'abord signalé aux milieux qui combattent l'immoralité publique par la publication de plusieurs écrits sur le culte du nu, qui par leur bas prix (2 marks) étaient destinés à une vaste diffusion. Ses adversaires n'ont réussi ni à faire condamner Ungewitter par la Justice, ni même à obtenir la confiscation de ses ouvrages. Cependant il éprouva une infortune ; un libraire de Wiesbaden fut condamné à une peine légère par la chambre correctionnelle de cette ville en raison de la publication de son ouvrage : *Civilisation et Nudité*, qui fut en outre confisqué. Ce jugement est devenu exécutoire.

Ce fut un coup sensible pour Ungewitter, mais qui ne le découragea nullement : notre homme est trop convaincu de l'excellence de son idéal ! Ce qu'il écrit lui-même à ce sujet est tout à fait carac-

téristique (livraison 9 des *Communications confidentielles*, avril 1913, page 230) :

« *Civilisation et Nudité* est donc définitivement condamné. (Un « nouveau livre paraîtra à sa place en janvier 1914.) Outre un placet « au Reichstag, j'ai adressé un recours en grâce à l'empereur en « m'appuyant sur le regret exprimé par le président du tribunal im- « périal relativement à une lacune existant dans la loi, ce qui m'au- « torisait à espérer un résultat favorable.

« Cette espérance eût été justifiée, s'il pouvait y avoir de vrais « procureurs pleinement indépendants et non soumis à des influences « subjectives ; mais j'ai entièrement perdu la foi en la fonction de « procureur impérial comme autorité indépendante : la décision ci- « après a détruit tout espoir. — RICHARD UNGEWITTER. »

Suivait la reproduction de la lettre que voici :

« PREMIER PROCUREUR ROYAL,

Wiesbaden, 26 mars 1913.

« Le recours en grâce que vous avez adressé à S. M. l'Empereur « et Roi relativement à l'action en poursuite contre le sieur N. N., « libraire de notre ville, a été communiqué par Sa Majesté au « ministre de la Justice qui me l'a transmis aux fins d'examen.

« J'ai soumis votre recours en grâce à cet examen en compulsant « les pièces du procès ; les circonstances de l'affaire ne me permet- « tent pas de le recommander en haut lieu. Ce recours est donc à « considérer comme refusé. » (Signature illisible.)

Ungewitter fut si peu découragé par la condamnation de son ouvrage *Civilisation et Nudité* que dès la livraison suivante des *Communications confidentielles* (mai 1913), il annonçait comme prêt à être publié un nouveau livre sur le même sujet, avec un léger changement de titre et de texte.

Comme il fallait s'y attendre, les lecteurs des ouvrages spéciaux d'Ungewitter ne se sont pas contentés d'accepter les idées qui y étaient exposées ; ils se sont empressés de les mettre en pratique ; ils se sont groupés autour de leur Grand Maître qui s'est cru dès lors appelé à fonder une obédience spéciale : *la Loge de la Vie ascendante*. Cette obédience a déjà pris racine dans les villes suivantes : Barmen, Bâle, Berlin, Brême, Breslau, Bromberg, Chemnitz, Dantzig, Dresde, Duisburg, Erfurt, Francfort-sur-Mein, Francfort-sur-l'Oder, Fribourg-en-Brigau, Göttingen, Hambourg, Hanovre, Leipzig, Magdebourg, Munich, Nuremberg, Oldenburg, Saarbrück, Saint-Galle, Saint-Petersbourg, Stuttgart, Vienne, Wilhelmshaven, Zürich, Zwickau (Saxe).

La loge a des représentants dans ces villes. Il n'y a pas lieu pour le moment de publier leurs noms : la plupart appartiennent au commerce, mais il y a aussi un employé d'administration, un clerc de notaire, un assistant de la caisse d'épargne, un haut professeur de

l'Université royale, un ingénieur, un maître jardinier, un industriel, un propriétaire, un agriculteur, un séminariste, un tailleur et un maître ouvrier.

A ces directeurs qui s'appellent *Chefs de districts* sont adjoints souvent des « chefs second », puis une première directrice et quelquefois une seconde directrice. La devise : SALUT, LUMIÈRE ! sert de cri de ralliement entre les membres de la loge, qui se désignent par le nom d'*Amis de l'air et de la lumière* (ils ne s'appellent pas frères, mais amis ou amies). Leur organe s'intitule : *Communications confidentielles de la Loge de la vie ascendante*. Il est réservé aux seuls membres et l'envoi se fait sous enveloppe fermée. Il est mensuel ; la première livraison est datée de « la lune des délices » (mai). Le gérant responsable est : Richard Ungewitter, à Stuttgart.

Cette loge, on le voit, n'est pas une loge de la Franc-Maçonnerie ordinaire ; c'est une loge tout à fait spéciale. Mais c'est tout de même une loge maçonnique avec certains *secrets*, avec *ordre de se taire*, et avec un *mot de reconnaissance* qui est donné par le Grand-Maître tous les deux mois et qui se compose de deux parties séparées dont chacune est prononcée par les membres qui veulent se reconnaître. L'un dit par exemple *cueillir*, et l'autre lui souffle à l'oreille *des fleurs*, le mot d'ordre étant *cueillir des fleurs*.

Les adhérents prétendent ne chercher qu'à relever le Germanisme. Leur but pourrait s'exprimer en abrégé par les mots : « culture corporelle et unité de race ; jouissance de la nature unie au culte de la beauté. » En conséquence, ils évitent d'accueillir des personnes d'origine sémitique et ils exigent du membre à recevoir une déclaration signée qu'il est d'ascendance allemande. L'usage de l'alcool, du tabac, de la viande, doit, autant que possible, être évité. Ils indiquent eux-mêmes leur but en ces termes (livraison de juillet 1913, page 71) : « Nous nous permettons de faire observer que notre association « n'admet que des personnes d'une stricte moralité. Nous ne nous « occupons en principe ni de religion ni de politique. Notre but « principal est l'amélioration corporelle et intellectuelle de la race « germanique ; nous ne parlons pas de quelques autres buts nobles « et élevés. »

Avant de montrer de quelle façon la loge travaille à atteindre son but, il est sûrement désirable d'examiner tout d'abord quel est l'esprit du Grand-Maître et fondateur de la loge, l'écrivain Richard Ungewitter ; car tel maître, tels disciples. Nous laissons la parole aux *Communications confidentielles*.

1<sup>re</sup> livraison (mai 1912) :

« Les membres qui combattent sous l'égide du soleil flamboyant « indo-germanique et qui, comme moi, appartiennent au G. O., « sont priés de se faire connaître. »

Ensuite livraison 9 (avril 1913), page 227.

« Les différences de conditions sociales paraissent être assez

« grandes à Berlin, ce qui porte préjudice à notre cause dans la  
« capitale. Néanmoins on devrait s'attendre de la part des membres  
« à un rapprochement à ce sujet. Le F. S..., qui a passé quelques  
« jours à Berlin, m'a appris un incident que le chef de district m'avait  
« caché. Lorsque j'eus quitté Berlin au mois d'août dernier, la  
« dame qui, le jour précédent, m'avait offert un bouquet à la gare,  
« s'est retirée de la loge. Motif : j'étais venu à Berlin en costume de  
« touriste, culotte ouverte aux genoux et sac au dos ; elle s'attendait  
« à me voir en bottines vernies, gilet blanc, habit et chapeau haut  
« de forme. Je pensais que tous les membres devaient cependant  
« savoir que je suis l'ennemi de tous ces *dehors*. Certes on ne doit  
« guère regretter des membres qui s'en vont pour de telles sottises. »

Cet extrait est à comparer avec l'invitation à la fête du district, le dimanche de Pentecôte 1913, salle Juliana, à Barmen-Hasslinghausen (livraison 9, « Lune de Pâques » 1913) ; l'invitation contient la phrase suivante :

« Nous prions les membres de ne pas se montrer avec un vête-  
« ment qui attirerait l'attention (tels que pieds nus, chemise et pan-  
« talon seulement), afin de ne pas produire ici une impression désa-  
« gréable. Le costume de touriste suffit. »

Dans la même livraison (page 224), un lecteur de la revue *le Nu* invite Richard Ungewitter à rompre brusquement avec la civilisation actuelle et à se montrer, avec ses disciples, en masse et en pleine rue, dans le costume naturel. Voici la réponse d'Ungewitter.

« En principe, je suis bien d'accord avec vous : c'est contre la gêne  
« du vêtement qu'il faut tout d'abord combattre. Mais cependant, dans  
« les circonstances actuelles, il n'y a pas à songer à ce que vous  
« proposez : on trouverait à peine 100 adhérents qui seraient assez  
« complètement indépendants pour le réaliser. Même y en aurait-il  
« plusieurs centaines, tous seraient arrêtés et, à coup sûr, sévèrement  
« condamnés. Cette condamnation serait alors une arme entre les  
« mains de nos adversaires dont ils se serviraient âprement *contre* le  
« mouvement que nous avons créé. Il en résulterait une telle pros-  
« cription de nos adhérents que l'œuvre que nous sommes parvenus  
« à accomplir jusqu'ici serait anéantie. Cela nous ferait donc plus de  
« tort que de bien. Mille personnes même ne sauraient d'un seul  
« coup renverser les lois en vigueur édifiées sur une fausse morale.  
« De plus, aucun employé, aucun fonctionnaire, aucun instituteur ne  
« marcherait avec nous, et on ne pourrait pas leur en vouloir. Mais  
« j'espère que, dans dix ans, nous en viendrons-là. — RICHARD UNGE-  
« WITTER. »

Si cette dernière phrase est écrite vraiment sérieusement, il saute clairement aux yeux que le but que poursuit le F. S. Ungewitter est l'abolition de toute morale.

Ce que veulent Ungewitter et ses amis, ce qu'ils poursuivent

d'une manière qui, très souvent, provoque des scandales, on nous l'annonce dans ces mêmes *Communications confidentielles*.

Livraison 3 (juillet 1913), page 69.

« DISTRICT DE BARMEN... Au sujet de la session du district, j'ai  
« encore à mentionner qu'un jeune homme d'un district de l'Alle-  
« magne du sud se dépouilla de la toile qui le couvrait pour aller,  
« disait-il, éclairer de jeunes paysans qui se trouvaient près de la haie,  
« le premier jour de la Pentecôte. Je ne doute pas de la bonne inten-  
« tion de ce jeune homme, mais il aurait dû savoir que ce n'est pas  
« ainsi que l'on fait l'éducation des gens, surtout de paysans sans  
« culture, grossiers et rustiques. Le fait de l'avoir vu tout nu près de  
« la haie a produit une vive irritation dans la population. L'acte isolé  
« d'une seule personne, qui ne vient qu'une fois par an dans le pays,  
« ne pourrait qu'amener la fermeture d'un tel parc, dans lequel un  
« si grand nombre de membres viennent chercher le repos et les  
« distractions du dimanche... — Signé : F. H.

« DISTRICT DE BERLIN. — ... Nous avons fait une excursion à Zeu-  
« then, le dimanche 15 juin. Nous nous sommes réunis à 7 heures à  
« la gare de Görlitz. Après une demi-heure de chemin de fer, nous  
« sommes arrivés à Zeuthen, d'où, après une courte promenade à  
« travers bois, nous avons trouvé une jolie prairie boisée, calme,  
« solitaire, loin de toute habitation. Après y avoir déjeuné, nous  
« avons pris pendant deux heures un bain d'air et de soleil. Notre  
« société, trois dames et quatre hommes, s'y est joyeusement  
« amusée, etc. » — Signé : E. B.

Livraison (mai 1913), page 5 :

« Notre vie de bains d'air, cette vie de la nature et au milieu de la  
« nature, sans la cloison isolante des vêtements, est si pleine de joie  
« et de jouissances, que chaque instant est pour nous plus digne de  
« vie, plus plein de jouissances, que tous les plaisirs que nous pour-  
« rions nous procurer au prix des plus grosses sommes et qui ne  
« donnent pas de vraie satisfaction... » — Signé : O. W.

Livraison 9 (avril 1913), page 242 :

« DISTRICT DE STUTTGART. — ... Voici bientôt que va régner le dieu  
« de lumière ; c'est alors que nous allons de nouveau excursionner  
« au milieu des chants et des jeux pour gambader dans la calme  
« solitude des bois, débarrassés de tous les vêtements odieux... »  
« — Signé : H. F.

Même livraison, page 238 :

« DISTRICT DE BRESLAU. — ... Nous avons eu récemment le plaisir de  
« la visite de l'ami R., du district de Barmen. Nous étions tout yeux  
« et tout oreilles aux descriptions qu'il nous a faites du paradis de  
« Hasslinghausen... » — Signé : B.

Ah oui ! Ce paradis de Hasslinghausen du district de Barmen, ou

plutôt d'Elberfeld-Barmen, la maison *Juliana Schmiedstrasse*, qui avait été choisie pour la réunion de l'assemblée du district, joue un rôle capital dans l'histoire de la Loge.

Il semble d'ailleurs que ce district d'Elberfeld-Barmen soit en passe de devenir le district modèle ; il est choisi comme chef-lieu et promet de devenir le Grand District : « Elberfeld comme centre, avec  
« les districts à créer ensuite de Cologne, Dusseldorf, Dortmund,  
« Munster, Osnabrück, Paderborn et celui de Duisbourg déjà  
« existant. » Même livraison, page 223 :

Le district Elberfeld-Barmen s'est d'ailleurs distingué déjà d'une façon tellement spéciale qu'il s'est attiré le déplaisir du maître.

Oyez ce qu'écrit le maître (en abrégé un peu).

Livraison 1<sup>er</sup> mai 1913, page 11 :

« Je me suis élevé à maintes reprises dans les numéros précédents,  
« et même très énergiquement, contre toutes réceptions en nu,  
« organisées par les districts dans des salles fermées, et je demande  
« absolument que la Loge, dont je suis le seul fondateur, se meuve  
« exactement dans le cadre que je lui ai fixé. Quiconque trouve ce  
« cadre trop étroit n'a qu'à s'en aller prendre son plaisir dans des  
« réunions différentes. Mais je n'ai pas la moindre objection à faire  
« à ce que des membres de la Loge prennent ensemble des bains  
« d'air dans une salle, car cela n'est plus que l'affaire privée de ceux  
« qui y prennent part. » — R. U.

« D'après le rapport du district que je reçois aujourd'hui, je vois,  
« et cela me rassure, que les deux comptes rendus de la dernière  
« livraison avaient été maladroitement rédigés, donnant ainsi une  
« fausse image des fêtes qui furent d'un caractère très innocent...  
« Cependant, bien que l'affaire soit maintenant éclaircie d'une  
« manière satisfaisante, je laisse subsister les lignes ci-dessus que  
« j'avais déjà écrites comme un avertissement pour tous les dis-  
« tricts. » — R. U.

Un des deux comptes rendus dont il s'agit — lequel, d'après la signature, émane d'une dame — s'exprime comme suit (nous supprimons quelques détails, d'ailleurs sans importance, qui n'entrent pas dans notre sujet) :

« DISTRICT ELBERFELD-BARMEN. — (livraison 9 avril, page 238) :

« Grâce à Dieu, la gaieté ne peut mourir dans ce monde, d'ail-  
« leurs si morose ! » Charmante pensée que nous a léguée  
« W. Raabe. Et comme le peuple rhénan n'a pas l'habitude de long-  
« temps réfléchir, surtout quand il s'agit d'une partie joyeuse, nous  
« avons envoyé des invitations à une fête célébrée selon nos rites,  
« dans une salle fermée, l'hiver ne nous permettant pas de folâtrer  
« au dehors dans les districts voisins. Notre Grand-Maître nous  
« défend, il est vrai, d'organiser des réunions entre quatre murs, mais  
« les fruits défendus ne devaient avoir pour nous que plus de saveur.  
« ... Jusqu'à cinq heures du matin, nous avons fait les fous, nous

« avons chanté, nous nous sommes amusés... Ce que nous avons  
« ri !... Les morceaux de chant alternaient avec des morceaux de  
« piano et de cor ; entre temps on dansait, on jouait même la comé-  
« die... Et nous savourions toutes ces jouissances dans le plus  
« délicieux sans-gêne. En dansant aucun cavalier n'a mouillé son  
« faux col, aucune dame n'a eu à souffrir dans ses souliers de bal,  
« pas de toilette salie ou chiffonnée, car nos vêtements étaient  
« restés dans la pièce à côté. Je suis en retard pour le compte rendu,  
« car cette fête a eu lieu en novembre. Mais elle nous a plu telle-  
« ment que nous allons bientôt en organiser une pareille, à laquelle  
« ceux qui s'appellent *Amis* sont cordialement invités. *Salut, Lumière!*  
« — Signée : E. R. »

C'est là-dessus que nous terminons cet article. Est-il possible que les gens entraînés dans cette voie par Ungewitter soient conscients du danger que leurs menées peuvent leur attirer ? Au lecteur de réfléchir sur ce que nous venons de lui exposer. Puissent les intéressés y voir clair !

THADDÆUS HEISBORN.





## Un Livre à lire et à propager

---

### LE SECRET DU JUIF ERRANT

**L**A campagne que nous menons dans cette revue contre la Juiverie et la Maçonnerie porte chaque jour ses fruits et attire à nous tous les cerveaux qui pensent par eux-mêmes et que notre documentation serrée éclaire et instruit.

Mais a-t-on réfléchi au nombre formidable des cerveaux qui ne pensent pas par eux-mêmes ? Ils sont la majorité. Ils dirigent la France, en vertu du suffrage universel. Ils sont dans la main des sectes de mensonge qui possèdent le journal à gros tirage et spéculent sur l'attrait du feuilleton populaire dont l'employé, l'ouvrier et leurs femmes se repaissent à la suite d'une journée de labeur.

Il n'est peut-être pas exagéré de considérer que Voltaire, que Diderot, que les talentueux polémistes des journaux libéraux de 1830 ont moins fait pour implanter la haine des Jésuites et du Catholicisme au cœur des classes populaires que ce romancier d'ordre inférieur qui a nom Eugène Sue, avec son long roman, aux interminables péripéties, le *Juif Errant*, publié d'abord dans le *Siècle*, vers 1840, et répandu depuis, à l'aide de volumes à bas prix, parmi des millions de prolétaires.

Très innocemment, ceux-ci ont lu cette œuvre pour se récréer. Ils ont sucé, sans s'en douter, le lait des fausses doctrines, pris parti pour le « Juif persécuté », acquis la conviction que le Catholicisme est un agent de corruption et de tyrannie, et que la Maçonnerie généreuse a libéré le travailleur des liens oppressifs de « l'odieuse féodalité ».



Le *Juif Errant* d'Eugène Sue est un très adroit, très perfide roman de polémique antireligieuse mis à la portée des cerveaux simples. Il a prolongé dans les classes populaires les dogmes maçonniques qui n'étaient que l'apanage de certains esprits des classes dirigeantes. Il a prévu l'établissement du suffrage universel, et éduqué les classes populaires appelées à participer au gouvernement de la France par le suffrage universel.

Or, nous trouvons, dans un roman écrit par un écrivain bien connu de nos lecteurs et qui débuta jadis dans la littérature par une série de livres joyeux, universellement lus, tels que le *Soldat Chapuzot* et les volumes qui suivirent, la tendance visible de prolonger dans les classes populaires perverties la campagne que nous menons ici contre l'ennemi commun, le Juif et la Franc-Maçonnerie.

Ce roman, c'est le *Secret du Juif Errant*, par Jean Drault.

Fortement documenté, il enveloppe le fait vrai, le fait saillant de la conquête juive, de la conquête maçonnique, dans une intrigue des plus attachantes, et dont le symbolisme voulu n'exclut point l'intérêt, au contraire !

Le raconter ici, ce roman, le recommander, c'est étendre notre action dans des milieux qui ont pu, jusqu'à présent, rester réfractaires ou indifférents à nos idées.

Le titre même du volume : *le Secret du Juif Errant*, indique la pensée de l'auteur d'avoir voulu écrire la contre-partie du *Juif Errant* d'Eugène Sue.

Dans la *Libre Parole* du 15 février 1913, M. Henri Bazire déclarait, au sujet de ce curieux roman :

« Sans vouloir entrer en conflit avec MM. Bord, Max Doumic et Tourmentin, qui tiennent pour l'origine purement anglaise de la Maçonnerie, nous sommes de ceux qui y voient, avec Drumont, à la fois une émanation et un instrument de la Juiverie.

« Le livre de Jean Drault, dont je ne veux pas, par une analyse imprudente, déflorer la lecture, contient un curieux développement historique de cette thèse. Il a pour épigraphe cette pensée de Drumont que la plupart des hérésies ont été fondées par les Juifs et que les sociétés secrètes ont été organisées par eux, depuis celles des Gnostiques et des Manichéens, depuis celle des Templiers, corrompus par les influences orientales, jusqu'à la Franc-Maçonnerie actuelle. Renan lui-même a constaté l'influence qu'exercèrent les rabbins de l'Ecole de Troyes sur la genèse du mouvement protestant : « Raschi et les Tosaphistes de Troyes, dit-il, firent Nicolas de Lyre ; Nicolas de Lyre fit Luther. »

« Sur le rôle de Weishaupt et l'influence juive dans l'Illuminisme,

sur la préparation de la Révolution française par les Francs-Maçons et les Illuminés, sur la curieuse survivance de l'Observance templière dans les Loges à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on trouvera les détails les plus circonstanciés dans deux livres bien différents de fond et de forme : le roman de notre ami Jean Drault et le deuxième volume du récent ouvrage de M. Gustave Bord : *Autour du Temple*.

« Le livre de Jean Drault se dévore... Comme on est prévenu, d'ailleurs, que l'histoire n'y sert que de piment à la fiction, on ne se met point martel en tête pour se former une opinion définitive sur le Kahal. On suit avec agrément une route dont on sait que la direction est bonne, on y croise Mayer Amchel, qui tient boutique à « l'enseigne rouge » (*Roth Schild*), l'ancêtre de nos maîtres actuels : on y cherche un trésor caché dans un vieil hôtel de Strasbourg, construit sur les ruines d'une ancienne Templerie...

« Imaginations, dira-t-on. — N'êtes-vous pas d'avis que les romans d'Alexandre Dumas contiennent souvent plus d'histoire vraie, et ceux de Jules Verne plus de sens scientifique, que beaucoup de massifs in-folio ?

HENRI BAZIRE.

C'est que, juste ment, l'intérêt du *Secret du Juif Errant* est étayé sur le document et que l'intrigue jaillit des conflits séculaires eux-mêmes.

L'épisode se place en 1786 : un chevalier de la Touche, lieutenant général des armées du roi, à Strasbourg, est propriétaire de l'hôtel célèbre de Ribeaupierre.

Le Juif Cerfbeer, fournisseur des fourrages de la cavalerie de Sa Majesté, et qui habite le hameau de Bischeim avec ses deux filles et ses deux gendres, a appris par le Kahal de Jérusalem, dont il est l'un des grands émissaires secrets, que dans les caves de cette maison séculaire, bâtie sur les ruines d'une ancienne Templerie, se trouvait un colossal trésor appartenant jadis aux Templiers.

Ce trésor, le Kahal le réclame pour soutenir la lutte que la puissance juive occulte entame contre la France, la nation-chef, la nation-clef des autres nations chrétiennes.

Cerfbeer songe à acheter cet hôtel et cela lui sera d'autant plus facile de tenter cette acquisition que, comme fournisseur des fourrages, il est en relations avec le chevalier de la Touche, lieutenant général des armées du roi, qui réside dans un château près de Strasbourg et n'habite point l'hôtel de Ribeaupierre, legs d'un cousin à lui, mort en mer.

Cerfbeer, en outre, a rendu un gros service à M. le chevalier de la Touche en lui ramenant sa petite-nièce, l'espiègle Blanche-Rose,

disparue subitement au cours d'une promenade à cheval et qui avait failli être victime d'un meurtre rituel.

Disons en passant que la question du meurtre rituel se trouve envisagée par l'auteur, à propos de cet incident, avec sang-froid et modération. Elle est la base d'aperçus nouveaux et tout à fait curieux.

Mais le lieutenant général se méfie : qui pousse donc ce vieux Juif à acquérir un immeuble qu'il ne pourra habiter, puisque Strasbourg et l'Alsace ont conservé sous le roi de France les privilèges qu'elles possédaient avant la conquête ?

Parmi ces privilèges, il en est un que le Sénat de Strasbourg défend jalousement, c'est celui d'interdire aux Juifs d'acquérir des immeubles à Strasbourg et même d'y passer une nuit sans permission. Les Juifs peuvent y entrer le matin pour faire leurs affaires et doivent quitter la ville au soir, dès que le *Krussellorn*, sorte de trompette aux beuglements sinistres, retentit du haut de la tour de la cathédrale.

L'idée vient au chevalier de la Touche de relire les instructions que leur laissa son cousin, l'ancien propriétaire de Ribeaupierre, pour le cas où il se verrait obligé, un jour, de vendre le vieil hôtel.

Et il découvre le pot aux roses ; le cousin qui lui légua cet immeuble lui apprend un secret qu'on se transmettait de père en fils dans sa famille : l'existence d'un trésor des Templiers dans les caves ! Il lui recommande, en même temps, par cette lettre posthume, d'empêcher que ce trésor ne tombe au pouvoir des héritiers des Templiers qui ont changé de nom, mais qui poursuivent toujours le même but criminel contre le Catholicisme et les traditions capétiennes.

Chose curieuse, le chevalier de la Touche a été saisi d'une autre demande d'achat de l'hôtel de Ribeaupierre.

Un de ses petits-neveux, Jacques de la Touche, conquis par la nouveauté et les délices philanthropiques de la philosophie allemande, joints à la poésie rêveuse et aux sophismes généreux de Jean-Jacques, est allé étudier à l'Université dirigée par Weishaupt, en Allemagne. Il est devenu Illuminé. Il s'est retiré de la secte dès qu'un hasard lui a fait connaître le but secret de la secte maçonnique. Et Weishaupt, cachant sa rancune, lui a tenu ce langage :

« Vous ne croyez plus à notre philosophie, soit ! Quittez-nous ! Mais séparons-nous bons amis. Et invitez votre grand-oncle à nous vendre l'Hôtel de Ribeaupierre. Nous voudrions fonder une Université à Strasbourg. »

Or Jacques, qui a lu, ainsi que son grand-oncle, la lettre révélatrice du cousin qui a légué l'hôtel, comprend tout de suite que Weishaupt et les Illuminés connaissent également l'existence du Trésor.

Les puissances sataniques sont sur sa trace. Les descendants des Templiers veulent ce trésor de guerre. La famille des La Touche, dévouée aux traditions capétiennes, le leur disputera.

Et n'est-ce pas là, de la part de M. Jean Drault, tout le conflit de 89 en raccourci ? Le trésor de l'hôtel de Ribeaupierre devient symbolique pour ceux qui savent s'élever au-dessus de l'épisode dramatique. Il représente la force, l'influence, que l'Illuminisme et la Juiverie veulent arracher au successeur de Clovis, en déchirant la charte née du baptême du roi franc.

Adroitement, le trésor est enlevé, transporté à Paris, dénaturé, converti en titres, et l'hôtel est vendu au Juif Cerfbeer qui, pour avoir le droit de l'habiter, entame contre la ville de Strasbourg une lutte dont on trouve les phases dans un livre presque introuvable aujourd'hui : *l'Entrée des Israélites dans la Société française*, par les abbés Lehmann, Juifs convertis.

Cerfbeer obtient enfin du roi Louis XVI, entouré de « philosophes », d'Illuminés, de traîtres, une permission de résider devant laquelle le Sénat de Strasbourg s'incline, provisoirement.

Mais quand un Juif est provisoirement quelque part, le définitif n'est pas loin !

Le chapitre dans lequel Weishaupt vient réclamer à Cerfbeer la propriété du trésor, au nom des Templiers dont il se déclare successeur, est un des plus curieux qui soient. Cerfbeer a vite fait de rétablir les traditions et de montrer que les Templiers n'étaient qu'une branche schismatique greffée sur le vieux tronc du Judaïsme, comme, plus tard, le Protestantisme. Le chapitre s'appelle : *Une conversation qui résume dix siècles*. De fait, il y a là un résumé de l'histoire des sociétés secrètes qui est lumineux.

Au surplus, les deux compères sont vite mis d'accord : le trésor n'est plus là !

Ils s'allient pour le reconquérir, et la lutte se poursuit à Paris, en pleine Révolution. L'échafaud fauche les têtes des héritiers La Touche de façon à laisser en déshérence le trésor, transformé en titres déposés chez un notaire de Londres.

Mais Jacques échappe, et aussi Blanche-Rose, devenue sa femme, et que sauve un vieux houzard, ancienne ordonnance du vieux chevalier de la Touche, le fidèle La Ramée.

Cerfbeer échoue. Et une famille exploite son échec auprès du Kahal suprême de Jérusalem dont Jean Drault reconstitue l'existence. Cette famille, c'est celle des Amchel Mayer de Francfort, des banquiers de *l'Ecu rouge*, des ROTH SCHILD !

Ceux-là deviennent les délégués du Suprême Kahal, les vautours

qui, en 1815, à Waterloo, arrachent l'empire du monde des mains de l'aigle foudroyé !

Ils guettent toujours le trésor que les La Touche ont réussi à cacher.

Telle est, en résumé, cette action qu'égayent historiquement des scènes de la vie juive, à Jérusalem et en Alsace, des épisodes de la Révolution et des reconstitutions fort curieuses des principales fêtes juives.

Le *Secret du Juif Errant* est, lui aussi, un roman de polémique adroite capable d'amener un élément populaire immense à notre cause.

Les catholiques belges l'ont bien compris, qui ont placé cet ouvrage dans une foule de bibliothèques publiques et paroissiales.

C'est *l'Œuvre*, qui l'a édité et mis en vente au prix de deux francs, prix minime, étant donnée l'importance du volume. Tous nos lecteurs pourront le recevoir, franco de port, pour la somme de 2 fr. 20.

Il serait à souhaiter que beaucoup d'ouvrages identiques vissent le jour et que Jean Drault lui-même donnât des suites au *Secret du Juif Errant* et conduisît les luttes des héritiers La Touche contre la Judée maçonnique jusqu'à nos Panama et nos affaires Dreyfus, en passant par les menées des Philadelphes (épisode des sergents de la Rochelle) et celles des Carbonari (Orsini) contre la Papauté, le Catholicisme et les traditions françaises.

EUGÈNE GATEBOIS.





## Les années de Pierre

---

**N**OTRE éminent ami, M. Xavier Lévrier, ancien membre du Conseil Central de la *Ligue Française Antimaçonnique*, ancien bâtonnier des avocats de Poitiers, et actuellement président de notre section de cette ville, a publié dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Poitiers une savante étude, qui a été très remarquée dans la presse religieuse. Ce travail, facilité par la grande science historique de notre ami, permet de juger avec quelle légèreté Mgr Duchesne, cher aux Sillonistes et aux démocrates chrétiens, a traité le problème de la détermination des années du pontificat de saint Pierre.

Pour déterminer la durée du pontificat du premier Pape, il faut nécessairement en connaître les deux dates extrêmes, c'est-à-dire l'année de la mort du Sauveur et l'année du martyre de l'apôtre.

Les calendriers Philocalien et Libérien, restitués par Mgr Duchesne, assurent que Notre-Seigneur Jésus-Christ mourut sous le consulat des deux Geminus. Cette opinion, adoptée par un certain nombre de Pères anciens, n'est pas fondée. Elle est le résultat d'une erreur de calcul, et M. Lévrier le prouve :

Ces anciens Pères placent positivement la Nativité en l'an 751 ou 752 de Rome et la Passion en l'an 782, trente ans après, correspondant, en effet, au consulat des deux Geminus. Or, nous savons de façon certaine qu'Hérode est mort au commencement d'avril de l'an 750. La Nativité a donc eu lieu auparavant. Ce premier point de départ est donc erroné.

Tous les anciens Pères ont donné ces fausses concordances chronologiques. Quatre d'entre eux pourtant ont parfaitement connu et donné la véritable date de la naissance de Jésus. Eusèbe, saint Jérôme et Sulpice Sévère disent expressément que Notre-Seigneur Jésus-Christ naquit l'an 32 d'Hérode, le 25 décembre. Epiphane dit l'an 33, le 6 janvier, ce qui ne constitue qu'une différence de 12 jours. L'an 32 d'Hérode correspond à l'an 745 de Rome. Hérode fut, en effet, proclamé et couronné roi à Rome l'an 714 de Rome.

Tertullien, Lactance, Clément d'Alexandrie, saint Augustin, font mourir Jésus à l'âge de trente ans, ce qui est contraire au texte évangélique, qui enseigne clairement que le Sauveur fut baptisé à trente ans et crucifié à la quatrième Pâque de sa vie publique, c'est-à-dire dans sa trentre-quatrième année. Tertullien place le baptême trois ans plus tôt. Jésus aurait eu alors vingt-sept ans, ce qui est inacceptable et contredit par saint Luc. Saint Irénée, saint Epiphane, le concile de Néocésarée, établissent qu'il avait trente ans lorsqu'il reçut le baptême, le 6 janvier.

De même la version égyptienne des Constitutions apostoliques (dom Cabrol, *Dict. Arch.*, v<sup>o</sup> *Baptême*), remontant au moins au III<sup>e</sup> siècle, affirme que Jésus fut baptisé à trente-trois ans et trois mois. C'est la vraie tradition. Le consulat des deux Geminus correspond à l'an 15<sup>e</sup> du règne vulgaire de Tibère et à l'an 782 de Rome ou 29 de l'ère chrétienne. Si Jésus était mort à cette date et à trente ans, il est clair qu'il faudrait soutenir qu'il serait né deux ans après la mort d'Hérode et dans la deuxième année du règne d'Archélaüs. Nous savons par l'Évangile même de saint Matthieu qu'il est revenu d'Égypte la première année de ce prince, successeur d'Hérode le Grand. Les calendriers Philocalien et Libérien sont donc erronés sur ce premier point. Ils le sont encore sur le second, car ils ne comptent à saint Pierre que vingt-cinq ans de pontificat à partir de l'année qui suivit la mort de Jésus jusqu'à son martyre, qu'ils placent, si l'on en croit la restitution de Mgr Duchesne, sous le consulat de Néron et de Vetus, correspondant à l'an 55 de notre ère. L'erreur est évidente. Saint-Pierre est mort dix ans plus tard, en l'an 65 de Rome, sous le consulat de Nerva et de Vestinus.

Dans les manuscrits anciens, les noms des Consuls ont été défigurés.

La plupart portent *Nerine et Vero*, dont on a fait *Nerone et Vetere*. Un seul a mis *Nervæ et Vero* que l'on doit traduire par *Nerva et Ves-*

*tino*. Ce dernier consulat correspond à l'an 65 de notre ère. Il est de toute évidence que l'auteur a voulu placer la mort de saint Pierre à cette date et non pas à l'autre.

Les calendriers Philocalien, Libérien et le *Liber pontificalis* lui-même, ainsi que tous les catalogues intermédiaires, désignent nettement et positivement le 29 juin comme étant le jour même du martyre du grand apôtre. La liturgie a consacré cette tradition qui a traversé les siècles. Ce qui n'empêche pas Mgr Duchesne d'aller contre, et d'enseigner que cette date n'est pas celle de la mort de Pierre, mais uniquement celle de la translation de ses reliques. (Lib. pont., CCXLVI, note 1.) C'est, en effet, le sens qu'il donne aux expressions : III, k. iul., *Natale apostolorum Petri et Pauli*, ou 29 juin, *Natale apostolorum*... Mais cette interprétation ne saurait être admise ; elle est contredite par les meilleurs auteurs et les textes eux-mêmes.

Et d'abord nous savons que, de tout temps, pour l'Église, le *jour natal, dies natalis*, devint non plus l'anniversaire de la naissance, mais celui de la mort ; car à ce dernier moment commence la vraie vie du chrétien, l'éternité au sein de Dieu. (Fouard, *Saint Pierre*, 10<sup>e</sup> édit., p. 436.)

Il serait donc logique et tout naturel de conclure de cet usage séculaire et incontesté que la fête de saint Pierre a été fixée au 29 juin parce que c'est la date de son martyre. Rien n'empêche d'ailleurs d'admettre qu'on a choisi ce même jour pour transporter les reliques du grand Pape au Vatican.

Mais il est indéniable et manifeste que le texte même du *Liber Pontificalis* établit positivement que saint Pierre fut martyrisé et enseveli le 29 juin : *Sepultus est Via Aurelia, in templum Apollonis crucifixus est juxta palatium Neronianum et Vaticanum in territorium juxta locum ubi triumphale Via Aurelia III kal. iul.*

Les abrégés Félicien et Cononien, ainsi que les calendriers du iv<sup>e</sup> siècle, donnent la même version. Et le catalogue philocalien, sans aucune équivoque, constate que saint Pierre a souffert son martyre le 29 juin, 3 des calendes de juillet : *Passus autem cum Paulo die III kal iulias*.. Le fait ne peut donc pas être contesté. Comment Mgr Duchesne a-t-il pu se méprendre ?

Saint Pierre est donc mort le 29 juin. Cette première conclusion en entraîne nécessairement une autre. Mgr Duchesne, dans sa trop fameuse *Histoire ancienne de l'Église*, écrit que saint Pierre est mort en 64. C'est encore une thèse inacceptable, une date impossible. La persécution de Néron contre les chrétiens fut décrétée à l'occasion de l'incendie de Rome que Mgr Duchesne semble attribuer au hasard



plutôt qu'à Néron. « Peut-être n'avait-il d'autre cause que le hasard », écrit-il, alors que Tacite et les historiens du temps ne craignent pas de rejeter le crime sur le monstre impérial. Quoi qu'il en soit, il reconnaît que, « pour détourner les soupçons, l'empereur rejeta la faute sur les chrétiens... L'apôtre Pierre, ajoute-t-il, paraît bien avoir été compris dans ces lugubres exécutions... C'est donc en 64 qu'il convient de placer son martyre. » L'affaire ne va pas toute seule. Nous savons de façon certaine que l'incendie de Rome fut allumé en juillet 64. Saint Pierre fut crucifié le 29 juin. Donc il n'est pas mort en 64. Il faut donc reporter son martyre à une année postérieure.

Nous savons, d'autre part, qu'il fut détenu, si l'on en croit Tillemont, pendant neuf mois. Un ancien manuscrit du calendrier philocalien rapporte qu'il fut martyrisé sous le consulat de *Nervæ et Vero*. Les noms de ces consuls sont altérés, ainsi que nous venons de dire, mais on doit écrire : Nerva et Vestinus. Or le consulat de Nerva et de Vestinus correspond à l'an 65 de notre ère. Tout concorde donc à établir que saint Pierre subit son martyre le 29 juin de l'an 65, sous le consulat de Nerva et de Vestinus. C'est la date adoptée par Bollandus, les *Acta Sanctorum* et le martyrologe romain. D'autre part, une tradition constante, consacrée au surplus par les lettres de saint Astérius, de saint Prudence, de saint Jérôme, atteste que Néron en personne condamna les deux grands apôtres : *Néron irrité...* écrit Astérius, *porta la sentence de mort* et décida que les trois fois bienheureux apôtres seraient crucifiés. Saint Jérôme, dans les écrits ecclésiastiques, dit aussi que Néron le crucifia... *a quo crucifixus...* Cette tradition suppose donc que ce cruel empereur était encore à Rome. Or il passa près de deux années en Grèce en 766 et 767, et ne revint que pour réprimer la conjuration dont il fut victime en 768. Il faut donc nécessairement placer en 765 le martyre du grand apôtre.

Sans doute, dans sa Chronique, saint Jérôme assure que saint Pierre mourut la 14<sup>e</sup> et dernière année de Néron. Mais la méprise chronologique est évidente après tout ce que nous venons de dire. En effet, Néron est mort le 10 juin. Or saint Pierre est certainement mort le 29 juin, et pendant que Néron était empereur : *Nerone imperante*. Il est donc impossible de mettre la mort de saint Pierre en l'an 68. Nous avons vu qu'on ne pouvait pas davantage la placer en 67, ni même en 66, parce que Néron était alors en Grèce. Enfin nous avons vu que la véritable date de son martyre est le 29 juin 65.

Mais alors quelle doit être la durée du pontificat de saint Pierre à Rome ? Plusieurs chiffres ont été donnés : Eusèbe

dit 20 ans ; saint Jérôme, 25 ans ; mais, comme l'a fait voir M. Lévrier, on doit réduire ce chiffre de trois années. Au surplus, les catalogues grecs donnent une durée de 22 ans. C'est ce dernier chiffre qu'il faut adopter. Si donc nous remontons de 22 ans en arrière à compter de l'an 65 inclus, nous constaterons que saint Pierre est venu à Rome pour la première fois au commencement de l'an 43, à la 3<sup>e</sup> année de Claude.

Mgr Duchesne, par suite d'une méprise inexplicable de sa part, et interprétant trop strictement et en tous cas inexactement le texte du *Liber pontificalis*. croit que saint Pierre vint à Rome, non pas sous Claude, mais sous l'empereur Néron. Le texte porte, en effet, *Nerone Cæsare*. Il est étrange, fait observer M. Lévrier, qu'une si petite et si vulgaire difficulté ait retenu et arrêté le célèbre critique. Il est impossible d'admettre que Pierre ne soit pas venu à Rome sous Claude, et dès les premières années de ce prince. Trop de documents l'assurent. Seulement voilà : Claude se nommait *Néron*, c'était son nom patronymique, et de même celui de Tibère, l'oncle de Claude. L'empereur Néron ne prit même ce dernier nom que parce qu'il était devenu le fils adoptif de Claude : auparavant il se nommait *Ænobarbus*. Mgr Duchesne ignorait évidemment ce point d'histoire romaine, qui n'a pourtant rien de mystérieux...

La conclusion de notre éminent ami M. Xavier Lévrier est que, le Christ étant mort le 22 mars de l'an 26 de l'ère chrétienne, au 779 de Rome, le pontificat de Pierre s'étend depuis cette date jusqu'au 29 juin de l'an 65 de notre ère, ou 818 de Rome : soit une durée de 41 ans en comptant les années extrêmes.

EUGÈNE GATEBOIS.





# Le Moulin de Chantemerle

---

## II

**L**A place de Crusiole, où la mairie élève sa maigre façade, décorée du classique fronton grec, s'étendait, solitaire, blanche, sous la lumière aveuglante du soleil. Onze heures sonnaient. D'ordinaire, à ce moment précis, le sergent Guinet, en permission de quinze jours, dont la moitié était déjà écoulée, gravissait les marches accédant au café du Perron, établi dans la grande maison faisant face au bâtiment municipal. Chaque matin, il y venait déguster son apéritif, en causant politique avec les fortes têtes du canton. L'instituteur connaissait ce détail, et, embusqué sous les quatre chétifs acacias boule plantés en carré devant la porte de la maison commune, il guettait son arrivée. De rares passants traversaient, se hâtant. On entendait seulement les coups stridents du marteau tintant sur l'enclume du maréchal ferrant, dont l'enseigne en fer à cheval se dressait au centre, du côté de la route qui conduit à la gare. De temps à autre, un cliquetis de vaisselle arrivait de l'hôtel des Voyageurs tout proche. Le temps passait.

— En retard, aujourd'hui ! grommela Parizet... Viendrait-il même ?

A peine achevait-il que le sous-officier déboucha du chemin conduisant au moulin de Chantemerle. C'était le plus direct, le seul qu'on pût raisonnablement suivre pour venir

du Quart-Guinet. Parizet le savait. Pourtant il en ressentit soudain de l'humeur.

— Il en vient, ce matin ! pensa-t-il. Voilà le motif de son inexactitude.

Un accès furieux de jalousie l'emporta. Il grinça des dents, grognant à mi-voix :

— Je me placerai en travers, il ne l'aura pas.

En même temps, pour ne point paraître l'attendre, il se mit en marche au-devant du sergent, à la façon d'un homme pressé courant à ses affaires.

— Bonjour, Monsieur Parizet ! claironna le militaire en l'apercevant. Quelle bonne rencontre !

— Eh ! mon gaillard, fit l'instituteur en dissimulant son irritation, j'en apprends de belles sur votre compte... On a, paraît-il, des compliments à vous faire ?

Le jeune homme sourit d'un air fat.

— Vous savez donc ?

— Venez chez moi ! Nous causerons.

Guinet accepta, et les deux hommes se dirigèrent vers l'école. Ils traversèrent la place, prirent un chemin montueux, passèrent près d'une croix de mission, s'engagèrent entre les hauts murs ceinturant des propriétés plantées de vieux arbres, et débouchèrent en face de l'église, flanquée à gauche de l'école communale, ancien presbytère volé lors de la Séparation, à droite de l'école libre, dont la longue façade tenait tout un côté de la rue.

Parizet ouvrit sa porte, fit entrer le sergent.

— Nous serons tranquilles, en haut ! dit-il.

Et, le précédant, il le conduisit au premier étage, où il se réservait pour bureau une petite pièce à côté de sa chambre à coucher.

Un mobilier très simple la garnissait : deux ou trois chaises cannées, une vaste armoire de chêne et une table dressée contre l'unique fenêtre. Celle-ci ouvrait sur l'immense plaine, baignée de soleil, étendue jusqu'aux montagnes. Au-dessous, un modeste jardin descendait brusquement vers la rivière qui dessinait une grande boucle au milieu de larges prairies.

Tous deux s'assirent en face, les coudes sur la table.

— Alors ? C'est vrai ? demanda l'instituteur. Vous vous mariez ! Le père Rivat m'en a parlé hier soir. Mon compliment ! Vous ne serez pas à plaindre. Jolie fille ! grosse dot !

# VERS L'APOSTASIE

*Si autem Ecclesiam non audierit :  
sit tibi sicut ethnicus et publicanus.*

(MATH. XVIII. 17.)



— Ta messe ?... Dis-la donc quand même !... Nous te la servirons : Pelletan te présentera les burettes, et la sonnette présidentielle annoncera “ ton élévation ” à toute la démocratie prosternée, dans un recueillement laïque et obligatoire !

(Supplément à la *Revue Antimaçonnique*, nos 2-3.)

Guinet souriait.

— Mes parents ont fait la demande, mais rien n'est encore décidé.

— Vous serez sûrement accepté !... l'uniforme tire l'œil aux filles... Avec cela... joli garçon !

Le jeune homme se rengorgeait, humant l'encens de la flatterie, heureux du bonheur entrevu.

— Et... quand irez-vous chercher la réponse ?

Le sous-officier esquissa un geste évasif.

— Un de ces jours !

— A l'école libre, chez Laure Rivat ?

Guinet inclina la tête, surpris de voir Parizet si bien renseigné.

— Très bien !... reprit l'instituteur. Je vous souhaite tout le bonheur possible.

Et, après une pause :

— Seulement, il y a un mais... Il y a toujours un mais... d'ailleurs, en toutes choses.

Subitement inquiet, Guinet le regardait ; qu'allait-il dire ?

— Vous entrez dans une famille de calotins. La sœur de Rivat, religieuse sécularisée, passe sa vie au confessionnal et à la sacristie ; le père aussi va à la messe ! Quant à Jeanne..., *votre fiancée* ! souligna-t-il en lui jetant un regard haineux, elle compte parmi les enfants de Marie ; elle appartient corps et âme à l'Eglise. On vous fera porter un scapulaire, mon cher Fr., donner de l'eau bénite et manger de la morue le vendredi. Vous deviendrez marguillier un jour !

Un rictus méprisant entr'ouvrait ses lèvres, son ton devenait acerbe.

— Jamais ! jamais ! s'écria violemment le sergent, redressant sa taille.

— Bien ! bien ! Cette indignation vous honore. Mais prenez garde ! Le curé exercera son influence, lentement, mais sûrement. Ils vous attireront à eux, par le moyen de votre femme... charmante... à moins que !...

— A moins que ?

— Vous ne la convertissiez à nos idées ! mais... difficile !

— Eh !... Eh !...

— Enfin, mon cher, souvenez-vous de mes leçons.

Brusquement, Guinet se leva.

— Je n'oublierai jamais vos bontés, maître ! Grâce à vous,

je comprends des misères sociales qui jadis me laissaient indifférent. Je connais le secret de la vie...

Il marcha deux ou trois pas dans la pièce.

— Vous m'avez reçu apprenti à la loge « la Fidélité », de Pernon. Je suis compagnon à présent ! L'an prochain je serai maître. Je vous dois la lumière, la révélation de la vérité.

Il s'échauffait en parlant : ses yeux brillaient, sa voix prenait des inflexions dures.

— Asseyez-vous ! fit Parizet. Au moment où vous entrez dans une existence nouvelle, où vous courez le péril de perdre cette lumière qui commence seulement à luire pour vous, je veux faire davantage, afin de vous assurer dans la voie où tout homme sincère doit marcher.

Il disait cela sur un ton doux, patelin, contrastant singulièrement avec l'emportement du sous-officier. Assuré de son pouvoir sur lui, froidement, ne le perdant pas de vue, il se préparait à lui insuffler sa doctrine, comme le reptile fascine sa proie avant de l'engloutir.

Paul Guinet, le sergent, était l'orgueil de ses vieux parents. Cultivateurs aisés, ils l'avaient élevé avec soin, lui montrant le bon exemple par leur vie de travail et de probité, lui faisant donner une solide instruction, à l'école primaire d'abord, au collège plus tard. Ils espéraient le voir marcher sur les traces d'un grand-père, capitaine, décoré de la Légion d'honneur par l'Empereur lui-même et tué à Waterloo. Sa croix, fixée sur un morceau de velours rouge, sous verre, encadré d'un cadre de bois, brillait au mur de la pièce principale dans la ferme des Guinet. Ce trophée glorieux, les anecdotes de la légendaire épopée, répétées maintes fois devant le jeune homme, surexcitèrent son imagination. Dès qu'il eut l'âge, il s'engagea. Intelligent, actif, sérieux, très apprécié de ses chefs, il obtint les galons de caporal seize semaines après son arrivée au corps, puis ceux de sergent à la fin de l'année. Il comptait se présenter à Saint-Maixent, travaillait dans ce but. Un jour, venu en permission dans le pays, il fit la connaissance de l'instituteur Parizet.

Celui-ci, frappé du mérite du sous-officier, l'attira chez lui. Ils passaient souvent de longues heures en tête à tête, et quelquefois le jeune homme rentrait au domicile paternel à deux ou trois heures du matin.

Le père Guinet s'en inquiéta. Mais son fils le rassura, lui

parla d'agréables et instructives lectures philosophiques, mit dans son plaidoyer tant de chaleur et de conviction que le bonhomme n'insista pas. Il gardait d'ailleurs une sorte de respect pour ce fils, qui promettait beaucoup, digne de l'aïeul, l'orgueil de la famille.

A la fin de sa permission, le sergent Guinet entra comme apprenti à la loge « la Fidélité », de Pernon, sous le parainage du Rose-Croix Parizet. Après un an, il venait de passer compagnon, et devait, six mois plus tard, prendre rang de maître.

Parizet le lui rappelait en ce moment et lui disait qu'il le jugeait capable d'une initiation plus complète et digne de progresser dans la connaissance des révélations qui se livrent graduellement, au fur et à mesure des avancements en grade. Il disait vrai : on l'observait étroitement Guinet, sans qu'il s'en doutât. Certainement on fondait sur lui de grandes espérances. Il était appelé à obtenir l'accès des hauts grades, pépinière où se recrute, par une sélection sévère, la Maçonnerie invisible, instrument direct d'un Pouvoir occulte qui tient entre ses mains la destinée des Empires.

Et l'instituteur racontait à son élève, à sa manière, l'histoire de la Franc-Maçonnerie, que nous pouvons résumer ainsi :

En 1617, un Allemand, Valentin Andrea, pasteur protestant et athée, petit-fils d'un compagnon de Luther, fonda une société secrète, appelée la *Rose-Croix*, du nom de son emblème : une rose encastrée au centre d'une croix. Elle s'accrut rapidement, et, vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, comptait des partisans en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et à Venise.

Ses adeptes enseignaient la religion naturelle, c'est-à-dire l'Homme divin par essence.

Il n'existe pas d'être aussi parfait que l'homme, prétendaient-ils : audacieuse affirmation, dénotant de la part de ses promoteurs un raisonnement enfantin, un manque absolu d'observation, la méconnaissance de la vie, surtout un immense et puéril orgueil.

L'homme ne doit pas résister à la nature, quelle que soit la direction où elle l'engage. Ses passions suivront leur cours. Ses appétits obtiendront licence entière. Il devient ainsi non plus un être de raison, mais un être d'instinct. D'où suppression de la volonté, du libre arbitre, de l'âme.



Les conséquences de cette philosophie athée et matérialiste sautent aux yeux. L'homme ainsi ravalé au niveau de la bête pourrait-il vivre en communauté ? Les sociétés parviendraient-elles à subsister ? La force brutale procurant la satisfaction des passions serait l'unique loi possible. L'humanité reviendrait aux temps lointains de son apparition sur la terre, aux époques de barbarie, antérieures aux premières civilisations.

Un panthéisme béat, provenant d'une risible vanité, dominait cet enseignement, dont Parizet exaltait le prétendu idéalisme.

Vers les dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle, la Société de la Rose-Croix, en raison de la difficulté, constatée par ses membres, de faire accepter sa doctrine par les masses, tombait en décadence. Tyndall et plusieurs disciples, parmi lesquels un certain Théophile Desaguliers, protestant français, réfugié en Angleterre lors de la révocation de l'Edit de Nantes, songèrent à créer une nouvelle secte, pour vulgariser leur doctrine et la répandre plus largement. L'idée maîtresse était la destruction du Catholicisme. Mais, pour ne pas heurter trop violemment le sentiment, alors profondément religieux, des nations, ils dissimulèrent leur dessein sous un masque humanitaire. Ils pensaient envelopper l'esprit de leurs adeptes dans une atmosphère matérialiste insaisissable, les imprégnant progressivement, ainsi que l'eau entre dans une éponge.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, il existait en Angleterre des corporations maçonniques d'ouvriers, appelés Francs-Maçons, en raison des privilèges et des franchises dont ils jouissaient : corporations de l'ancien régime, possédant une organisation, des emblèmes, des statuts. Les Rose-Croix y entrèrent comme membres honoraires, s'en emparèrent, constituèrent des comités secrets dans leur sein. La société nouvelle s'établit rapidement, si bien qu'en 1717, au mois de juin, une nombreuse assemblée, composée de patrons et d'ouvriers maçons mêlés de Rose-Croix, se pressait dans les salles de l'auberge du Pommier, dans Charles Street, à Londres.

La Franc-Maçonnerie actuelle était fondée.

Elle se plaça tout de suite sous la protection du Monarque usurpateur, en se mêlant à la lutte contre les Stuarts et les catholiques anglais. Les rois d'Angleterre employèrent la force pour la faire admettre ou pour la défendre. La puissance maçonnique fut imposée par le pouvoir royal.

En précisant ces détails, Parizet enflait la voix. Un orgueil l'emportait. Il appartenait à la Franc-Maçonnerie, s'incarnait en elle, faisait sienne son histoire, s'associait à ses succès, à ses triomphes.

— Je croyais, interrompit tout à coup le sous-officier, nos origines plus lointaines, plus illustres et...

Du geste l'instituteur l'arrêta, s'écria ironiquement :

— Vous n'estimez pas nos débuts suffisamment anciens, et glorieux ? Deux cents ans d'existence ne vous suffisent pas ?

— Mais, balbutia Guinet, intimidé par le ton à la fois railleur et dominateur de Parizet, mais Hiram ? l'architecte du Temple de Salomon ? Nos traditions ? Nos emblèmes ?

L'instituteur haussa les épaules, et reprit :

— Pour attirer les niais, qui peuplent en majorité des Loges, enfiévrer leur imagination et flatter leur vanité, on a créé une légende.

Valentin Andrea, fondateur de la Rose-Croix, enseignait les théories des Kabbalistes du moyen âge, et ceux-ci descendaient des Kabbalistes Juifs, dont l'origine remonte à la grande captivité de Babylone. A cette époque, un certain nombre de rabbins juifs étudièrent les sciences occultes, sous l'influence et la direction des mages chaldéens, et formèrent une Société secrète. Ils revinrent en Judée mêlés au peuple que ramenait le prophète Esdras. Leurs fils constituèrent la secte des Pharisiens, dont la Kabbale est l'œuvre. Nous nous rattachons donc par cette filière aux sociétés lointaines des Israélites.

Sur ces données historiques, une invention romanesque s'est greffée, mêlant à ces origines Hiram, roi de Tyr, qui procura au roi Salomon des ouvriers habiles pour construire le Temple. Hiram est devenu l'architecte du Temple, établissant parmi ses maçons notre société secrète et fondateur par conséquent de notre organisation actuelle. De là le terme de Temple, pour désigner notre société : nous nous plaçons en colonnes, dans nos séances de loges, pour représenter les supports de l'édifice ; de là nos emblèmes, l'équerre, le fil à plomb, la règle, le triangle, le tablier, jusqu'au maillet du Vénérable ; enfin le symbole de l'acacia vient de la prétendue sépulture d'Hiram sous un arbre de cette espèce. Le nom de « Veuve » donné à la Franc-Maçonnerie indique qu'elle pleure la perte de son fondateur.

Le sergent apprenait là des choses que ne savent pas la

plupart des Frères des bas grades, très ignorants de ces questions, comme de beaucoup d'autres purement maçonniques.

Tout à coup midi sonna. Il se leva, s'excusa d'accaparer le temps de Parizet. Mais celui-ci se récria, exigea la promesse qu'il reviendrait aussi tôt que possible. Il avait, ajouta-t-il, beaucoup de choses intéressantes à lui révéler, et, de plus, un grand service à lui rendre.

Il l'accompagna jusqu'à la porte de la rue.

— A bientôt ! dit-il.

— A bientôt, maître.

Et Guinet s'éloigna.

Comme il passait devant l'église, dont la porte, au fond du porche, restait ouverte pour aérer l'édifice, il y jeta machinalement un coup d'œil.

Par delà les ombres de la nef, le chœur, éclairé par trois larges fenêtres gothiques, à double meneau, apparaissait ruisselant d'ors, de mauves et de pourpres, semés par le soleil, passant au travers des vitraux anciens. Sur l'autel, étincelaient une haute croix et des candélabres d'argent ; le tabernacle jetait des éclairs, et l'on distinguait les stalles, les chaises, les bancs et la chaire meublant la pénombre des chapelles et de la nef. Une paix venait de cette enceinte déserte, silencieuse, auguste !

Avec un léger battement de cœur, le sergent s'arrêta. Depuis plusieurs années, il ne franchissait plus le seuil d'une église ; mais celle-là, où son regard plongeait, l'embrassant tout entière, lui rappelait le cher passé de son enfance. Il revoyait les cérémonies d'autrefois : sa première communion ; les processions de la Fête-Dieu, descendant la rue, baignée de lumière, jonchée de roses, tendue de draps blancs contre les murs, et, sous un dais empanaché, le prêtre en chasuble portant l'ostensoir d'or. Sa vieille mère le conduisait le dimanche à la messe. A la sortie, les gens de connaissance se retrouvaient : on causait sous le porche. Des souvenirs lui revenaient en foule. Une émotion l'attendrissait. Rapide comme l'éclair, l'idée traversa son cerveau de fuir l'emprise de Parizet, de revenir à la vieille chanson de ses pères. Il désira entrer, toucher les bancs, les chaises, revoir la place où il s'agenouillait à côté de sa mère, prier encore une fois. Mais cette faiblesse ne dura qu'une seconde. La pensée de son mariage vint le hanter, détourna son attention. Que

devenaient ses projets ? Que pensait de lui Jeanne Rivat ? Il avait hâte de le savoir, de connaître son sort.

Il détourna la tête, et, reprenant sa marche, il s'engagea dans la rue de l'Eglise, arriva devant l'école libre, sonna.

— M<sup>lle</sup> Louise Rivat ? demanda-t-il à la servante qui ouvrait la porte.

Elle le fit entrer dans un parloir : quelques minutes plus tard, la directrice arrivait.

C'était une femme sèche, maigre, de grande taille. Sa figure anguleuse, striée de rides profondes, gardait le teint blanc de ceux qui vivent enfermés. Son regard, d'une acuité singulière, fixait son interlocuteur, mais se faisait parfois très doux, rempli de compassion et de bonté. Ses vêtements noirs, tombant à plis droits, lui laissaient l'aspect monacal ; et, sauf quelques menus détails de toilette, malgré l'absence du voile habituel cerclant le front et cachant la chevelure, toute la personne donnait l'impression d'une religieuse laïcisée.

Elle ne connaissait pas le sous-officier, ignorait son affiliation à la Franc-Maçonnerie ; aussi, sachant sa famille animée de bons sentiments, avait-elle engagé sa nièce à réfléchir, en lui transmettant la demande en mariage.

En entrant, elle inclina la tête. De la main, elle indiqua un siège à son visiteur ; puis, s'asseyant en face de lui, elle croisa ses bras, à la façon des couvents, les mains à plat, et, le regardant franchement, elle attendit.

— Mademoiselle ! commença Guinet très ému, ma mère est venue vous solliciter... de demander pour moi... la main de Mademoiselle Jeanne... Je désirerais savoir... si je puis espérer.

— Monsieur, répondit doucement la vieille femme, je suis très contente de faire votre connaissance. Je me proposais d'aller un de ces jours chez vos parents, pour causer avec vous.

Une joie descendait dans le cœur du jeune homme. Ces paroles lui semblaient de bon augure ! On ne le refusait pas. Il prenait confiance. Elle continua :

— Permettez-moi de vous poser quelques questions. Le mariage constitue un acte très grave, qui lie la vie entière. On ne saurait engager à la légère.

Il acquiesçait de la tête.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, vous êtes jeune. Vous avez du

temps devant vous. Vos parents comptent sur une réponse immédiate parce que vous pensez rentrer au régiment dans quelques jours, fixé sur votre sort. C'est bien rapide.

Il murmura.

— Je crains qu'on ne me l'enlève !

— Qu'on ne vous l'enlève ? répéta Louise Rivat, ne saisissant pas.

— Oui ! Un prétendant plus favorisé pourrait être mieux accueilli que moi... Elle est si bien ! s'écria-t-il avec chaleur. Tout le monde doit la convoiter.

— Je vous comprends ! reprit la religieuse en souriant ; mais, durant le temps nécessaire à examiner votre demande, nous n'en recevrons pas d'autre. Ce serait une déloyauté... Voyons ! Pensez-vous rester militaire ?

— Je me présente à Saint-Maixent l'année prochaine. Je puis être officier dans deux ans.

— Très bien ! Mais ne sauriez-vous attendre jusque-là ? Votre carrière commencée, l'avenir serait assuré.

Un moment, le sous-officier hésita. Il murmura :

— Si j'avais sa promesse...

Mais, subitement, il pensa que si l'on venait à savoir son affiliation aux loges, on pourrait bien rompre l'engagement. Il valait mieux tenir tout de suite. Il reprit vivement :

— Je préférerais me marier maintenant, car, si j'échouais à l'école...

— Que feriez-vous ?

— Je resterais jusqu'au grade d'adjudant et j'aurais une retraite.

— C'est à examiner, repartit la religieuse. Mais... — elle hésitait — permettez-moi encore une question... dans votre intérêt. Depuis deux ans vous avez une fréquentation douteuse, et nous craignons, vos parents surtout, ils me l'ont dit, qu'elle ne vous entraîne hors de la bonne voie.

Le sergent pâlit.

— Quelle fréquentation ? demanda-t-il.

— L'instituteur.

Une révolte gronda dans l'esprit de Guinet. Il baissa la tête, troublé, réfléchissant. Que devait-il faire ? Abandonner Parizet, son instituteur, son maître ; le renier, le jeter par-dessus bord et gagner la main de Jeanne ? Ou bien le défendre, mais perdre sa cause ? Un combat se livrait en lui : il hésitait. Enfin il risqua mollement :

— C'est un homme très instruit, très aimable pour moi, qui m'a donné de bons conseils. Il m'a enseigné beaucoup de choses.

— Peut-être, répliqua la vieille femme, mais il est sans religion, athée, franc-maçon.

— Il connaît la vérité de la vie, hasarda encore Guinet.

— Il vous mènera dans une voie de perdition.

Elle ne le quittait pas des yeux, voyait son émoi, soupçonnait son âme déjà gangrenée, flétrie; elle reprit :

— Un dernier mot ! Nous ne refusons pas d'examiner votre demande, mais à une condition.

Avide, Guinet la dévisageait, guettant ses paroles.

— Ma nièce n'épousera qu'un homme possédant des convictions religieuses solides et pratiquant. Pouvez-vous nous assurer que vous êtes celui-là et nous en fournir des preuves ?

Immédiatement le sergent, déjà irrité des accusations portées contre l'instituteur, revécut la scène d'une heure auparavant, à la maison d'école. Il entendit son maître le complimentant en le raillant, le traitant de sacristain : « On vous fera porter un scapulaire et donner de l'eau bénite. » A ses oreilles sonnèrent les mots prononcés sur un ton persifleur et dédaigneux. Parizet voyait juste. Guinet sentait s'accroître son admiration pour lui, en constatant la réalisation de sa prédiction. En même temps, un respect humain violent l'envahissait. Jamais, jamais, il ne consentirait à se livrer à ces mômeries. Et la colère déchaînée emporta tout en lui : souvenirs du passé, respect familial, sentiments éprouvés devant l'Eglise l'instant d'avant, désir même d'épouser Jeanne. Il eût pu mentir, sauver les apparences, mais un reste de loyauté se réveilla en lui, et, perdant toute mesure, il cria :

— La Foi n'est plus compatible avec la Raison... Je ne me soumettrai pas à de semblables exigences.

— Alors tout est dit ! reprit doucement la religieuse.

Ils se levèrent ensemble. Sans ajouter une syllabe, Guinet salua et sortit.

Une fois dans la rue, il respira fortement. Un frisson de colère le secoua : il tendit le poing vers la maison et gronda :

— Nous nous retrouverons !

Le soir même, il retourna chez l'instituteur.

### III

— Je vous attendais, fit Parizet en ouvrant sa porte, au coup de sonnette de Guinet.

— Mais qu'avez-vous ? s'écria-t-il, devant la figure contractée de son élève. Venez : vous m'expliquerez cela là-haut.

Ils montèrent, et, aussitôt installés dans le bureau :

— Ce que vous prédisiez est arrivé, maître ! grommela le sergent.

Et brièvement, il conta sa visite du matin à Louise Rivat.

Un sourire de victoire plissait les lèvres de l'instituteur. Il savait bien que le père Rivat n'accepterait point le sous-officier pour gendre ; il espérait que sa fille le refuserait aussi, mais jusque-là il n'en était pas assuré ; tandis que maintenant la certitude s'affirmait. Il triomphait. Pourtant la crainte vague d'un revirement possible l'agitait. Qui peut sonder l'abîme d'un cœur de femme ? Il s'agissait d'enfermer de plus en plus Guinet, de le déconsidérer aux yeux des Rivat, de rendre tout retour improbable.

Après un moment de réflexion, il dit lentement :

— La question religieuse n'est qu'un prétexte pour vous refuser.

— Comment ? demanda le jeune homme.

— On réserve Jeanne pour un mari plus huppé.

— Qui s'appelle ?

— Le lieutenant Bernard de Savigny.

— Mon lieutenant ! s'exclama le sous-officier.

— Ah ! c'est votre lieutenant ! Parizet appuya sur le mot « Votre ». Eh bien ! vous aurez le bonheur de servir sous le mari de celle que vous convoitez, la joie de vivre non loin d'elle.

Une fureur éclatait dans les yeux de Guinet. Il serrait les poings, grondait.

— Malheur de malheur !

— Allons ! allons ! reprit Parizet, hypocrite et patelin. Vous pouvez tout empêcher, peut-être ; ramener l'infidèle, même ; à coup sûr, vous venger.

— Je ne vois pas comment !

— En épiant votre lieutenant, ses gestes, en notant ses pro-

pos, ses actes, et en prévenant l'autorité supérieure de ses allures de clérical irréductible et de réactionnaire.

A cette infâme proposition, le sergent ne sourcilla pas. Le poison maçonnique, déjà descendu dans les profondeurs de son âme, faussait son jugement, étouffait sa conscience. L'idée de la délation, qui soulève les cœurs honnêtes et sains, ne l'indignait plus, le laissait indifférent. Il haussa les épaules d'un geste découragé et impuissant.

— Impossible !

— Pourquoi ?

— Une circulaire du ministre l'interdit, et...

Mais l'instituteur l'arrêta.

— Naïf ! trois fois naïf ! Il n'y a rien de changé. Toutes les circulaires du monde ne modifieraient pas une routine ni un état d'esprit.

Alors il lui expliqua la valeur d'un pareil ordre. En le dictant, le ministre habile se grandissait dans l'opinion publique, hostile en majorité aux procédés de la délation. Peut-être se persuadait-il de l'efficacité de sa décision, et devait-on l'accuser seulement d'une crédulité naïve. Mais dans la réalité, quel résultat efficace pouvait-il obtenir ? Aucun ! Les nominations de généraux ne restaient-elles pas à la merci des loges ? Pour s'en convaincre, il suffisait de suivre les promotions. Ni les états de service, ni la valeur personnelle ne déterminent les choix, mais seul le zèle, vrai ou simulé, pour l'œuvre maçonnique, hors de laquelle pas de salut. Ne suivait-on pas les mêmes règles pour l'établissement des tableaux d'avancement ? Quel changement cette circulaire a-t-elle donc apporté ? Au lieu de s'étaler au grand jour, de revêtir un caractère officiel, au lieu de se pratiquer par des agents militaires ou civils, délégués par les autorités, la délation rampe dans l'ombre ; elle se glisse dans les gestes et les paroles ; elle se cache dans des phrases pleines de sous-entendus ; elle n'apparaît que dans des rapports transmis en secret. Les chefs, soit par conviction, soit pour plaire à la Franc-Maçonnerie, notent en conséquence et surenchérisent. Certainement ils ne portent pas des indications précises dans les dossiers des officiers, mais ils accusent leurs subordonnés de manque de zèle, les taxent d'inaptitudes, mentionnent la faiblesse de leur santé, etc. Il est si facile d'introduire, au milieu des appréciations élogieuses, d'une banalité désespérante, que l'on distribue généreusement pour



calmer les inquiétudes de ceux-ci et flatter la vanité de ceux-là, des entrefilets tendancieux et significatifs. Incolores en apparence, et lus à l'intéressé, ils soulèvent à peine de sa part une vaine et faible protestation, voire même passent inaperçus.

L'instituteur exposait d'un ton tranquille au sergent attentif cette manière d'agir comme une chose toute simple et naturelle, d'un usage courant. Chaque régiment ne possédait-il pas des FF. : aptes à la besogne ? Dans le camp opposé, les victimes, abêties par la discipline passive, ne courbaient-elles pas la tête, ne se rendaient-elles pas complices par faiblesse, pas servilisme, par peur ou par ambition ?

— L'armée, jadis inattaquable, disait Parizet d'un ton méprisant, constituait un organe actif et vigilant d'oppression. Depuis qu'on a introduit la politique dans son sein, c'est un cadavre ! Le lien puissant de la camaraderie s'est dénoué ; la jalousie, la rivalité, l'envie, fleurissent sur ses décombres. On peut tout tenter contre les officiers. Un seul a-t-il protesté ? Un seul s'est-il révolté contre les humiliations sanglantes dont ils furent abreuvés ? Les rares qui l'ont osé ont dû partir.

Il fit une moue de dédain.

— On a vanté leur stoïcisme ; on a célébré le courage de la grande muette, l'héroïsme de son silence.

Il s'arrêta une seconde.

— Peuh ! reprit-il, ils tremblaient pour leur carrière, voilà tout !

— D'ailleurs, continua-t-il, l'armée est un rouage inutile et coûteux. Nous ne voulons plus de guerres. L'Humanité marche vers une ère meilleure. L'honneur de notre temps consistera dans l'établissement de la fraternité universelle. Pour y arriver, nous devons supprimer le régime capitaliste, qui seul amène les conflits entre les Etats, parce que, seul, il en profite. Il nous prend notre temps, notre argent, nos enfants, notre vie. Qu'il disparaisse !

Une haine diabolique éclatait dans ses yeux, pendant qu'il infiltrait goutte à goutte, dans l'âme de Guinet, sa doctrine destructive.

Il se tut. Le silence tomba, lourd, dans la chambre. On entendait seulement le tic-tac monotone du balancier de la grosse horloge, dans le haut clocher de l'église très proche. Tout à coup un râle métallique déchira l'air, et successive-

ment dix coups s'égrenèrent, sonores, au milieu de la nuit.

La chaleur devenait étouffante dans la petite pièce. Parizet se leva, ouvrit la fenêtre.

En bas de la maison, une gaze légère étendait un blanc voile sur la plaine immense, cachant les méandres de la rivière, les prairies, les cultures et le lacis des haies. Çà et là émergeaient les dômes des saules ou pointaient les styles des minces peupliers, noirs sous la pâle clarté descendant des étoiles. Dans le fond, sur la hauteur, les toits élevés, aux ardoises luisantes, du château de Poisy, se dressaient au milieu des sombres futaies d'un parc.

— Les capitalistes, s'écria l'instituteur d'une voix vibrante, le poing tendu vers le riche domaine, les voilà ! Ils possèdent tout, honneurs, richesses, plaisirs. Il faut les détruire, passer la charrue sur l'emplacement de leurs bastilles, donner au peuple, qui souffre et pleure, le sol qu'ils ont usurpé.

Une grande paix venait de la campagne assoupie. Le cri d'un loriot traversa les ténèbres. Un roulement de voiture sur une route ronronna un instant. Un chien hurla dans le lointain.

Il reprit, à voix plus basse :

— Notre action et notre pouvoir doivent croître sans cesse, jusqu'à étreindre et asservir le monde. Notre progrès, d'ailleurs, fut incessant depuis nos origines et suit une marche ascendante.

Et il reprit son exposé :

Les Anglais répandirent la Franc-Maçonnerie sur le globe, grâce à leur influence, leurs colonies, leurs agents, leur commerce. Vers 1760, il existait 3.000 loges et un million de francs-maçons sur la terre.

Il ne disait pas que la Franc-Maçonnerie, dès son début, montra un double visage, afin d'attirer à elle le plus grand nombre d'adeptes, dont quelques-uns seulement, choisis avec soin, seraient initiés aux grands projets de destruction.

D'un côté, elle apparaissait avec un sourire engageant, affichait des idées humanitaires et philanthropiques ; de l'autre, elle se dévoilait haineuse, tendant à l'anéantissement de la famille, des monarchies, de toute idée religieuse. On créa donc deux catégories de grades. Un maçon croit posséder la plénitude des droits maçonniques en devenant maître. Or, c'est alors seulement, lentement et progressive-

ment, qu'il est initié, par une suggestion latente et incessante, à l'œuvre de haine et aux moyens employés pour sa réussite. Une initiation plus avancée est réservée à quelques-uns, les hauts dignitaires. En bas, demeurent les gogos et les arrivistes.

Les trois premiers grades conquis à l'ancienneté se nomment : apprenti, compagnon, maître. Ils composent la Maçonnerie bleue, ne traitant et ne discourant que de philosophie et d'amour de l'Humanité.

Viennent ensuite quatorze grades, purement figuratifs, portant des noms pompeux pour éblouir les naïfs, n'offrant aucun sens, aucune hiérarchie : Royal Hache ! Chevalier Prussien ! Grand Ecossais de la Voûte sacrée ! Chevalier d'Orient et d'Occident ! Chevalier du Serpent d'Airin ! Pontife aimé du Pélican blanc ! Chevalier templier ! Intendant des bâtiments ! etc.

Le 18<sup>e</sup> grade, celui de Rose-Croix, qui leur succède, donne de nouveaux droits. Outre la loge à laquelle il appartient, le franc-maçon fait désormais partie d'un Chapitre, réunion composée des 18<sup>mes</sup> seulement. Ceux-ci appartiennent à la Maçonnerie rouge, beaucoup plus instruite et plus inquiétante que la première. Ils possèdent pour emblème un signe redoutable, I. N. R. I., l'inscription placée sur la croix du Sauveur, qu'ils traduisent de trois manières.

D'abord par sa signification vraie : Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

Ensuite par une interprétation douteuse : *igne natura renovatur integra*. « La nature entièrement renouvelée par le Feu. »

Enfin par l'expression d'une haine profonde : Juif de Nazareth puni pour ses crimes.

Au grade de Rose-Croix succèdent onze grades figuratifs, à noms sonores : Confident d'Hiram, Capitaine des Gardes, etc.

Le trentième dignitaire se nomme Chevalier Kaddosch : Kaddosch signifie saint. Il est entouré de symboles haineux, où domine le poignard, qui, ridicules en apparence, obligent à réfléchir, car le secret maçonnique ne se révèle pas ; il se devine petit à petit !

Après les chevaliers Kaddoschs, les trois derniers grades ne portent que des numéros. Pourtant les 31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> se nomment « Grands Inquisiteurs Commandeurs » et « Su-

blimes Princes du Royal Secret » ; mais ces titres rarement employés.

Le 33<sup>e</sup> grade est le sommet de l'édifice maçonnique visible. Les titulaires de ces grades composent le Grand Collège des Rites. Ce Collège n'a pas de fonctions administratives, mais il est centre d'inspiration. Il nomme à tous les grades à partir de celui de Rose-Croix.

Enfin, il existe une assemblée des délégués de Loges, appelée le Convent, qui se réunit au mois de septembre, chaque année, à Paris, et comporte un délégué par loge.

La multiplicité de trente-trois titres peut faire croire à la hiérarchie d'une longue suite de dignitaires et à une organisation complexe qui éblouit les naïfs. En réalité, il existe huit grades seulement : trois pour les bas grades, cinq pour les hauts dignitaires.

Ce que Parizet n'expliquait point à son élève, c'est que cette organisation ne constitue que la base de la pyramide maçonnique. En marge de cette hiérarchie, visible pour ainsi dire, connue des maçons et du monde profane, il existe une Maçonnerie cachée, internationale, composée d'un certain nombre de membres triés sur le volet. On les recrute parmi les Frères après une longue surveillance et une étude minutieuse de leurs actes, de leurs pensées, de leur attitude. On les attire dans le cénacle, lorsqu'on les juge dignes des hautes révélations et capables de garder à tout jamais le secret. Ce nouvel étage n'est point le dernier. Au-dessus de lui règne un Pouvoir Occulte mondial, pouvoir suprême, clé de voûte de l'édifice, qui est en même temps le gouvernement secret de la nation juive.

Parizet s'échauffait à étaler la puissance de l'organisme maçonnique. Il en était un dignitaire, appelé à faire partie un jour des hautes sphères de la Maçonnerie invisible. Il rêvait de quitter ce misérable trou de province, où son activité se dépensait en agitations vaines et futiles. Il appelait de tous ses vœux le jour où, au lieu d'obéir, il commanderait, dirigerait l'action souterraine de destruction. Il se voyait au sommet de la hiérarchie, décoré, heureux époux de Jeanne Rivat, son ambition satisfaite, vivant grassement de la vie enviée des capitalistes, qu'il ne voulait supprimer que pour se mettre à leur place.

S'il ne connaissait pas encore dans son entier le secret maçonnique, son instinct du mal le lui faisait pressentir ! Il devinait son but : la suppression de la famille, l'anéantissement de l'idée religieuse. Il y applaudissait, car il vouait à Dieu une haine implacable, qui l'agitait et l'obsédait, comme une lancinante hallucination de la fièvre.

D'abord il avait secoué le joug, laissant libre carrière à ses penchants mauvais ; puis l'enseignement athée de l'école normale avait achevé de pervertir sa conscience, et donné naissance en lui au doute. Mais, trop intelligent pour ne pas saisir bien vite le ridicule et l'inanité des doctrines de négation, il les abandonnait aux esprits forts des chefs-lieux de canton, piliers de café, bavards de réunions publiques. Il les laissait à la foule des niais, pédants et prétentieux qui haussent les épaules en adjurant « le dénommé Dieu de se manifester à eux » et prétendent ne croire que ce qu'ils voient et comprennent, renfermant ainsi leurs connaissances dans un cercle à très court rayon. Son orgueil démesuré ne pouvait supporter cette idée d'une puissance supérieure et infinie lui dictant des lois, limitant ses instincts. Aussi lui avait-il déclaré la guerre. Cet audacieux défi témoignait d'ailleurs de sa conviction en l'existence d'une Majesté suprême. S'acharner à combattre une chimère ou un songe ? L'évidence éclatait à ses yeux, et, du fond de son cœur, jaillissait le cri du croyant : — Dieu existe ! Dieu est présent ! Dieu me voit, m'entend et me juge !... Mais aussitôt l'esprit des ténèbres lui soufflait d'horribles blasphèmes. Comme après la tempête, tandis que sous un ciel sans nuages l'étendue se nivelle et s'apaise, dans une sereine tranquillité, une lame venue des profondeurs encore bouleversées remonte à la surface et creuse de nouveaux abîmes, ainsi, dans l'âme du misérable, la passion insensée produisait de tumultueuses convulsions.

Il savait, il sentait son impuissance. Mais plus il constatait sa faiblesse et son néant, plus il s'acharnait.

— Je brave ta vengeance, s'écriait-il parfois dans son délire contre la Divinité. Je détruirai dans les cœurs la croyance en toi. Je serai un réprouvé. Mais je descendrai dans ton enfer, emportant la joie de t'avoir raillé, bafoué, vaincu. J'aurai supprimé ton culte de la surface de la terre, et contribué à arracher des millions d'êtres à ton triomphe éternel.

Alors sa haine flambait dans son regard comme elle y flambait en ce moment.

Il leva les yeux, fixa le sous-officier, qui devinait confusément l'effroyable pensée de son maître.

— Je veux faire de vous quelque chose !... quelqu'un... déclara tout à coup Parizet.

— De moi ! balbutia Guinet.

— Quelle situation occuperez-vous dans la vie ? Officier?...

Et il hocha dédaigneusement la tête :

— L'armée deviendra une légende dans quelques années. Nous nous acheminons vers les milices. Que deviendront les officiers?... Rien... moins que rien ! Des instructeurs, en nombre limité, épars dans les villes et les bourgades, simples citoyens, pauvrement soldés par l'Etat. Vous valez mieux.

Il s'arrêta, se renversa sur le dossier de sa chaise, et, ouvrant le tiroir de la table, il en tira une liasse de journaux, numéros de la *Lutte sociale*, imprimée au chef-lieu du département.

— Vous deviendrez, si vous le voulez, non pas un modeste reporter, mais un rédacteur attitré. Je vous introduirai dans le sanctuaire. Vous tenez votre avenir entre vos mains. Choisissez.

En parlant, il épiait les impressions sur la figure du sergent, le voyait surpris d'abord, puis ébloui par ce titre ronflant, grisé par la perspective d'une carrière de journaliste. Il continua :

— Emportez le paquet. Lisez. Méditez. Vous saisirez l'orientation de cette feuille. Dans quelques jours, venez me soumettre un article. Nous le travaillerons ensemble. Vous serez publié tout de suite.

Comme Guinet lui exprimait sa reconnaissance en termes émus :

— Vous me remercieriez plus tard ! Quand vous aurez compris le service que je vous rends.

L'heure s'avancait. Ils se levèrent.

— Ah !... un mot encore, reprit Parizet. Gardez le secret, devant vos parents surtout, pour leur faire la surprise de votre réussite.

Il ajouta, un doigt sur la bouche :

— Motus !

Ils se serrèrent les mains.

— Merci ! merci ! s'écria le sous-officier.

Et, dans la nuit étoilée, il se mit en route, pour regagner le logis familial, au hameau du Quart-Guinet.

L'instituteur demeurait sur la porte, écoutant les pas sonores décroître dans la nuit silencieuse. Un rictus entr'ouvrait ses lèvres. Il tendait l'oreille. Quand le dernier écho s'évanouit dans le calme de la petite ville endormie, à mi-voix, il murmura :

— Crédule et vaniteux ! pauvre fou ! Te voilà lancé... Tu iras loin... très loin... insubordination... révolte... conseil de guerre... Ton compte est bon, va !

Il esquissa un geste tranchant :

— F. i. Fi ; n. i. ni : Fini !

— Maintenant, reprit-il en rentrant et en poussant le verrou, il faut songer à l'autre ! A nous deux, Savigny !

HENRI BARAUD.

(*A suivre.*)



---

*Le Gérant* : Flavien BRENIER.

---

Poitiers. — Société française d'imprimerie